...BERTÉ ET LE PATRIOTE

...14 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 3 JUILLET 1964 PRIX 10c

Le plan de "Shared Services" provoque de vives réactions

Le plan de "shared services", sous forme de "brouillon", a été dévoilé au comité spécial de la Législature mardi matin. Il est divisé en deux parties. La première, très longue et très compliquée, décrit les conditions selon lesquelles des écoles privées et paroissiales se feraient reconnaître par les commissions des écoles publiques, dans le but d'obtenir pour leurs élèves des services disponibles dans les écoles publiques. La deuxième partie décrit brièvement les services envisagés par le plan.

Cette deuxième partie comporte quatre points principaux: services d'autobus, services de manuels scolaires gratuits, service de laboratoire, de gymnastique, de machines à écrire, de bibliothèque, etc., et, enfin, service d'instruction.

Deux parties

Dans la première partie il y a une liste d'écoles aptes à être "accréditées" actuellement (Il en manque six). L'on prévoit la création de corporations scolaires privées pour chaque école selon l'Acte des Compagnies.

Les parents cependant doivent demander des services avant que l'école paroissiale fasse entente en leur nom avec la commission scolaire publique. Les disputes entre écoles privées et publiques seront référées au Municipal Board. Le gouvernement provincial payera par subventions pour les constructions rendues nécessaires par ces ententes. De nouvelles écoles ayant quatre classes à l'élémentaire ou quatre classes au secondaire seront reconnues, pourvu que la division dans laquelle elles se trouvent compte au moins 5,000 élèves d'âge scolaire. L'on prévoit la possibilité d'usage des écoles publiques après les heures régulières, dans les débuts.

L'hon. Duff Roblin ayant expliqué que les services d'autobus et de manuels scolaires gratuits n'impliquaient pas l'inscription des élèves des écoles privées dans tel ou tel cours des écoles publiques, M. Russ Paulley s'est objecté à cette interprétation.

On tiendra des séances publiques les 20 et 21 août.

Fonds de Défense St-Onge

Le congé de mercredi ayant coupé la semaine de travail, nous remettons à la prochaine édition du journal la septième liste des sympathisants du Fonds St-Onge.

Cette semaine, le "Sunday Herald", hebdomadaire catholique anglais, a bien voulu publier un éditorial spécial sur ce "Fonds", avec la collaboration du directeur de "La Liberté et le Patriote". Voici une traduction de cet article:

Le Sunday Herald à l'appui du Fonds de Défense St-Onge

La rédaction de ce journal a gracieusement inséré un coupon à l'usage des lecteurs qui désireraient manifester leur sympathie envers M. et Mme St-Onge et leurs associés qui sont en difficulté avec l'Acte de la Fréquentation Scolaire. L'idée de la souscription venant de **La Liberté et le Patriote**, l'hebdomadaire de langue française, le "Sunday Herald" a invité un éditorialiste à expliquer les buts du coupon et du fonds.

Une mise au point s'impose d'abord: cette question ne concerne pas "uniquement" les Canadiens français. M. et Mme St-Onge sont catholiques de langue française et la position qu'ils défendent est profondément rattachée à leur culture; cependant leur geste est, dans son sens large, une proclamation des droits de tous les parents, et dans son sens historique, un rappel des droits accordés de façon particulière aux minorités catholiques et protestantes de cette province.

Traditionnellement, au Manitoba, à cause, des premiers efforts de Louis Riel et du clergé de son temps, la lutte scolaire remonte à une double prérogative, celle ayant trait à la religion, l'autre au langage. Cela est dû au fait que la "Liste des droits", dressée en vue des négotiations précédant l'entrée du Manitoba dans la Confédération, appliquait simplement au Manitoba la situation deux-religions, deux-langues existant dans la province de Québec, comme le faisait les sections similaires de l'Acte Britannique de l'Amérique du Nord. Toutefois, le problème de St-Vital a été présenté en termes plus larges; c'est ce qui ressort des noms et origines des familles associées aux St-Onge. Le cas est appelé St-Onge parce qu'ils furent les premiers à subir les procédures légales. Si le fonds de défense a fait appel surtout aux Canadiens français, c'est parce qu'étant les pionniers, ils ont des devoirs plus grands.

L'explicaton donnée plus haut conduit à la réponse à une autre question: dans quel sens cette infraction à la loi est-elle reliée à une question de la plus grave conséquence pour les Manitobains?

La réponse superficielle à cette question peut être trouvée simplement en jetant un coup d'oeil à l'Acte de la Fréquentation Scolaire. Si le procès amène quelque résultat, ce devrait être des amendements à des clauses existantes injustes.

L'Acte oblige tous les enfants d'âge scolaire à fréquenter "l'école". Il définit "l'école" comme "l'école publique". Il exempte les enfants qui fréquentent les écoles privées de fréquenter l'école publique. Il exempte tous les enfants demeurant à plus de deux milles de "l'école" de fréquenter n'importe quelle "école". Mais si le bureau scolaire public fournit le transport gratuitement, cette excuse tombe. Cependant, seuls les enfants de l'école publique peuvent voyager gratuitement dans l'autobus de l'école publique.

En d'autres mots, parce qu'il y a un autobus gratuit pour l'école publique, les enfants catholiques ne sont plus excusables de ne pas fréquenter les écoles catholiques. Mais en même temps, on leur défend d'utiliser l'autobus dans ce même but. L'autobus dont la présence les oblige à fréquenter l'école catholique, ne les transporte qu'à condition qu'ils fréquentent l'école publique.

On comprend que les parents de St-Vital se soient révoltés devant ce dilemme. Quoi qu'on pense de leur méthode, ils ont un point qui fut très bien précisé par les enfants: pourquoi devrais-je marcher à l'école (catholique) alors que mes frères aînés voyagent par autobus (à l'école publique où on enseigne la neuvième année). Les deux écoles en question sont voisines.

Cependant derrière cette question en gisent deux autres de plus grande importance. Premièrement, il est évident, d'après la lecture des débats devant le Conseil Privé dans le cas Barrett, la première épreuve majeure de l'Acte des Ecoles Publiques du Manitoba de 1890, que si l'acte avait de quelque manière rendu obligatoire la fréquentation de ces écoles, il aurait été déclaré invalide, étant contraire aux droits dont jouissaient avant l'Union certaines classes de gens qui avaient leurs propres écoles pour leurs propres enfants. Sire Horace Davey, avocat de la ville de Winnipeg, a insisté sur ce point et Lord Macnaughton l'a rappelé explicitement dans son jugement.

Deuxièmement, dans les temps récents, il est évident que l'imposition de la fréquentation scolaire par l'état dépend de deux conditions: l'enseignement gratuit et le respect de la conscience des parents et des élèves. En pratique, la première condition a toujours été liée à l'établissement des écoles publiques. En principe, la seconde condition a été posée par la Cour Suprême des Etats-Unis, suivant une ancienne tradition britannique à laquelle Lord Macnaughton faisait allusion dans le cas Barrett: l'école gouvernementale ne peut monopoliser l'éducation.

A cause de ces considérations et d'autres de même portée, le cas St-Onge doit être poursuivi. Les participants savent qu'ils sont les instruments dans le redressement d'une injustice dans la loi actuelle. Ils réalisent que leur simple geste pourrait entraîner d'heureuses conséquences pour les parents du Manitoba en tant que moyen pour promouvoir un plus grand respect des droits des parents et de la loi manitobaine des débuts. Ils méritent l'appui moral qui leur a été offert par plusieurs (après tout, un séjour en prison n'est pas une heureuse perspective) et ils ont besoin d'argent pour payer les dépenses entraînées par le procès, jusqu'à possibilité d'organiser des moyens de secours plus vastes.

Bien entendu, des esprits meilleurs pourront voir la loi et la situation sous un autre angle. Il est toutefois honorable dans un pays libre de prendre les moyens nécessaires pour obtenir la reconnaissance de certains droits.

R. D.

En deuxième lieu, nos lecteurs trouveront le texte d'une lettre qui a été publiée en Tribune Libre dans "L'Action", quotidien de Québec et la réponse du directeur de "La Liberté", en page 4.

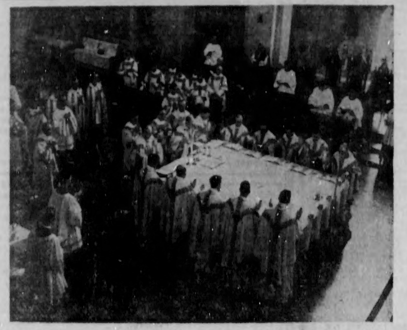
La Liberté et le Patriote
Fonds de défense St-Onge
M. Clément LeClaire, trésorier,
619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Ci-inclus don de $ .... pour le fonds de défense St-Onge et associés

Nom ....

Adresse ....

Ville ....



La photo ci-dessus a été prise le 26 mars dernier alors que Son Exc. Mgr M. Baudoux était entouré à l'autel, dans sa cathédrale de St-Boniface, de douze prêtres concélébrant avec lui la messe chrismale du Jeudi saint, grâce à une permission spécialement obtenue de S. S. Paul VI le 17 mars précédent de faire cette concélébration dès ce Jeudi saint 1964 "à titre d'expérience et pourvu qu'on évite la publicité". Le Concile avait étendu par l'article 57 de sa Constitution sur la Liturgie la faculté de concélébrer à divers cas, outre les messes d'ordination des prêtres et de consécration des évêques. Par sa permission spéciale S. S. le Pape a désiré commencer déjà à permettre cette extension, même si les rites de la concélébration ne sont pas encore insérés dans le pontifical et le missel. Il semble bien que ces rites auront été publiés pour le prochain Jeudi saint et qu'alors la concélébration pourra se faire dans l'Eglise entière.

Voici que Son Excellence a obtenu la permission d'une seconde concélébration, cette fois dans l'église de St-Pierre-Jolys, le dimanche 5 juillet prochain, à 10 h. 30 a.m., à l'occasion du 25e anniversaire d'ordination de cinq fils de cette paroisse franco-manitobaine, les RR. PP. Hilaire Gagné, Omer Robidoux, Wilfrid Sicotte, Jean Lambert et Thomas Paradis, O.M.I. Mgr Baudoux vient de terminer la préparation du cérémonial de la messe jubilaire, qui sera concélébrée selon le rite de la messe lue avec Mgr l'Archevêque en vertu du rescrit Prot. N. 1239/64, en date du 10 mai 1964, obtenu de la commission responsable de la mise en vigueur de la Constitution du Concile sur la Liturgie.

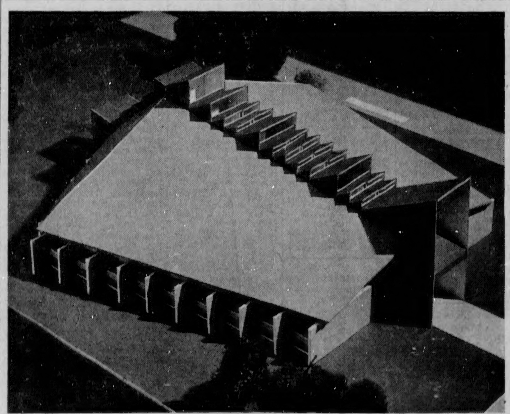
Ces derniers temps donc, Mgr Baudoux a préparé ce texte des cérémonies avec ses spécialistes diocésains en liturgie, a fait construire un autel spécial dans le choeur de l'église de St-Pierre-Jolys, a envoyé dans cette paroisse M. l'abbé Joseph Pageau, directeur diocésain de l'Office de Pastorale liturgique, qui a exercé les servants de messe. Mme René Préfontaine a dirigé plusieurs pratiques de la chorale qui aura la responsabilité du chant liturgique. C'est Mgr Baudoux lui-même qui donnera, dimanche prochain, l'homélie de circonstance.

Après la sainte messe, il y aura grand banquet au Centre Récréatif de St-Pierre, auquel participeront quelque 350 invités d'honneur, parents, amis et coparoissiens des cinq jubilaires. M. René Mulaire agira comme maître de cérémonies. Les principaux orateurs seront Mgr Baudoux, les jubilaires, M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé de St-Claude, le R. P. Charles Ruest, M. Fernand Lavergne, maire du village, etc. Il y aura aussi chant familial par des petits-neveux et nièces des jubilaires, lecture de messages envoyés par des parents qui n'ont pu venir à la fête, etc.

Après le banquet, soit vers 3 h. 30 de l'après-midi, les cinq jubilaires recevront au Centre Récréatif tous les parents, amis, bienfaiteurs, coparoissiens qui ne purent participer au banquet, mais désirent offrir leurs meilleurs voeux et félicitations aux cinq Oblats ordonnés à St-Pierre même par Mgr Yelle le 29 juin 1939 en présence de quelque 2,000 personnes.



"Aimer et Servir", telle est la devise des finissants du grand séminaire de St-Boniface qui paraissent ci-dessus, avec Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque, et M. Jean Piché, P.S.S., supérieur: de gauche à droite, MM. les abbés Yvon Dorais, fils de M. et Mme Rodolphe Dorais, ordonné prêtre le 27 juin à Drummondville, Qué., pour le diocèse de Prince-Albert, Sask.; Arthur Beaulieu, fils de M. et Mme Joseph-Luc Beaulieu, ordonné le 20 juin à Red Rapids, N.-B., comme membre de l'Institut "Voluntas Dei"; Robert Campeau, natif de Montréal, ordonné le 14 juin pour le diocèse de St-Boniface; Maurice Jeanneau, natif de Peterson, Sask., sera ordonné au mois de décembre prochain pour le diocèse de St-Boniface; Gérald Michaud, fils de M. et Mme Emile Michaud, de Delmas, Sask., où il fut ordonné le 14 juin comme membre de l'Institut "Voluntas Dei"; Fernando Bourassa, ordonné le 5 juin pour le diocèse de St-Paul, Alta; Santiago Acosta, né à La Asuncion, Estado Nueva Esparta, Venezuela, ordonné le 8 avril dernier pour le diocèse de Cumana, Venezuela; Normand Viens, natif d'Amqui, Qué., ordonné en cette ville le 21 juin pour le diocèse de Prince-Albert, Sask., et Robert Tremblay, fils de M. et Mme Henry Tremblay, de St-Gédéon, Lac-St-Jean, Qué., dont la date de l'ordination sera bientôt communiquée.



Depuis deux ans la paroisse du Précieux-Sang, à St-Boniface, projette des plans de construction d'une nouvelle église qui s'impose d'urgence, car le nombre toujours croissant de ses familles (675 à l'heure actuelle) requiert un temple plus ample et plus adéquat. Le comité de construction se compose ainsi: MM. Maurice Vachon, président, Léo Boissonneault, Joseph Rodrigue, Me Armand Dureault, François Muller, Albert Rousseau et Joseph Jamault. Ce comité se tient au courant des nouvelles exigences liturgiques. C'est pourquoi ses membres ont suivi, en février dernier, une série de conférences sur l'architecture des églises, à l'université de Manitoba. Mgr N.-J. Chartrand, chancelier de l'archidiocèse de Winnipeg, avait lancé l'idée de ce cours. MM. Gaboury et Michener, architectes, de St-Boniface et Winnipeg respectivement, furent deux des conférenciers. M. Zunic, de St-Boniface, était représenté. La maquette ci-dessus est une réalisation de MM. Etienne Gaboury et Associés, architectes de St-Boniface, et elle est à l'étude actuellement. Les circonstances veulent que l'on commence la réalisation de cet important projet paroissial le plus tôt possible.

Pas de géant dans l'enseignement français qui aura droit à 20% de l'horaire scolaire

On annonce cette semaine un nouveau pas de géant sur le chemin qui conduit au plein épanouissement du français dans les écoles manitobaines.

Sous la direction éclairée de M. G. M. Davies, directeur des Cours au sein du ministère de l'Instruction publique, et de M. Arthur Corriveau, coordonnateur du programme des langues, le Comité du Curriculum a accompli un très fructueux travail au cours des derniers mois. Après avoir préparé la matière des cours de Français I, II et III, après avoir organisé les classes de pédagogie préparatoires à ces nouveaux cours par Mlle Elise Comte, de St-Boniface, après avoir obtenu un changement quasi radical des manuels de classe de français (dix nouveaux manuels au cours élémentaire et huit, au cours secondaire) qui sont désormais fournis gratuitement par le Ministère, ce Comité vient d'obtenir la reconnaissance officielle d'un Cours de Littérature Française en 10e année, du coup obtenant que soit **doublé** le temps alloué à l'enseignement du français à ce niveau d'instruction.

Ce nouveau succès est dû tout particulièrement à la parfaite harmonie qui existe au sein du Comité du Curriculum et à la coopération entière de MM. Davies et Corriveau et autres responsables du ministère de l'Instruction publique. Le Comité du Curriculum, au niveau secondaire, se compose ainsi: M. Marcel Lancelot, président, Mlle Elise Comte, Sr Anne-Marie, Sr Louise-Gabrielle, Sr de Moissac, Sr Blandine-Marie, F.d.l.C., Mlle Céline Houde et M. Lucien St-Vincent. A noter que plusieurs d'entre eux travaillent pour la Commission Scolaire de St-Boniface qui leur accorda toujours sa plus enthousiaste collaboration.

Ce nouveau cours officiel de Littérature Française, qui double par le fait même le temps alloué à l'enseignement du français (désormais, au lieu de ne disposer pour le Français que de 12 pour cent de la journée scolaire, l'instituteur pourra employer 20 pour cent, c'est-à-dire qu'on accorde autant de temps à l'enseignement du français qu'à celui de l'anglais), montre aussi que le ministère de l'Instruction publique au Manitoba s'intéresse pour la première fois officiellement non seulement à l'enseignement parfait de la langue française, mais aussi à celui de la culture française. En d'autres mots, alors qu'auparavant on n'avait qu'un cours de français où tout entrait pêle-mêle, on jouira dorénavant de deux cours distincts: un cours de langue française et un cours de littérature française. Pour le moment, c'est-à-dire à partir de septembre prochain, cette situation nouvelle faite au français au Manitoba n'entrera en vigueur qu'en 10e année, mais éventuellement elle s'étendra aussi aux autres années scolaires. Le Comité du Curriculum continuera son travail de recherche et de préparation en ce sens.

Voici donc le contenu d'une lettre officielle envoyée par M Davies, le 26 juin dernier, au sujet de l'enseignement du Français dans les écoles secondaires pour l'année 1964-65:

Au cours de la récente année, dit-il, une étude considérable fut faite en faveur du Français dans tous les grades scolaires, et spécialement au niveau secondaire. Le but de cette lettre est de soumettre à l'attention des administrateurs, surintendants et instituteurs, les changements qui entreront en vigueur dès septembre prochain.

Tout d'abord, même dans les documents de langue anglaise, on se servira du mot "Français" pour désigner le cours de français préparé pour les élèves dont le français est la langue maternelle. Plus question de French Option ou de French French, mais de "Français".

Dans le nouveau Cours général, ce cours de Français dans les 10e, 11e et 12e années s'appelle Français 101, 201 et 301, respectivement. Le contenu de ces Cours est indiqué complètement dans une brochure spéciale du Comité du Curriculum, intitulée "Cours Général, Français 101, 201 et 301". Des copies de cette brochure seront envoyées aux écoles qui offriront ce cours de Français au cours général dès septembre 1964.

Le contenu du Français Grade IX et du Français 100 a été considérablement amélioré, tant dans les textes que dans son contenu. Ces révisions entreront en vigueur dès septembre prochain dans toutes les écoles où l'enseignement de ces sujets est donné aux élèves. Des copies de ces révisions seront envoyées à toutes les écoles donnant cet enseignement. De plus, elles recevront aussi le cours complet de Français 200 et 300 pour les grades XI et XII. Des copies additionnelles, si nécessaires, peuvent être demandées au Comité du Curriculum.

Littérature Française 100

Le sous-comité de Français, d'accord avec les recommandations du séminar sur le cours d'entrée à l'université, a préparé un cours rigoureux et parfait de Littérature Française (Français 100) pour les élèves dont le français est la langue maternelle et qui désirent approfondir cette discipline. La permission de prendre ce cours est accordé par l'hon. George Johnson, ministre de l'Instruction publique, sur une base d'essai durant l'année 1964-65.

La Littérature Française, là où elle est autorisée, doit être adoptée comme l'un des deux cours de Français: cours de langue et cours de littérature, et non pas cours de langue ou cours de littérature. Disons donc de nouveau qu'ainsi on double le temps accordé durant la journée scolaire à l'enseignement du français, la plus grande victoire obtenue depuis 1916 au Manitoba.

Les divisions scolaires qui désirent mettre ce cours de "Littérature Française 100" à la disposition de leurs écoles, doivent en obtenir la permission du Département d'Education en écrivant au Directeur des Cours, Edifices du Parlement, Winnipeg 1, Manitoba. La lettre de demande doit indiquer clairement l'école ou les écoles où ce cours de Littérature Française 100 sera donné, et le nombre approximatif d'élèves qui en tireront profit. Sur demande, on enverra aussi le programme de Littérature Française 100.

Contenu des cours

Le Manuel de 10e année sera "Le Français au Secondaire", tome 2, Collection Lagarde et Michard, Fournier, Bastide et Dulong, Edition canadienne. On sait que ce tome 2 fait partie des quatre tomes de "L'Initiation Littéraire" de la Collection Lagarde et Michard qui offre un choix de textes attrayants, nombreux et variés. Toutes les fois qu'il est logique de le faire, ces textes sont reliés à l'oeuvre dont ils ne sont souvent qu'une partie minime. De plus, une large part est réservée aux oeuvres modernes, et une nouvelle édition de cette Collection offre aux étudiants franco-manitobains l'occasion de mieux connaître leur pays et leur langue à travers les écrivains canadiens.

Comme les genres les plus populaires à notre époque sont le roman et le théâtre, les élèves de 10e année étudieront donc:

Un roman moderne, à choisir entre "La Petite Poule d'Eau" de Gabrielle Roy et "Les Voyageurs de l'Espérance" de Georges Duhamel;

Une pièce de théâtre classique, à choisir entre "Les Fourberies de Scapin" de Molière et "Les Plaideurs" de Racine.

Les livres de référence sont: Textes et Littérature (Bordas), Collection Lagarde et Michard, six volumes; Analyse Littéraire V, Michel Dassonville (éditions de l'université Laval, Québec); Théorie de l'Art et des Genres Littéraires, Suberville (Editions de l'Ecole, Paris); Théorie de la Versification, Suberville (Editions de l'Ecole, Paris); Littérature canadienne-française, Baillargeon (Fides); L'explication des Textes Littéraires, R. de P., deux volumes (Editions Ligel, Paris) et L'explication des Textes Littéraires, Maurice Lebel (Français et Canadiens), Editions de l'université Laval.

Rendez-vous à la grande soirée de la Fête Nationale Française

L'Union Nationale Française vient d'arrêter ses soirées sociales du samedi soir, tout récemment, pour ne recommencer que le 19 septembre prochain. Le comité n'est cependant pas en vacances. Tout en tenant des réunions spéciales pour affaires urgentes, il prépare une séance de films français qui aura lieu le dimanche 5 juillet, à 7 h. 30 p.m., à la salle de l'Union, 191, avenue Provencher. Membres et amis y sont cordialement invités. Des rafraîchissements seront servis.

Des efforts plus particuliers sont cependant dirigés vers l'organisation de la célébration de la Fête Nationale Française, qui aura lieu le samedi 11 juillet, à 7 h. p.m., dans la salle du Cercle Ouvrier, 175, avenue Cathédrale, St-Boniface. Tout le Manitoba français est invité à cette fête qui pourrait obtenir un succès sans précédent. Donc venez de St-Boniface, de Winnipeg, de Notre-Dame-de-Lourdes, de St-Claude, de partout. Vous êtes les bienvenus.

Le programme prévu se déroulera comme suit: ouverture à 7 h. précises. Les invités et les membres seront escortés à leurs tables réservées par les membres du Comité vêtus de costumes révolutionnaires rappelant le jour de la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789. La salle décorée à la française accueillera M. Damien Giordani, consul de France, comme président d'honneur, ainsi que d'autres personnalités bien connues dans les milieux français du Manitoba.

Après les souhaits de bienvenue des organisateurs, ce sera le banquet proprement dit. Ce banquet sera une surprise pour tous les gourmets, car le choix du menu et des bons vins de France ne comporte que ce qu'il y a de meilleur. De la musique française "en sourdine" accentuera le goût tout particulier de cette fête.

L'orchestre bien connue "Etoile Bleue" lancera ses premiers accords au moment du dessert, se tenant prête à lancer tout le monde sur la piste dès la fin du repas. Les différentes danses prévues aideront facilement à décider toute l'assistance à joindre ce tourbillon joyeux, car le 14 juillet tout le monde danse, même dans les rues. Une pluie de ballons multicolores ajoutera une note joyeuse à tout cela, et déclenchera quelques concours de danses avec prix à l'appui.

En somme, cette soirée du 14 juillet promet d'être le clou de la saison. C'est à vous, Français et amis de la France, et donc amis du plaisir de bon goût, d'en faire un succès complet.

Les places étant toutes "réservées", il serait bon de retenir vos tables dès maintenant. Adressez-vous aux membres du Comité de l'Union Nationale Française, ou composez 233-4841 ou 233-5692. Des billets sont également en vente chez Fontaine Electric, avenue Provencher.

Rendez-vous donc, sans faute, au grand bal de l'Union Nationale Française, ce 11 juillet 1964, à 7 h. du soir, au Cercle Ouvrier de St-Boniface. Vive la France!

CITE DU VATICAN — Un Noir a été nommé pour la première fois provincial des Verbites pour les provinces du sud des Etats-Unis. Il s'agit du Père Harold Perry qui était jusqu'à présent recteur du séminaire interracial et international de Bay St. Louis dans le Mississippi. Les Verbites comptent 600 membres aux Etats-Unis.

Les Jésuites du Canada français désormais groupés en 2 provinces

MONTREAL — Le 24 juin, on a annoncé aux Jésuites canadiens d'expression française un événement important.

En effet, par un Décret officiel, daté du 5 juin 1964, mais prenant effet le jour de la Fête nationale des Canadiens français, le T. R. P. Général de la Compagnie de Jésus, à Rome, le R. P. Jean-Baptiste Janssens, a proclamé la division de la province jésuite, appelée Province du Bas-Canada, en deux autres provinces autonomes, qui s'appelleront Province de Montréal et Province de Québec.

A la même occasion, le Père Général des Jésuites a nommé, comme Supérieurs provinciaux des deux nouvelles provinces, le R. P. Jean-d'Auteuil Richard, S.J., pour la Province de Montréal, avec résidence à Montréal, 3215, chemin de la Côte Ste-Catherine, et le R. P. Guy Fortier, S.J., pour la Province de Québec et dont la résidence sera au 14, rue Dauphine, Québec 4.

Comme l'on sait, le R. P. Richard était déjà supérieur provincial de la ci-devant Province du Bas-Canada. Le P. Fortier, qui était recteur du collège de St-Boniface, au Manitoba, quitte ce poste pour assumer celui de Provincial de la Province de Québec.

Le territoire de la Province de Montréal comprendra d'abord les cinq diocèses de la Province ecclésiastique de Montréal, c'est-à-dire: Montréal, Joliette, Valleyfield, Saint-Jean et Saint-Jérôme, plus les diocèses de St-Hyacinthe, Mont-Laurier et Hull.

Tout le reste du territoire de l'ancienne Province du Bas-Canada, y compris les régions des Prairies et du Nord-Ontario, appartiendra à la Province de Québec.

Les actuels champs de missions confiés aux Jésuites canadiens-français seront aussi partagés entre les deux nouvelles Provinces, l'Ethiopie et le Brésil devant désormais relever de la Province de Québec, l'Extrême-Orient et Haïti de la Province de Montréal.

Si l'on fait abstraction de la soixantaine de Jésuites canadiens qui font maintenant partie d'autres Provinces de l'Ordre, la Province du Bas-Canada compte, au moment de la division, environ 800 membres, qui seront distribuées, à peu près également dans les deux nouvelles Provinces.

Toutefois, comme plusieurs maisons qui seront communes, au moins pendant quelque temps, comme le Noviciat, le Scolasticat, la Maison des Ecrivains (Maison Bellarmin), sont situées surtout dans le territoire de la Province de Montréal, un assez bon nombre de Jésuites de la Province de Québec: professeurs, étudiants, etc., résideront momentanément dans la Province de Montréal.

Les personnes d'un certain âge se rappelleront à l'occasion de cette division, un semblable événement, qui avait lieu il y a juste 40 ans. En effet, en 1924, l'unique Province jésuite du Canada donnait naissance à la Province du Haut-Canada, pour les jésuites de langue anglaise (qui comprend aujourd'hui plus de 450 membres), et à la Province du Bas-Canada qui a sans cesse augmenté, au point de rendre nécessaire la division actuelle.

(Communiqué)

La Liberté et le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi, au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction La Liberté et le Patriote 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-5401)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3413)

Abonnements: 1 an, $3.50; 21 mois, $5.00; 33 mois, $7.50; 45 mois, $10.00; à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Relais d'Europe

Grâce à la série "Relais d'Europe", nous avons pu voir, depuis le début de juin, diverses émissions dramatiques ou musicales réalisées par les télévisions de France, de Suisse ou de Belgique.

Le jeudi 9 juillet, à 10 h. 30 du soir, les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada assisteront cette fois à deux spectacles de variétés, productions de la télévision belge et de la télévision de la Suisse romande.

Le premier spectacle, intitulé "Suite en 16", a remporté la Rose de Bronze, soit le troisième prix au Festival international de variétés de Montreux en 1963. Comme son titre l'indique, il s'agit d'une suite en seize tableaux, en seize variations et en seize idées musicales. Pour montrer cette émission, le réalisateur Serge Leroy, le décorateur Pierre Corbusier et le chorégraphe Patrick Belda se sont simplement laissé guider par la musique o r i g i n a l e d'Etienne Verschueren.

Cette immense fresque de musique légère est animée par les chanteurs Fud Leclerc, Cecilu Forde, Claude Nougaro et Barbara, par le tromboniste Albert Mertens et son frère, Théo, trompettiste, par le vibraphoniste Sadi et les musiciens d'Henri Segers et par les danseurs du Ballet du Théâtre Royal de la Monnaie de Bruxelles.

A cette vivante émission, où de petits dessins animés humoristiques servent de traits d'union entre les tableaux, nous verrons notamment une séquence, intitulée les Pyramides, au cours de laquelle seuls les mouvements de la caméra importent. Parmi les autres numéros au programme, mentionnons un étincelant duo de cuivres par les frères Mertens, une Petite Valse où les caméras elles-mêmes se croient à Vienne, une parodie de ballet espagnol et un curieux duo où s'opposent un violoncelliste classique et un saxophoniste de jazz.

Après cet amusant spectacle, les téléspectateurs de "Relais d'Europe" seront invités par la Suisse à se divertir avec les vedettes de l'émission "Ah! quelle joie!", présentée par le fantaisiste Louis Massis et l'annonceuse Anne-Marie. Cette émission nous promet des chansons par Frida Boccara, Jean-Yves Gran et Jacqueline Boyer, un numéro de danse burlesque et un numéro d'imitations.

Nos longs métrages

Le samedi 4 juillet, à 8 h. 30, "Coiffeur pour dames", comédie de Jean Boyer, avec Fernandel, Blanchette Brunoy et Renée Devillers. Mari, tondeur de moutons provençal, devient un coiffeur à la mode.

Et à 10 h. 45, "L'Ennemi dans l'ombre", film d'espionnage avec Roger Hanin, Bernard Blier et Estelle Blain. Un jeune agent doit enquêter sur l'assassinat d'un des chefs du Service d'espionnage français.

Le dimanche 5 juillet, à 9 h., "Diamant noir", comédie dramatique avec Gaby Morlay, Charles Vanel, Louise Carletti et Maurice Escande. Après la mort de sa femme, un banquier croit que celle-ci l'a trompé et délaisse peu à peu sa fille.

Et à 10 h. 30, "Cette nuit-là", film policier avec Mylène Demongeot et Maurice Ronet. Le directeur d'une société d'édition est très attiré par la femme d'un de ses employés. Celui-ci, jaloux, croit son bonheur conjugal menacé.

Le lundi 6 juillet, à 10 h. 30, "J'ai dix-sept ans", avec Aimé Clariond, Gérard Néry et Jacqueline Delubac. Un jeune lycéen porte une affection exagérée à sa mère.

Le jeudi 9 juillet, à 8 h., "Les Belles de nuit", fantaisie poétique avec Gérard Philippe, Martine Carol et Gina Lollobrigida. Un jeune musicien, souffrant de la médiocrité de sa vie d'artiste, s'évade de la réalité grâce au rêve.

Le vendredi 10 juillet, à 8 h. 30, "Le Combat dans l'île", drame psychologique avec Romy Schneider, Jean-Louis Tritignant et Henri Serre. Trahi par un compagnon, un jeune terroriste se réfugie avec sa femme chez un ami d'enfance.

Et à 10 h. 30, "La Parole donnée", drame avec Leonardo Vilar et Norman Bengell. Un simple d'esprit a fait le voeu de porter une croix dans une église dédiée à Ste-Barbe, si elle lui guérissait son âme.

Au poste CBWFT

SAMEDI 4 JUILLET

5.00—Langue vivante
5.15—Sports d'été
6.15—Nouvelles
6.30—Roman de la science
7.00—Guerre des aigles
7.30—Rencontre des musiciens
8.00—Rendez-vous Côte d'Azur
8.30—Billet de faveur: "Coiffeur pour dames"
10.00—Détective international
10.30—Votre choix
10.45—Cinéma: "L'Ennemi dans l'ombre"

DIMANCHE 5 JUILLET

4.00—Sports du monde
5.00—Charlot
5.30—L'Homme et le fleuve
6.00—Connaissance du monde
7.00—Temps présent
7.30—Robin des Bois
8.00—En reprise
9.00—Cinéma du dimanche: "Diamant noir"
10.30—Cinéma: "Cette nuit-là"

LUNDI 6 JUILLET

5.15—Ulysse et Oscar
5.45—Ouragan
6.15—Nouvelles
6.30—Roman de la science
7.00—Les Travaux et les jours
7.30—Mes trois fils
8.00—Rouli-roulant
9.00—Sérénade
9.30—Premier prix
10.00—Copain, copain
10.30—Cinéma: "J'ai dix-sept ans"

MARDI 7 JUILLET

5.15—Ulysse et Oscar
5.45—Au clair soleil
6.15—Nouvelles
6.30—Courrier du cinéma
7.00—Caméra '64
7.30—Gendarmerie Royale
8.00—Filles d'Eve
8.30—Jeunesse oblige
9.00—Lune de miel
9.30—Bonsoir amitiés
10.00—Sur la corde raide
10.30—A être annoncé

MERCREDI 8 JUILLET

5.15—Roquet belles oreilles
5.45—Kosmos 2001
6.15—Nouvelles
6.30—Roman de la science
7.00—L'Exposition universelle 1967
7.30—Plus on est de fous
8.00—Dans tous les cantons
8.30—La Cité sans voiles
9.30—Remise des îles à l'Exposition
10.00—Charlottetown 1864
10.30—Canada

JEUDI 9 JUILLET

5.15—Ulysse et Oscar
5.45—Le Roi de la jungle
6.15—Nouvelles
6.30—Courrier du cinéma
7.00—Afrique noire, d'hier à demain
7.30—Le Chevalier de Maison-Rouge
8.00—Cinéma de Paris: "Les Belles de nuit"
9.30—Hollywood présente
10.30—Relais d'Europe

VENDREDI 10 JUILLET

5.15—Ulysse et Oscar
5.45—CF-RCK
6.15—Nouvelles
6.30—Roman de la science
7.00—Vingt ans express
7.30—Denis la petite peste
8.00—Adèle
8.30—Cinéma international: "Le Combat dans l'île"
10.15—Les Affaires de l'Etat
10.30—Cinéma: "La Parole donnée"

Chronique sportive

Léo Dandurand fut un grand sportsman en plus d'être un ami fidèle et un compagnon dévoué

par Jacques LEMOYNE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Les dépêches nous apprenaient, il y a quelques jours, la mort de M. Léo Dandurand. Ce grand sportsman était natif des Etats-Unis, mais c'est au Canada, et surtout au Canada français qu'il s'est identifié toute sa vie. Sa famille demeurait aux Etats-Unis quand il vint à Montréal recevoir ses premières leçons de calcul et d'arithmétique. Il profita très bien de ces leçons puisqu'il parvint à édifier un empire qui, à l'instar des anciennes colonies françaises, s'étendit de Montréal à la Louisiane J'ai connu M. Dandurand alors que j'étais un tout jeune garçon. Il avait fait un voyage de pêche à un des lacs que fréquentait mon père. Nous l'avions rencontré en compagnie de Cecil Hart a l'époque ou les Canadiens connaissaient quelques-unes de leurs plus belles heures. J'ai conservé précieusement la signature de Hart et de Dandurand, signatures que j'avais obtenues alors que je savais à peine lire moi-même. J'ai revu ensuite M. Dandurand plusieurs années plus tard, alors que le hasard m'avait conduit dans la métropole où je devais amorcer ma carrière de chroniqueur sportif. Affable et toujours soucieux de plaire, M. Dandurand voulut bien se souvenir de ce voyage et il me montra même une photo prise à cette occasion.

Mais Léo Dandurand était plus qu'un riche amateur de pêche: ce fut un homme dans tout le sens qu'on peut donner à ce mot. Actif, il commence à s'occuper de courses avec Joe Cattarinich et leurs entreprises couvrirent bientôt le Québec et une partie des Etats-Unis. Joe inventa même la barrière qu'on utilise partout en Amérique du Nord pour le départ des courses de chevaux. M Dandurand ne se contenta pas de faire des profits avec ses entreprises: il sut aussi investir son argent dans les sports. Il acheta la franchise des Canadiens et en fit une équipe gagnante. Il s'intéressa aux Alouettes de Montréal au cours des années difficiles de leurs débuts et il demeura attaché à cette équipe pendant plusieurs années. Incapable d'obtenir la direction complète de l'équipe il se retira mais n'en continua pas moins à suivre les joutes de hockey. Il était aussi propriétaire de plusieurs restaurants dont le plus fameux fut le Café Martin à Montréal. Dandurand croyait fermement à la libre entreprise et il se sentait gêné par l'atmosphère politique actuelle. Mais parions que s'il l'avait voulu il aurait su s'adapter à toutes les situations et qu'il aurait été capable de réussir sa vie tant et aussi longtemps qu'on lui aurait accordé cette liberté qu'il chérissait tant et qu'il respectait tant chez les autres.

Ajoutons que M. Dandurand ne fut jamais mesquin et jamais dépensier. Homme juste, il était aussi très charitable. Il savait venir en aide discrètement à ceux de ses anciens amis et employés qui étaient dans la dèche. Il ne s'est jamais glorifié de ses charités, mais elles sont connues. Cet homme qui avait tout reçu du sport a été grand parce qu'il avait appris aussi à donner.

Dehors!

L'Union Soviétique continue d'utiliser les sports pour se faire du capital politique. Dernièrement, à Wimbledon, un joueur de Russie qui n'avait aucune chance de gagner bien entendu, a fait la manchette des journaux parce qu'il a refusé de rencontrer un joueur d'Afrique du Sud. Les directeurs du tournoi de Wimbledon auraient du intervenir immédiatement et rayer à vie le nom de ce joueur de leur liste d'invités. Et si l'Union Soviétique n'aime pas ce genre de décision le plus simple serait de rayer le nom de ce pays de la liste des invités au tournoi. Si on agissait ainsi dans le monde des sports on parviendrait peut-être a retrouver un peu de bon sens dans les compétitions internationales. La politique occupe une plus grande partie de la place que le sport et il va falloir que cela cesse. Les Russes savaient très bien que l'Afrique du Sud était inscrite au tournoi: rien n'obligeait les moscovites à accepter l'invitation de participer au tournoi si elle ne tenait pas à contaminer ses joueurs. L'URSS aurait sans doute pu se faire représenter par quelques joueurs hongrois, accompagnés de policiers secrets chargés de les empêcher de fuir leur pays!

Depuis la fin de la guerre les puissances démocratiques plient l'échine devant les Russes, chaque fois que ces derniers utilisent les sports comme moyen de propagande politique. Un seul homme a refusé de plier devant les Russes et ce fut un Canadien, Robert LeBel, alors président de la Fédération Internationale de hockey sur glace. Les Russes et leurs amis n'ont pas participé au tournoi et personne ne s'en est plaint. Il faudrait faire cela plus souvent! Les Russes ne veulent pas laisser leurs athlètes sortir de leur pays à moins qu'il ne laissent des otages à la maison. On les fait suivre par la police secrète et on viole en plus tous les règlements de l'amateurisme. Cette situation a trop duré nous semble-t-il. Il faudrait des protestations massives et nous espérons que les dirigeants du sport amateur en notre pays vont être les premiers à attacher le grelot. Si les Russes ne veulent pas faire du sport légalement et pour le plaisir de faire du sport qu'on les mette simplement à la porte: nous avons assez de politiciens au Canada sans en importer de l'extérieur.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Messe dominicale
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Temps nouveaux-missions nouvelles
11.45—Nos artistes invités
11.59—Signal horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro: Juifs
1.30—Nations au micro: Italiens
2.30—Nations au micro ukrainiennes
3.00—Mélodies populaires
3.30—Nations au micro polonaises
4.00—Nations au micro ukrainiennes
4.30—Nations au micro polonaises
5.00—Nations au micro: Allemands
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Quand l'opéra se donne des airs
7.00—Radio-Journal, Philosophes et penseurs
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Match Intercités
10.00—Terre nouvelle
10.30—L'heure exquise
10.33—Concert léger
11.00—Septième jour
11.30—Nouvelles, Pensée du soir Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

6.30—Ouverture. Prévisions atmosphériques
6.31—Réveille-matin.
6.44—Radio-Journal
6.53—Réveille-matin
6.54—Les sports
7.00—Nouvelles
7.05—Prière du matin
7.15—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Les sports
7.40—Réveille-matin

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—Téléphone magique
9.30—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Radio-Journal, Inspecteur Tanguay
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Chronique sport.
12.14—Variétés musicales
12.30—Variétés musicales
12.45—Choix des jeunes
1.00—Nouvelles. Condition des routes, Marché des bestiaux
1.15—Variétés musicales
1.20—Ce qu'il y a de mieux pour bébé
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Partage du jour
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Radio-Sacré-C.
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles, Ranch 1050
4.25—D'une page à l'autre
4.30—Plein soleil
4.43—Entracte musical
4.55—Chronique sport.
5.00—Nouvelles
5.15—Succès du jour
5.30—Succès du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Sélection spéciale
6.45—Le Rosaire
7.00—Nouvelles Carnet mondain
7.15—Coeur à coeur
11.00—Le bel âge
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

LUNDI

7.30—Interview ou intermède
8.00—Le lied
8.15—Au clavier
8.30—La revue des arts et des lettres
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI

1.20—Un instant madame
7.30—Interview ou intermède
8.00—Rien qu'une chanson
8.30—Regards sur le Canada français
9.30—Hier et aujourd'hui
10.00—Concerts symphoniques

MERCREDI

7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Petit concert
8.30—L'homme américain
9.00—Informations
9.30—Concert du mercredi

JEUDI

1.20—Un instant madame
7.30—Les petites symphonies
8.00—Variétés de Québec
8.15—Trio vocal
8.30—Place publique
9.00—Informations
9.30—Nos nations
10.15—Sérénade
10.30—Récital d'orgue
11.30—Variétés de Québec

VENDREDI

5.30—Echos de St-Pierre
8.00—Chorales du Canada français
8.30—Les auteurs étrangers
9.00—Trente minutes d'informations
9.30—Festivals

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.14—Variétés
12.25—Actualités
12.30—Union des électeurs
12.45—Variétés
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions du temps
1.10—Condition des routes
1.15—Variétés
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Folklore
1.45—Carrousel
2.30—Digest Music Hall
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—Les succès du jour
5.30—La langue bien pendue
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.20—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Au clavier
7.30—La soirée du hockey
9.15—Chronique sport. et musique
9.30—Trente minutes d'information
10.00—Visite aux chansonniers
10.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

Division Scolaire Montagne no 28

On demande des applications d'instituteurs ou institutrices pour les écoles secondaires de la division pour septembre 1964.

Salaire d'après l'échelle en vigueur:

Classe III	3,700.00 à 5,300.00	4 x 150.00 — 5 x 200.00
Classe IV	4,300.00 à 7,300.00	12 x 250.00
Classe V	4,700.00 à 7,700.00	12 x 250.00
Classe VI	5,100.00 à 8,100.00	12 x 250.00

Intégration complète dans cédule.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Guy Deloquis, secrétaire, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Téléphone: 72. 49-213-T.F.

LE DISTRICT SCOLAIRE LORETTE OUEST No 990

demande une institutrice qualifiée, catholique, pour enseigner les années 1, 2, 3 et 4. Salaire selon l'échelle du gouvernement. **S'adresser à: Alex. Landry, sec.-trés., Boite 9, Lorette, Man. Téléphone: 225.** 9-459-T.F.

ON DEMANDE

Maitre ou maitresse bilingue et catholique pour une classe de 8e année (22 élèves) dans l'école de Willow-Bunch. Ecole moderne, 20 classes, gymnase, etc. **S'adresser à Gérard-M. Verhelst, principal, Willow-Bunch, Sask.** 12-563-14P.

ON DEMANDE

Deux institutrices pour école élémentaire de quatre classes, située dans le village. Bons chemins à l'année. Salaire au-dessus de l'échelle du gouvernement selon expérience et références fournies. **S'adresser au Secrétaire, District Scolaire Consolidé d'Otterburne no 2400. Téléphone: 320-12.** 12-413-T.F.

ON DEMANDE

Une institutrice bilingue qualifiée pour enseigner les années 1 à 4 à l'école de Lorette Est no 993. Salaire selon qualifications. Pour plus de renseignements, **écrire ou téléphoner à Ida Landry, sec.-trés., Lorette, Man. Téléphone: 279.** 12-565-15C.

ON DEMANDE

Pour l'année 64-65, institutrice qualifiée bilingue pour le District Scolaire Ile-de-Chênes no 995, sur chemin de gravier, à trois milles du village, téléphone dans l'école, chauffage à l'huile. Environ 26 élèves. Année 1-8. Salaire selon qualifications et expérience. Pour tous autres renseignements, **s'adresser à Gérard Beauchemin, Ile-de-Chênes, téléphone: Lorette 377, ou à Achille Trudeau, téléphone: Lorette 589.** 14-602-T.F.

ON DEMANDE

Pour l'école séparée d'Edam, Sask., un instituteur (trice) pour enseigner les cours anglais aux années 1 à 4 et 5 à 8 inclusivement. Salaires courants de ce district et boni intéressant pour personne pouvant enseigner le français aussi. **Envoyez toutes demandes à D. Lepage, sec., Edam, Sask.** 14-601-15C.

.. MISSIONS CATHOLIQUES .. INDIENNES, RED LAKE, ONT.

Requièrent trois instituteurs (trices) qualifiés de préférence pour 3 écoles indiennes. Années: 1 à 3, 1 à 4, 1 à 5. Salaires équivalents à ceux du Département Indien avec boni et transport. **Informations: R. P. E. Benoit, O.M.I., C.P. 348, Red Lake, Ont. Téléphone: 474.** 14-600-18C.

ON DEMANDE

Pour l'école séparée de Spiritwood les services de 4 maitres ou maitresses pour les années 2, 3, 6 et 8. **S'adresser à M. John Veillet, secrétaire, Spiritwood, Saskatchewan.** 14-599-16C.

ON DEMANDE

Pour l'Ecole Consolidée de St-Lazare no 2366, une institutrice bilingue pour enseigner la 5e année et une pour l'année "Opportunity". Salaire selon échelle du Département d'Education, et en plus, un boni de $100 à $200 selon qualifications. **S'adresser à Geo.-A.-A. Fouillard, sec.-trés., St-Lazare, Man.** 11-528-14C.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice pour enseigner les années 4 à 8. Devra assumer position de principal. Salaire d'après octroi du gouvernement. Pour plus de renseignements, **s'adresser au secrétaire-trésorier, Jean Gérardy, Ecole Grenier no 1446, St-Labre, Man.** 9-457-E.O.W.-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA PLAINE DU CHEVAL BLANC no 20

sollicite des demandes pour deux instituteurs (t r i c e s) qualifiés pour enseigner l'anglais, aussi des instituteurs (trices) qualifiés bilingues pour les sujets suivants: français accéléré, dactylographie, culture physique et ceux du cours général. Entreront en fonction en septembre 1964 dans nouveaux Instituts collégiaux à Elie (27 milles à l'ouest de Winnipeg) sur route Trans-Canada et à St-Laurent (55 milles de Winnipeg) sur route no 6.

Salaires d'après l'échelle en voie de négociation.

On obtiendra formules de demande et information supplémentaire **en appelant Elie no 2 ou en écrivant au soussigné Oris-J. Aquin, sec.-trés., C.P. 88, Elie, Man.** 1-241-T.F.

ON DEMANDE

2 instituteurs, hommes ou femmes catholiques pour l'école de Sandy Bay dans le vicariat de Mgr Paul Dumouchel, O.M.I. Pour tous renseignements, **s'adresser au R. P. Hector Thiboutot, O.M.I., R.C.M. Island Falls, via Flin Flon, Man.** 13-586-14P.

ON DEMANDE

Instituteurs ou institutrices qualifiés pour enseigner à l'école Consolidée de St-Georges no 2403. Salaire $200.00 de plus que l'octroi du gouvernement. Service d'autobus q u o t i d i e n. Pour plus de renseignements, **s'adresser à Jean Dupont, sec.-trés., St-Georges, Man. Téléphone: 367-2927.** 13-465-18C.

ON DEMANDE

Institutrice pour école maternelle française. Heures: 9 h. à 11 h. 30 a.m. **S'adresser à M. l'abbé Bélanger, curé, 289, rue Dussault, avant le 10 juillet. Signaler: ALpine 3-4564.** 13-598-15C.

Au Sacré-Coeur

Naissance

M. et Mme Noël Pilloud sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille, née le 15 juin et baptisée le 28 juin en l'église du Sacré-Coeur, sous les noms de Colette-Yvette-Marie. Les parrain et marraine furent M. et Mme Georges Côté, d'Haywood, oncle et tante de l'enfant.

Décès

Le 21 juin est décédé à Revelstoke, C.-B., M. Eugène-Marie Boittiaux, âgé de 55 ans.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu de St-Boniface et le service funèbre fut chanté en l'église du Sacré-Coeur. L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Simone; deux fils, Raymond et François; son père, Eugène, de Winnipeg; trois frères, Edouard et Jean, de Winnipeg, et Robert, de St-Boniface; trois soeurs, Mmes J. McLaren, d'Elsa, Yukon, J. Harris Prescott, de la Californie, et Mme D. Kirkman, de Winnipeg. Sa mère le précéda dans la tombe en 1954.

Pèlerinage

Le pèlerinage annuel à Ste-Anne-des-Chênes aura lieu le mercredi 22 juillet 1964.

Le départ par autobus se fera devant l'église à 9 h. moins quart; la messe sera chantée à Ste-Anne à 10 h. Le prix est de $1.00 aller-retour et vous êtes priés de donner votre nom soit à Mme O. Forcier (SPruce 5-1506) ou L. Alarie (775-5544). Cordiale bienvenue à tous.

Fête de sainte Anne

Pour rehausser la fête de notre patronne, il a été décidé qu'il y aurait un déjeuner-communion le dimanche 26 juillet, après la messe de 9 h.

Il nous ferait plaisir d'y rencontrer toutes nos Dames de Ste-Anne, les anciennes présidentes, etc.

Venez donc toutes mesdames, le dimanche 26 juillet!

Winnipeg

25e anniversaire de mariage de M. et Mme J.-E. Villeneuve

Le 28 juin dernier, M. et Mme J.-E. Villeneuve, de 30 Primrose Crescent, célébraient 25 ans de mariage.

Pour la circonstance leurs enfants tinrent à leur offrir une fête intime et leur présenter de magnifiques cadeaux appropriés.

Aussi un groupe imposant de parents, amis et membres du Club Lydia, se réunissaient en "soirée-surprise" p o u r témoigner de leur appréciation à ce couple dont la franchise et la jovialité avaient su enrichir une amitié de longue date.

Au cours de la s o i r é e, M. Georges Guertin, président du Club Lydia, se fit le porte-parole des présents pour souhaiter bon anniversaire et bonheur continuel aux héros de la fête.

Il invita Mme Marie-Louise Villeneuve et Mme Marie-Anne Carignan, mères respectives des jubilaires, à leur présenter un cadeau au nom des parents et amis réunis en cette circonstance. A leur tour, M. et Mme J.-E. Villeneuve se dirent très enchantés de ce geste spontané et remercièrent tous et chacun d'être venus partager leur joie. Après quoi ils durent se résoudre à couper le gâteau anniversaire.

Après une succulente collation, préparée sous les soins de Mme Claire Gauthier, les amis se séparèrent enchantés de cette rencontre en se promettant bien de la répéter à l'occasion.

LE DISTRICT SCOLAIRE ST-JOSEPH No 945

demande un instituteur ou une institutrice qualifié, bilingue, catholique, pour enseigner les années 3, 4 et 5 en septembre 1964. Salaire selon l'échelle du Gouvernement. **S'adresser à Mme Lorraine Delorme, sec.-trés., St-Joseph, Man., téléphone: Letellier 2285.** 12-560-T.F.

ON DEMANDE

Pour ouverture d'une nouvelle école secondaire: 2 professeurs pour sciences et mathématiques aux années secondaires. Salaire suivant échelle et selon qualifications. **S'adresser en donnant références à A.-H. Lepage, sec.-trés., C.P. 459, Gravelbourg, Sask.** 14-612-19C.

Pour la libération des détenus politiques en pays communistes

NEW YORK (CCC) — Me James Donovan, l'avocat de New York qui a négocié l'échange de Gary Powers, pilote de l'avion U-2 abattu au-dessus du territoire soviétique, contre un espion russe arrêté aux Etats-Unis, puis a obtenu la libération des anticastristes faits prisonniers à Cuba lors de l'invasion manquée de la Baie des Cochons, a annoncé qu'il s'était entretenu avec le pape Paul VI d'un nouveau plan pour la libération des prisonniers politiques détenus dans les pays du bloc soviétique.

Il n'a pas voulu révéler les détails de ce plan ni l'accueil que le Pape lui avait réservé, se contentant de dire qu'il provoquera un grand intérêt lorsqu'il sera rendu public.

Avis aux abonnés
Tarif des Abonnements à La Liberté et le Patriote

CANADA

1 an: $3.50 — 21 mois: $5
33 mois: $7.50 — 45 mois: $10

Hommage de "La Survivance" au R. P. Paul-Emile Breton, O.M.I.

"Le Père Breton s'est donné sans réserve au travail que lui ont confié ses supérieurs et c'est bien là la note caractéristique de toute sa vie". C'est en ces termes que Son Exc. Mgr Henri Routhier, O.M.I., résuma la carrière sacerdotale et apostolique du R. P. Paul-Emile Breton, O.M.I., décédé subitement le mercredi 17 juin, et dont le service fut chanté samedi en l'église de St-Albert par son ancien provincial, devenu vicaire apostolique de Grouard, Mgr Routhier lui-même, qui prononça également l'éloge funèbre.

C'est avec surprise et profond regret que les confrères du Père Breton dont bon nombre était en retraite annuelle apprirent que la mort venait, sans avertissement aucun, de le cueillir. Et ces regrets furent partagés par toute la population franco-albertaine à qui la triste nouvelle fut transmise par les ondes de CHFA. Le matin, il avait célébré sa messe au couvent des religieuses de l'Assomption; il avait pris son déjeuner avec la communauté de St-Joachim; à huit heures et quinze il se plaignait de fortes douleurs à l'estomac et il était conduit à la salle d'urgence de l'hôpital Général où il rendit son âme à Dieu moins de dix minutes plus tard. Ainsi se terminait une vie toute entière consacrée au service de Dieu, de l'Eglise et de la Patrie.

Né à St-Hyacinthe du mariage de Louis-Hélie Breton et d'Eva Casavant, le défunt aurait eu 62 ans le 14 septembre prochain. C'est à l'académie Girouard et au séminaire de sa ville natale qu'il fit ses études primaires et classiques. Le 11 juillet 1925, il prenait l'habit des Oblats au Noviciat Notre-Dame-des-Anges, Ville LaSalle, et l'année suivante, il entreprenait ses études théologiques au Scolasticat St-Joseph d'Ottawa. C'est Son Exc. Mgr Joseph Guy, O.M.I., alors vicaire apostolique de Grouard, qui lui conféra le sacerdoce le 3 mai 1930 en l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa. Dès le 29 septembre suivant il recevait sa première obédience pour le Juniorat de Colebrooke, N.H., où il ne devait séjourner qu'une année. Revenu au Canada il exerça successivement son ministère à l'Université d'Ottawa, à la paroisse St-Sauveur de Québec, au sanctuaire Notre-Dame du Cap-de-la-Madeleine.

C'est au tout début de février 1939 que le Père Breton, répondant à l'invitation que lui avait faite le R. P. Henri Routhier, O.M.I., alors provincial, reçut son obédience pour la Maison St-Joachim d'Edmonton et devint rédacteur et directeur de notre journal "La Survivance". Durant les 14 années qu'il s'y dévoua, il s'intéressa activement à l'Association canadienne-française de l'Alberta dont il devint le secrétaire général. C'est également durant cette période d'activités intenses qu'il fut avec Mgr Maurice Baudoux l'âme dirigeante du mouvement qui a donné naissance aux quatre postes radiophoniques qui sont actuellement au service des Canadiens français du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Celui d'Edmonton, le poste CHFA, fut en particulier l'objet de son dévouement et de son affection. Durant les quatre premières années de son existence le Père Breton exerça les fonctions de secrétaire de Radio Edmonton Limitée.

En juillet 1953, sentant que ses forces physiques ne pourraient pas supporter bien longtemps les fatigues occasionnées par des tâches aussi importantes que nombreuses, il fit part de ses craintes à son provincial d'alors et le 2 septembre il quittait "La Survivance" et ses oeuvres connexes pour devenir historiographe de la congrégation des Oblats de l'Alberta. C'est à ce titre qu'il publiait successivement "Forgeron de Dieu" (vie du Frère Antoine Kowalczyk), "Grand chef des prairies" (vie du Père Lacombe), "Mgr Grandin vous parle", "Vital Grandin", "Au pays des Peaux de Lièvres" (vie du Frère Kearney). Ce n'était d'ailleurs pas ses premiers essais dans le domaine des lettres. Durant ses années de scolasticat il s'était exercé à cet apostolat par la plume en composant les paroles de 27 cantiques que l'on retrouve dans le recueil du R. P. Conrad Latour. Il avait également publié au cours des années une histoire du Cap-de-la-Madeleine ainsi que ses impressions du voyage en Europe, intitulées "Paysages de l'année sainte".

Cette préparation à l'art littéraire, le Père Breton la compléta durant les années qu'il passa au journal où ses éditoriaux, en particulier, étaient toujours remarqués et appréciés. Doué d'un style précis, clair et nerveux, le Père Breton n'a jamais craint de s'attaquer aux problèmes les plus épineux, de prendre des positions claires et nettes, se laissant toujours guider par ses principes, n'ayant en vue que ce qu'il croyait être le plus grand bien de ses compatriotes et non sa popularité ou sa gloriole personnelle. Sans doute était-il permis de différer d'opinion avec lui mais jamais l'on a pu mettre en doute sa sincérité, sa loyauté et son désintéressement.

A cette tâche d'écrivain, les supérieurs ajoutèrent celle de vice-postulateur de la cause de béatification de Mgr Grandin et celle d'archiviste provincial. Des études spécialisées l'avaient fort bien préparé à remplir ces différentes fonctions. En 1954-55, il avait suivi les cours de l'Institut d'Ethnologie de Paris et il passa de longs mois à se documenter aux archives de la Maison générale des Oblats à Rome.

L'inhumation se fit dans le terrain réservé aux Oblats dans le cimetière de St-Albert. Comme le Père Breton en avait fait la demande expresse dans son testament, un vibrant "Salve Regina" fut chanté sur sa tombe par toute l'assistance.

J. P.

(La Survivance, Edmonton)

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 50 ans (1914)

A la suite de la mise en nomination des candidats en vue de l'élection provinciale prochaine, on remarquait qu'un seul candidat avait été élu par acclamation: c'était M. Aimé Bénard, élu député du comté d'Iberville.

A la suite de l'assassinat de l'archiduc d'Autriche à Sarajévo, cette ville a été placée sous la loi martiale à cause des manifestations anti-autrichiennes en Serbie. Les rouages qui devaient nous conduire à la première guerre mondiale étaient en marche.

A la distribution des prix à l'école de Fannystelle dirigée par les Soeurs Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée, on remarquait la présence de M. l'abbé C. Deslandes, supérieur du petit séminaire de St-Boniface (aujourd'hui l'emplacement du collège de St-Boniface), et du curé, M. l'abbé J. Poitras.

Le correspondant de St-Georges, Man., notait: Nous recevons de chez M. Robert Simpson, de Toronto, une lettre rédigée en bon français! Qu'en pensent nos maisons canadiennes-françaises de Winnipeg, et même de St-Boniface, qui nous servent des factures et des reçus en anglais?

Il y a 40 ans (1924)

M. l'abbé J.-M. Desrosiers, curé de St-Jean-Baptiste, célébrait le 25e anniversaire de son ordination sacerdotale. Le jubilaire avait été curé-fondateur de la paroisse St-Antoine d'Aubigny en 1903.

La province de Saskatchewan comptait 810,526 habitants. La population des villes était comme suit: Regina, 36,882; Saskatoon, 27,728; Moose Jaw, 20,640; Prince-Albert, 8,086; North Battleford, 4,395; Swift Current, 3,764; Weyburn, 3,406.

On découvrait sur la ferme de J. A. Mitchell, à Lawson, près de Moose Jaw, Sask., une veine de charbon lignite d'une épaisseur de quinze pieds.

Le village de Debden, Sask., fêtait le 14e anniversaire de sa fondation. Deux colons fondateurs, MM. Joseph Savard et Omer Demers, s'étaient établis à cet endroit en 1910. La population entière était de langue française, et l'école comptait une soixantaine d'élèves, tous d'origine française.

Le Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb tenait sa réunion régulière à La Salle, Man., pour coïncider avec le pique-nique paroissial. Le choeur de chant de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg avait fait les frais du chant à la messe de ce jour de fête paroissiale.

Il y a 30 ans (1934)

A Lebret, Sask., mourait Mme Marie Bellegarde, à l'âge de 103 ans. Elle était née au Manitoba et elle avait été témoin oculaire des événements des premiers temps du Manitoba et de la Saskatchewan.

Mme Marie Curie, qui, avec son mari découvrit le radium, mourut à Valence, France, à l'âge de 67 ans. Mme Curie avait été gagnante du prix Nobel à deux reprises.

A l'instar de la Chambre des Communes, le Sénat canadien rejetait à son tour la proposition que les billets de banque de la nouvelle Banque du Canada soient imprimés dans les langues française et anglaise. Le vote avait été de 20 contre 9 en faveur du rejet de la proposition.

Mlle B. Lacerte, institutrice, était la conférencière aux fêtes célébrant la St-Jean-Baptiste à Ste-Anne-des-Chênes, Man. Le correspondant déclarait dans sa chronique que ces fêtes avaient été grandioses et demeureraient inoubliables.

Les lauréats à l'école Bourret d'Aubigny, Man., étaient: Lucille Chartier, Albert Pelland, Paul St-Onge, Arthur Clément, Gérard St-Onge, Rita Pelland, Laurette Robert, Antoine Hébert, Philippe Robert, Isabelle Ritchot, Louis Chartier, Léo Clément, Jean-Paul Hébert, Hyacinthe Pelland, Laurent Chartier, Anne-Marie St-Onge, Gabriel Ritchot, Honoré Chartier, Adrien Pelland, Rémi Ritchot, Adélard Chartier et Léo-Paul Chartier.

Il y a 20 ans (1944)

Le R. P. Roland Chaput, O.M.I., natif de St-Adolphe, était revenu dans sa paroisse pour y chanter sa première grand-messe solennelle. Le Père Chaput avait été ordonné quelques jours auparavant au scolasticat de Lebret. Le nouvel ordonné était le premier enfant de St-Adolphe à devenir prêtre.

La mort enlevait aux Franco-manitobains un de ses chefs les plus estimés dans la personne de M. Noël Bernier. En plus d'être un avocat très en vue, M. Bernier était aussi un patriote averti. Ses nombreux écrits dans La Liberté étaient des modèles de clarté et de bon sens.

A la suite de la victoire électorale du parti CCF en Saskatchewan, M. T. C. Douglas, chef de ce parti, formait le premier cabinet CCF de l'histoire. Comme il se devait, M. Douglas s'était réservé le poste de premier ministre.

Son Exc. Mgr P. F. Pocock, évêque-élu de Saskatoon, recevait la consécration épiscopale des mains de Son Exc. Mgr Antoniutti, délégué apostolique du Canada. La cérémonie se déroulait en la cathédrale de St-Pierre à London, Ont.

Son Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque - coadjuteur de St-Boniface, célébrait une messe pontificale solennelle dans l'église de Lorette à l'occasion de l'investiture de Mgr J.-C. St-Amant, nouveau prélat domestique, curé de cette paroisse. C'était la première fois qu'une cérémonie aussi imposante se déroulait à Lorette.

Il y a 10 ans (1954)

L'alliance militaire de l'URSS avec les armées d'Europe occidentale avait donné un nouvel élan à la propagande communiste au Canada. Près de 10 ans après la cessation des hostilités, les communistes continuaient toujours leurs activités. Ainsi, l'Institut "Veritas" rapportait qu'en 1953 l'influence communiste s'étendait à 250 localités. Voici quelques chiffres sur ces activités. En Ontario on comptait 1,714 manifestations pro-communistes dont 626 à Toronto, 238 à Hamilton et 110 à Ste Catharines; au Manitoba, 496 manifestations dont 366 à Winnipeg; en Alberta, 93 des 283 manifestations se tenaient à Edmonton; en Colombie-Britannique, on avait compté 197 manifestations dont 122 à Vancouver; en Saskatchewan, 45 des 188 manifestations se tenaient à Saskatoon; au Québec, 108 des 117 manifestations avaient lieu à Montréal; les Maritimes comptaient 14 manifestations. Donc, pour le Canada entier, il y avait eu 3,009 manifestations pro-communistes en 1953.

M. l'abbé Gustave Couture, alors curé de La Salle, célébrait le 25e anniversaire de son ordination. Son confrère de classe, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, présidait les fêtes qui se déroulèrent à La Salle.

A Radville, les paroissiens se réunissaient dans la salle paroissiale pour fêter les 30 ans de prêtrise de leur curé, M. l'abbé P.-E. Yandeau.

Un auteur liturgique de renom adressera la parole à Regina

Le R. P. Charles Davis, S.J., directeur de "Clergy Review" et auteur de plusieurs livres sur la liturgie pastorale, prononcera une série de conférences à Regina, réparties en quatre journées et débutant le 27 juillet prochain. Il répond ainsi à la demande de Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de cette ville, qui a invité le Père Davis à présenter ces entretiens spirituels aux prêtres et séminaristes de son archidiocèse.

L'hôtel Saskatchewan est le lieu choisi pour les conférences tandis que les cérémonies du culte auront lieu à l'église du St Sacrement. M. l'abbé J. Kutarna, est responsable de l'inscription et de l'accommodation des visiteurs.

M. Khrouchtchev et les missionnaires africains

LE CAIRE (CCC) — Dans un discours qu'il a prononcé à l'occasion de la cérémonie d'achèvement de la première tranche du barrage d'Assouan, M. Nikita Khrouchtchev a engagé les peuples arabes à expulser les missionnaires encore à l'oeuvre en Afrique.

Il a affirmé que les "colonialistes" avaient laissé derrière eux des "mines à retardement", qui devaient être encore désamorcées, car elles ont pour but le rétablissement des positions perdues.

Parmi ces mines, il y a, outre les missionnaires, les points d'appui militaires, les banques, les centres de propagande. Ce n'est que le désamorçage de ces mines, a conclu M. Khrouchtchev, qui garantira la renaissance nationale et le progrès des peuples africains.

Vin de messe payé par le président Sukarno

DJAKARTA (CCC) — Le président de la République indonésienne a payé récemment une importante provision de vin de messe destinée à tous les prêtres du pays.

Etant donné que la vigne n'est pas cultivée en Indonésie parce que non rentable, tous les deux ou trois ans les évêques du pays font venir d'Espagne le vin de messe nécessaire aux besoins de leurs prêtres. Voilà pourquoi cette année ils avaient passé commande à une maison de Tarragone de 560 hectolitres de vin de messe.

Or, le moment venu de payer la facture, le président Sukarno, qui avait déjà gracieusement autorisé cette importation, fit savoir à Son Exc. Mgr A. Djajasepoetra, archevêque de Djakarta, que — désirant faire un don à l'Eglise catholique, si méritante particulièrement en ce qui concerne les oeuvres sociales et éducatives — il serait heureux d'acquitter cette facture. Et, sans plus attendre, il donna l'ordre à la Banque Nationale d'Indonésie de payer les 30,000 dollars dus à la maison de Tarragone.

Aussitôt, Mgr Djajasepoetra s'est fait l'interprète de tous ses confrères auprès du président pour le remercier du don qu'il venait de leur faire.

Un Franco-Manitobain de St-Eustache enseigne à des sourds-muets à Montréal

ST-EUSTACHE — Le R. F. Léon Ménard, C.S.V., fils de M. et Mme Aimé Ménard, de St-Eustache, Man., qui enseigne à des enfants infirmes de l'ouïe à l'Institution des Sourds-Muets, située boulevard St-Laurent, à Montréal, près de la rue Jean-Talon, salue actuellement avec enthousiasme un coin de son village au Manitoba. Avant de retourner dans l'Est, il a bien voulu nous laisser quelques considérations.

Fait de base

Un enfant normal entend, littéralement, des millions de mots dès sa première année de vie. Il peut ne dire que quelques-uns de ces mots, mais il en comprend une foule — "oui" — "non", "mange", etc. De plus, il connait son propre nom, les noms de son père et de sa mère, de ses soeurs et frères, etc.

Les jeunes sourds, à leur arrivée à l'Institution, ne peuvent prononcer aucun mot de vocabulaire, exception faite pour ceux qui n'ont perdu l'ouïe qu'à l'âge de 4 ou 5 ans. L'enfant sourd mettra six ou sept ans avant d'apprendre à dire ses premiers mots. Peut-être n'en dira-t-il jamais aucun. Dans l'intervalle, l'enfant normal se construit un vocabulaire qui peut atteindre 2,000 mots dans le même espace de temps qu'il entre à l'école maternelle.

L'enfant sourd n'aura pratiquement pas de vocabulaire à cet âge et, dans sa première année d'école, il pourra apprendre environ 175 à 200 mots, tandis que ses camarades entendants ont à leur crédit un vocabulaire de 5,000 à 6,000 mots à leur entrée à l'école et doublent leur vocabulaire dès les deux premières années d'école. Le sourd a donc un retard marqué dû à son infirmité. La cause de son mutisme est sans contredit sa surdité.

L'enfant normal apprend graduellement à répéter les sons qu'il entend, à disloquer les mots, à les prononcer assez distinctement, puis à les généraliser avec le temps. Il balbutie le mot **papa** à 10 ou 12 mois, tandis que le sourd le prononce un mois après son entrée à l'Institution. Il ne faut jamais oublier ce retard, conséquence de son infirmité, pour saisir dans son ensemble le problème du jeune sourd.

Degrés de surdité

La surdité peut être complète ou partielle. Le seuil d'audibilité nous est fourni par un examen audiométrique.

Il y a quelques années, les 285 élèves inscrits à notre Institution présentaient un pourcentage d'audition distribué comme suit:

75.6% n'entendaient rien (215 élèves);
9% entendaient de 1% à 10% (26 élèves);
15.4% entendaient de 10% à 40% (44 élèves).

Parmi ce dernier groupe:

2.6% entendaient de 10% à 15%;
7.8% entendaient de 15% à 25%;
5% entendaient de 25% à 40%.

Les appareils radiotechniques sont d'un précieux secours pour ce dernier groupe. Pour les sourds possédant 10% au moins de seuil d'audibilité, ces appareils semblent être aussi appréciables. Mais ils ne peuvent être d'aucune utilité pour les sourds atteints de surdité complète.

Causes de la surdité

L'enfant peut naître sourd ou le devenir par la maladie. Un échantillon de 628 sujets distribue les causes de la surdité de nos élèves d'après les données suivantes:

Causes	Nombre de sujets	Pourcentage
Naissance	259	41.2%
Méningite	125	19.9%
Rougeole	32	5.1%
Fièvres scarlatines	10	1.6%
Autres maladies	76	12.1%
Causes inconnues	126	20.1%

Sur les 259 cas de naissance, 7 seulement sont mentionnés comme provenant de l'hérédité et 10 attribués à la consanguinité. Les 242 autres cas restent imprécis et peuvent être dûs à des naissances prématurées, à des accouchements difficiles, à l'alcool ou aux maladies vénériennes, entre autres, la syphilis.

Parmi les maladies diverses comprenant 12.1% des sujets, nous devons mentionner la rubéole, la coqueluche, les oreillons, la paralysie infantile, la broncho-pneumonie, l'otite et la mastoïdite.

La maladie la plus fréquente qui a causé la surdité est la méningite avec 19.9% des sujets. Dans plus de 95% des cas, la méningite cause la surdité **complète.**

Formation intellectuelle

1) La classe enfantine

L'Institution des Sourdes-Muettes de la rue St-Denis, à Montréal, sous la direction des Soeurs de la Providence, possède pour les enfants sourds une école maternelle appelée couramment la classe enfantine. Les enfants des deux sexes de 5, 6 et 7 ans, de Montréal et des environs, et quelques-uns de Québec y sont admis. Il est à souhaiter que bientôt cette institution puisse recevoir tous les autres sourds de la province et les faire bénéficier des mêmes avantages que ceux de la ville.

Le but principal de cette classe n'est pas de fournir un enseignement du langage, mais plutôt de préparer le jeune sourd à "l'acquisition du langage".

Tout converge vers ce but. On éduque l'enfant à l'attention par de courts et simples mouvements de gymnastique, par la répétition de multiples petites scènes de la vie, puis enfin, par divers jeux d'observation et d'identification.

Les sens de la vue et du toucher ont une place primordiale. L'enfant apprend la lecture labiale (lecture sur les lèvres) et peut défricher une quantité de mots et de phrases sur les lèvres sans pouvoir toutefois les prononcer.

Les organes respiratoires et phonateurs subissent une éducation élémentaire. De nombreux exercices buccaux favorisent la souplesse des organes phonateurs.

La classe enfantine s'occupe discrètement de fournir une éducation sociale en mêlant constamment ces jeunes infirmes, provenant de familles et de milieux différents, les habituant à une atmosphère de fraternité et de saine familiarité. L'enfant est amené, peu à peu, à la formation morale appropriée à son infirmité et à son âme.

2) La lecture sur les lèvres et la classe de démutisation

Si l'enfant n'a pas eu l'avantage de passer par la classe enfantine, il devra acquérir l'enseignement donné à cette classe au cours des deux premières années de la classe de démutisation. Pour les anciens de la classe enfantine comme pour ceux qui n'y sont point allés, la classe de démutisation, en plus de fournir au sourd la parole, le familiarise de plus en plus avec la lecture sur les lèvres.

Les oreilles du sourd sont ses yeux. Grâce à sa vue, le sourd apprend graduellement à saisir sur les lèvres du professeur tous les sons qu'un entendant perçoit. Le dernier entend et comprend, tandis que le premier voit et comprend.

Durant 15 mois, la classe de démutisation, par l'enseignement de phénomènes, c'est-à-dire par l'association des voyelles et des consonnes, démutise le sourd, lui communique la parole. C'est un enseignement individuel, de patience et de charité. Après ce cours préparatoire, l'enfant a appris quelque 200 mots-types, en rapport avec l'association des voyelles, des consonnes, des diphtongues et des sons nasaux.

Cette classe de démutisation et de lecture sur les lèvres aura fourni à ces déshérités de la nature le moyen de communiquer avec leur famille et la société. La parole, c'est le don le plus précieux qu'un professeur de sourds-muets puisse léguer à ses élèves.

Une enquête faite par M. l'abbé Pierre Hurteau, aumônier chez les sourdes-muettes de la rue St-Denis, à Montréal, enquête comprenant 99 sourds mariés, du sexe masculin, âgés de 30 à 70 ans, donne le nombre et le pourcentage des sourds pouvant ou ne pouvant pas communiquer par la parole et comprendre par la lecture labiale.

Voici le tableau des résultats:

Sujets: 99 — Moyens de communication	Nombre	Pourcentage
Ne lisent pas sur les lèvres	13	13.2%
Lisent difficilement sur les lèvres	21	21.2%
Peuvent comprendre une conversation sur les lèvres	65	65.6%

3) Le cours primaire

En plus de la classe enfantine et de la classe de démutisation, les déshérités de l'ouïe et de la parole reçoivent l'enseignement proprement dit du cours primaire dans deux départements différents.

Après la classe de démutisation, les élèves qui n'ont pas les aptitudes requises pour la parole ou qui ont une mauvaise vue qui leur rend la lecture labiale difficile, passent au département dactylologique où l'enseignement se donne en signes conventionnels et par l'écriture. Les autres élèves sont inscrits au cours oral où l'enseignement est communiqué par la parole et par l'écriture. Sur une inscription de 280 élèves dans les deux départements, 78.5% poursuivent leurs études au cours oral.

Aucune règle grammaticale théorique n'est enseignée au sourd; il apprend son français par de nombreux exemples semblables qu'il substitue, puis applique dans la pratique. Les matières enseignées dans ce cours primaire ressemblent à celles enseignées chez les entendants: religion, mathématiques, français, histoire et géographie, etc. A la fin de son cours primaire, le sourd reçoit son premier certificat d'étude. A ce stage, le jeune adolescent compte 9 ans de scolarité. Les plus brillants poursuivent des études spéciales et nous remarquons en eux une maturité d'esprit et une personnalité sensiblement supérieures. Ils écrivent généralement leur français sans faute.

4) Quotient intellectuel

Plusieurs peuvent penser que le sourd-muet, à cause de son infirmité, est de beaucoup moins intelligent que l'entendant. Nous rencontrons dans cette classe d'infirmes une proportion semblable de gens d'intelligence supérieure, normale ou inférieure à celle des entendants. La courbe des causes est reproduit, sinon dans sa perfection, du moins d'une façon fortement rapprochée. Le nombre de sujets qui ont servi à notre expérimentation s'élève à 357. D'après les résultats, un plus grand nombre de sourds se classent en-dessous de la moyenne qu'en-dessus. Ce manque de proportion peut probablement être dû au petit nombre de sujets de l'échantillonnage.

Voici en pourcentage la classification:

Débilité mentale	Quotient intell.	Pourcentage
Débilité mentale	(50- 74)	13.2%
Intelligence lente	(75- 89)	27.2%
Intelligence moyenne	(90-109)	38.6%
Intelligence supérieure	(110-124)	13.2%
Intelligence très supérieure	(125-139)	7.8%

5) Comportement psychologique

Les tendances du jeune sourd, à son arrivée à l'Institution, sont faciles à dépister. Peu à peu, l'éducation vient assouplir son caractère parfois agressif et dominateur, conséquence de sa nature égoïste et colérique.

Il ne connait pas le partage et il n'accepte pas de bon coeur la correction. C'est pourquoi ses manifestations sont très agressives. Plusieurs, dans la suite, conserveront longtemps et quelques-uns, toute leur vie, la conséquence de leur caractère. A l'adolescence, des crises de colère éclateront en particulier aux jeux où il lui sera difficile de se contrôler.

La majorité des sourds sont susceptibles et ce défaut est une conséquence directe de la surdité. Il faut user d'une grande prudence pour rire et parler en leur présence, parce qu'ils s'imaginent à tout propos être la cible des rires et des conversations.

Les repas sont pour eux un plaisir de premier ordre. Naturellement gourmands, leur éducation, dans ce domaine, sera longue et difficile.

A mesure qu'ils grandissent, leur intelligence s'ouvre, leur jugement se forme. Chez ceux qui n'ont pas eu l'avantage de prolonger leurs études, nous remarquons un manque de maturité, manifesté, la plupart du temps, par un jugement superficiel.

En général, les sourds ont à leur crédit un grand esprit d'observation. Ils remarquent au cours d'une visite d'exposition, par exemple, des détails inaperçus par d'autres personnes. Les sorties pédagogiques et les visites d'industries sont pour eux très profitables. Ils en reviennent enrichis.

6) L'apprentissage d'un métier

Après sa scolarité, le sourd-muet est orienté selon ses goûts, ses aptitudes et son instruction vers l'apprentissage d'un métier. Le divers métiers enseignés aux Ateliers des Sourds-Muets sont: la typographie, l'imprimerie, la reliure, la cordonnerie, la couture, la tôlerie et la mécanique. Chez les sourds, les barbiers se classent fièrement bons premiers parmi les métiers qui leur conviennent. D'autres apprentis exercent leur métier à l'extérieur. Les apprentis sont sous la surveillance d'un maître expérimenté. Après deux ou trois ans, ils quittent l'Ecole d'apprentissage, en mesure de gagner leur vie.

Plus de 225 employés dont les trois-quarts sont sourds, trouvent du travail aux ateliers des sourds-muets. Ces derniers ont leur raison d'être, tout particulièrement pour fournir du travail à ces infirmes. Ils sont régis par les unions ouvrières quant aux salaires, congés et autres conditions de travail. Ils possèdent un plan de sécurité sociale: assurance collective — maladie — accidents.

Plusieurs prétendent que les sourds-muets sont instables dans leur métier. L'enquête de M. l'abbé Pierre Hurteau sur la situation des sourds-muets dans le monde du travail montre bien que le nombre d'abandon des métiers est considérable, mais il n'est pas plus élevé que chez les entendants.

D'après l'enquête, exactement 82 sujets, soit 70% des sourds (échantillon de 99 sujets) ont été initiés à un métier ou en ont appris un, soit au complet, soit en partie. Sur ces 82 sujets, 34 ont abandonné l'exercice de leur métier, c'est-à-dire 41.4%. Une enquête faite à Toronto a montré que 40% des sujets entendants interrogés avaient abandonné leur métier.

Grâce à son métier, le sourd-muet n'est pas à charge à sa famille et à la société. Il gagne honorablement sa vie et il possède souvent des biens matériels: maisons, auto, camp d'été, etc. Son succès le place dans le monde au niveau de la population normale.

7) La vie sociale des sourds-muets

Depuis plus de cinquante ans, un centre de Service social et de Loisirs est spécialement organisé à l'Institution des Sourds-Muets pour les sourds des deux sexes. Les sourds mariés de Montréal et des endroits environnants y amènent leurs enfants.

Des fêtes spéciales: parties d'huîtres et de cartes, des carnavals, des organisations de ski et des clubs de gouret, les réunissent en grand nombre, où la franche camaraderie exprime un esprit de bon aloi. Les sourds-muets forment réellement un corps, une vraie famille développant entre eux un grand esprit de sociabilité. Tous les dimanches, une messe est célébrée pour eux, suivie d'une courte instruction.

Le Directeur du Service social fournit aux sourds-muets une assistance, telle que la recherche d'un emploi ou d'un logement. Souvent il sert d'interprète, au besoin chez le notaire, pour les contrats de mariage, de vente ou de location, et quelquefois à la cour.

Un aumônier visite les malades dans les hôpitaux et à domicile. Chaque mois, il se rend dans divers centres de sourds: Québec, Grand-Mère, Ottawa, Sherbrooke, Joliette, pour se mettre à leur entière disposition et surtout leur apporter les secours de notre sainte religion.

8) Le professeur du sourd-muet

On ne s'improvise pas professeur de sourds-muets. Une initiation longue et contrôlée par des maîtres compétents et expérimentés s'avère absolument nécessaire.

L'enseignement et l'éducation des sourds-muets exigent de véritables spécialistes dans la matière. En plus d'une très solide formation pédagogique, psychologique et sociale, le professeur de sourds-muets doit posséder de substantielles notions d'hygiène physique et mentale.

Nous comprendrons facilement qu'un corps professoral de choix et très stable est essentiel pour assurer le succès et le progrès de l'enseignement et de la formation des sourds-muets. Tout cet ensemble doit être couronné par une charité bienveillante, un dévouement désintéressé et inlassable.

9) Statistiques

Enfants sourds: En septembre 1963, on comptait 956 enfants dans les trois institutions catholiques de la province de Québec (deux de ces institutions sont dirigées par les Clercs de St-Viateur):

Institution des Sourdes-Muettes (Montréal) (Cette institution est dirigée par les Soeurs de la Providence)	460
Institution des Sourds-Muets (Montréal)	280
Institut des Sourds (Charlesbourg, près de Québec)	216
Total:	956

Le nombre de 460 à l'Institution des Sourdes-Muettes comprend 50 garçons de l'Ecole maternelle (44 pour l'Institution de Montréal et 6 pour celle de Québec).

10) Conclusion

Cet exposé donne les notions les plus importantes, croyons-nous, et capables d'aider à faire connaître cet enfant irrégulier qu'est le sourd-muet. Bien qu'il soit handicapé très sérieusement par son infirmité, cet enfant est susceptible, grâce à des méthodes pédagogiques spécialisées, de se développer et d'acquérir une formation physique, intellectuelle et morale apte à faire de lui un parfait gentilhomme, un chrétien convaincu et un honnête citoyen.



Ci-dessus l'on voit les élèves du R. F. Léon Ménard, C.S.V., au cours de la dernière année scolaire (1963-1964). Avec leur visage sympathique, leur mine éveillée, leur bon sourire, on croirait qu'ils entendent, que ce sont des garçons, des jeunes gens comme les autres. Et pourtant, non, ils ne sont pas tout à fait comme les autres: ils sont sourds. Assis, de gauche à droite, Roger Couture (Deauville), Benoit Gaudreault (Pont-Viau), Yvan Routhier (Rouyn-Noranda), André-Daniel Péladeau (Montréal), Guy Martin (Montréal); debout, Réjean Dignard (St-Charles, Nipissing, Ont.), Rémi Bélisle (Lachute Mills), Robert Francoeur (Ville La Salle, Qué.), le Frère Ménart, instituteur, Luc Lamoureux (Montréal), Michel Beauregard (Comté de Rouville, Richelieu) et Rhéal Hérard (Field, Ont.).

M. R. Garneau nommé ambassadeur en Suisse

OTTAWA — Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, annonce la nomination de M. René Garneau au poste d'ambassadeur en Suisse. Il succède à M. H. F. Feaver, qui a été nommé au Mexique au début de la présente année.

M. Garneau est originaire de Québec. Il a étudié aux universités de Montréal, Laval et Paris. Il a été membre des forces armées du Canada et du Royaume-Uni, et fut directeur du service international de Radio-Canada, section française.

En 1949, il a été nommé secrétaire adjoint de la Commission royale d'enquête sur le progrès des arts, des lettres et des sciences au Canada, puis entra au service du ministère des Affaires étrangères en 1951; il occupa depuis des postes dans les missions diplomatiques canadiennes de Paris et de Bruxelles.

Depuis quelques mois, il occupait la fonction de ministre-conseiller à l'ambassade du Canada à Paris, dans les domaines de la culture et de l'information.

M. Garneau est chevalier de la Légion d'honneur et membre de la Société royale du Canada. C'est un collaborateur bien connu de plusieurs périodiques canadiens et français, particulièrement à titre de chroniqueur des événements politiques et culturels.

L'Oeuvre de la Propagation de la Foi en 1963

ROME (CCC) — Le rapport du Secrétaire général de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi montre que cette oeuvre a pu distribuer pour $24,023,119 de subsides en 1963.

De cette somme, $8,217,000 ont été répartis en subsides ordinaires à 750 archidiocèses, diocèses, vicariats et préfectures apostoliques, ainsi qu'aux missions indépendantes. Ces allocations dites "ordinaires" ont pour but d'aider la marche normale des territoires de mission et sont utilisées par les évêques suivant les besoins de ces territoires (personnel, bâtiments, oeuvres sociales et charitables, etc. . .) Ces subsides sont évidemment insuffisants pour assurer à eux seuls le maintien, le fonctionnement et le progrès des circonscriptions ecclésiastiques de mission.

En 1963, l'Oeuvre de la Propagation de la Foi a distribué 844 subsides extraordinaires, pour un montant global de $9,070,000. Parmi ces subventions extraordinaires, il faut noter: $1,761,350 pour les écoles de tout degré, $1,142,220 pour des sanctuaires; $812,800 pour les catéchistes; $214,950 pour les foyers d'étudiants; $183,800 pour des homes d'étudiants; $145,183 pour la presse; $76,100 pour des installations radiophoniques. Les autres subventions extraordinaires ont été affectées à des hôpitaux, des léproseries, des moyens de transport, la réparation de dommages causés par des incendies ou des cyclones, etc. . .

Enfin, l'Oeuvre de la Propagation de la Foi est encore venue en aide à l'Oeuvre de St-Pierre-Apôtre pour le clergé indigène $4,478,970), à la congrégation pour l'Eglise orientale ($1,091,745), à l'Amérique latine ($665,262) et à d'autres oeuvres encore.

M. René Toupin, secrétaire-gérant de la Centrale des Caisses Populaires et du mouvement coopératif franco-manitobain, et membre du comité d'organisation du grand congrès national du CCC au Manitoba, a travaillé ferme ces derniers temps pour que les coopérateurs venant de tous les coins du Canada français reçoivent la plus enrichissante hospitalité "chez nous". Ce congrès du CCC se tiendra surtout au Niakwa, à St-Boniface. Les congressistes commenceront à s'inscrire dès dimanche soir.

La Chambre de Commerce a élu son exécutif pour 1964-65

Les élections qui eurent lieu lors de la 12e assemblée annuelle de la Chambre de Commerce de St-Boniface, à l'hôtel Marion le soir du 24 juin, ont donné les résultats suivants: M. Fred Lees (Thompson Lumber & Fuel Co.), réélu président pour un 2e terme; MM. Roland Lanthier (Quincaillerie Lanthier), J.-B.-Théobald Hébert, George Dinney (Great West Life), D.-W.-J. Courchêne (Banque de Nouvelle-Ecosse), Geo. Duprés (Red Top Drive-Inn), W. G. Hargreaves (Manitoba Hydro), R. Hansford (Canada Packers), H. Shjelsted (Thomas Agencies), J. W. Hunter (Hunter Wire & Steel) et N.-M. Zunic (Zunic & Sobkowsky), conseillers, dont deux seront choisis comme 1er et 2e vice-présidents dès la première réunion de l'exécutif.

Parmi les participants, lors de cette importante assemblée, on remarquait plus particulièrement S. H. le maire Joseph-P. Guay, MM. Edson Boyd (Chambre de Commerce de Winnipeg), C. A. Hallson (Ch. de C. de St. James), A. Blumm (Ch. de C. de Transcona), Peter Orzechowski (Ch. de C. de Fort Garry), Neil McNulty (Ch. de C. de Kildonan), W. D. McGowan (Chambres de Commerce du Manitoba), Bernie R. Wolfe (commissaire du gouvernement méropolitain du Grand-Winnipeg), Albert Fort (ancien président), Harry De Leeuw (ancien président), R. A. Patterson (ancien président) et N.-M. Zunic (ex-président).

Changements administratifs au Département d'éducation

L'hon. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, a annoncé récemment une réorganisation du Département d'Education pour répondre aux responsabilités croissantes et nouvelles dans cet important domaine de l'éducation. La première étape de cette réorganisation comporte la création de trois nouveaux postes, ceux d'assistants sous-ministres d'Education. Les personnalités ainsi affectées sont:

M. R. W. Lightly, directeur de l'instruction, dorénavant assistant sous-ministre responsable de l'instruction et de l'entrainement du personnel enseignant;

M. G. M. Davies, actuel directeur du "Curriculum", désormais assistant sous-ministre responsable du curriculum et des services spéciaux;

M. R. W. Dalton, directeur de l'administration, nouvel assistant sous-ministre responsable de l'administration et de l'éducation technique.

Le cardinal: exhortation à la patience

MONTREAL — Le cardinal Paul-Emile Léger a exhorté vendredi dernier les catholiques à "la patience et à la confiance" sur la question du contrôle des naissances.

Son exposé devant le Mouvement familial chrétien de l'Ontario et du Québec intervenait quatre jours seulement après l'annonce par le pape Paul VI d'une nouvelle étude sur le contrôle des naissances à la lumière des "développements théoriques et pratiques".

"Je n'ai pas l'intention de discuter des différentes opinions à ce sujet, a déclaré le cardinal, parce que c'est une question qui relève de l'Eglise tout entière. Je vous demande d'être patients."

L'archevêque a précisé que des réformes s'imposent afin de "contrer les ravages du péché et de nous rendre en mesure de nous adapter positivement aux nouvelles circonstances où nous sommes".

Le christianisme est une religion missionnaire, a-t-il dit, et "il est évident que sans réformes et adaptations, nous ne pouvons pas être des missionnaires, parce que, en autres raisons, les gens ne comprendront pas ce que nous disons".

Appareils de TV en couleur dès le mois d'août

TORONTO — La Canadian Admiral Corporation Limited, de Port Credit, ville industrielle de l'Ontario, annonce qu'elle fabriquera dès le mois d'août, des appareils de télévision pour la réception d'images en couleurs.

Un citoyen (?) de St-Boniface dénonce le 'Fonds' dans l'Est

(Suite de la première page)

☆ ☆ ☆

Français au Manitoba

St-Boniface, Man.

M. le Rédacteur,
L'Action,
Québec, Qué.

M. le Rédacteur,

Bravo mille fois! pour avoir publié l'article de M. Georges Allaire paru dans "L'Action" du 25 mai dernier, sous le titre de "Mise au point du Manitoba".

Résidant au Manitoba depuis déjà près de 6 ans et m'étant intéressé à la question des écoles manitobaines parce qu'elle est tellement triste au point de vue français, je ne crois pas me tromper en vous disant que cet article me parait être ce que j'ai lu de plus clair et de plus VRAI sur la situation des écoles du Manitoba.

Oui, il est grand temps que l'on dissipe la confusion qui existe dans l'esprit des gens (habitant les autres provinces) qui, étant sympathiques à la cause du français au Manitoba et qui voulant aider leurs compatriotes lésés dans leurs droits, cependant le font MAL parce qu'ils comprennent peu ou pas la situation réelle du système scolaire manitobain.

L'article de M. Allaire vient donc jeter une vive lumière sur ce problème. Bref, il faut absolument DISSOCIER la question des écoles PAROISSIALES (ou privées) des écoles FRANÇAISES. Ce sont deux problèmes tout à fait différents.

Et c'est pour ne l'avoir pas compris que l'on est en présence d'une situation cocasse: à savoir qu'une association fondée pour la diffusion du français dans le monde, telle que celle du Conseil de la Vie Française a lancé une souscription et ramasse actuellement de l'argent (français) en terre québecoise, en vue de venir en aide à une cause anglaise (catholique) celle que représente la famille St-Onge. Je sais que plus d'un bon anglais catholique qui devant ce geste généreux du Conseil de la Vie Française doit rire dans sa barbe.

Il y a trois mois — plus précisément le 15 mars dernier — une société a été formée sous le nom M.A.E.E. (Manitoba Association For Equality In Education) dans le but de défendre la cause de la famille St-Onge — problème d'école **anglaise** catholique, nullement d'école française. En effet, les enfants de la famille St-Onge fréquentent une école paroissiale anglaise où tout l'enseignement se fait en anglais dans des livres anglais (sauf la petite période de français). L'appui du Conseil de la Vie Française laisse croire qu'il s'agit d'un problème français. La vérité est tout autre! Peut-être cet organisme aurait-il dû demander l'avis de notre association l'AECFM (l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba), dont le but est précisément de défendre la cause française au Manitoba. Elle aurait certainement pu l'éclairer.

Pour un Canadien français, réclamer des écoles paroissiales est inutile pour le français, puisque tout l'enseignement s'y dispense en anglais. Ce qu'il faut, c'est une RECONNAISSANCE OFFICIELLE du français comme langue d'ENSEIGNEMENT dans les écoles PUBLIQUES.

C'est la conclusion de l'article de M. Allaire.

J.-Charles GAGNON.

☆ ☆ ☆

Un geste de sympathie

Juillet 1964

M. le Rédacteur,
L'Action,
Québec, Qué.

En tant que directeur de **La Liberté et le Patriote** qui a lancé le "Fonds de Défense St-Onge", je crois devoir commenter la lettre de "J.-Charles Gagnon" que vous avez publiée dans votre édition du 22 juin en Tribune Libre.

M. Gagnon, pour lui laisser son nom de plume, dit (1) que ce "Fonds" fait détourner l'argent canadien-français au profit d'une cause anglaise catholique; (2) qu'en lui accordant leur appui le Conseil de la Vie française — et notre journal — se trompent et trompent les gens; (3) que les Franco-Manitobains ne doivent pas se préoccuper de questions scolaires en dehors de celle de l'école publique française.

Pour être logique, votre correspondant devrait s'o p p o s e r aux quêtes en faveur de la Propagation de la Foi, des Charités papales, des Immigrants, et, au Manitoba en particulier, Mgr l'Archevêque de St-Boniface devrait rappeler son équipe apostolique diocésaine qui travaille au Brésil et défendre aux communautés religieuses de faire une oeuvre semblable ailleurs. Argent **français**!

Aussi, pour être logiques, notre poste de radio, notre journal, nos écoles de la campagne et même notre collège devraient refuser, au risque de faire banqueroute, les revenus publicitaires et les subventions publiques qui sont de l'argent anglais ou neutre. Et que dire de nos bingos qui vivent de l'argent protestant?

Le cas St-Onge est, en premier lieu, un cas du droit des parents dans le domaine de l'instruction de leurs enfants. A cause des circonstances, ce droit s'affirme comme le pouvoir de choisir librement entre une école catholique (dite paroissiale) et une école neutre (dite publique). Or, nos gens, qu'ils soient de la campagne ou de la ville, ont le devoir comme citoyens de faire respecter ce droit, et intérêt, comme parents et comme catholiques, à appuyer ceux qui s'en font les champions, d'une façon héroïque.

Nos gens sont foncièrement catholiques et foncièrement sympathiques à tout ce qui a rapport aux responsabilités familiales et scolaires. C'est dans ce contexte que le Fonds St-Onge a toujours été présenté, même dans les communiqués du Conseil de la Vie française. Il s'agit d'un geste de solidarité à l'égard de parents qui luttent contre l'injustice. Dans cette lutte, effectivement, l'histoire confère aux nôtres le rôle de chefs. Il convenait donc que nous prenions cette initiative.

Il y a parmi nous, malheureusement, un petit groupe de racistes et de ghettoistes qui poursuivent un double objectif: "purger les nôtres" et "maudire les autres". Ils prétendent ne servir que la cause française, et ils le font à leur manière. Mais ils oublient que la confessionnalité est à la base de la liberté scolaire manitobaine, car Riel, dans sa liste des droits, demandait un système scolaire "comme celui de la province de Québec". Ils oublient qu'une minorité catholique (française, ukrainienne, anglaise, etc.) de 30 pour cent a plus de chance de promouvoir les droits des parents, de la foi, et par surcroit, de la langue qu'une minorité française de 7 pour cent. Ils oublient que la survivance française est toujours intimement liée à la vie paroissiale et aux organisations confessionnelles.

En passant, la M.A.E.E. n'a **pas** été fondée pour s'occuper du cas St-Onge, l'école St-Emile **offre** le français de l'Association d'Education, et le Conseil de la Vie française a son représentant **très digne** au Manitoba, M. le Dr Paul-Emile LaFlèche.

M. Gagnon est libre de ne pas appuyer le Fonds St-Onge. Mais qu'il s'informe avant d'en parler.

R. DUROCHER, O.M.I.,
directeur.

N.B.: 1) Cette lettre paraitra avec celle de M. Gagnon dans notre édition du 3 juillet.

2) M. Georges Allaire, dont M. Gagnon fait l'éloge, est un collégien sans expérience et assez dirigiste d'esprit. Il semble qu'un grand quotidien mérite un correspondant moins amateur.

Collège St-Paul

Dames Auxiliaires

A l'assemblée annuelle des Dames Auxiliaires du collège St-Paul eurent lieu les élections de l'exécutif qui donnèrent les résultats suivants: Mme W. V. Koeninger, réélue présidente; Mme Gérard Normandeau, présidente honoraire; Mmes J. I. Quinn et John Scatliff, vice-présidentes; Mme L. E. Williams, secrétaire archiviste; Mme R. P. Dawson, correspondante; Mme T. P. Dooley, trésorière; Mmes E. L. Payea, Harvey Roy, Christopher Verscheure, A. M. T. Maledy, W. Meronek, E. J. Weselake, G. A. Yost, Clare Stringer, N. St. G. Wade, Martin Lyons, H. C. McCulloch et L. J. Dowdall, conseillères; le R. P. Lionel Stanford, S.J., recteur du collège St-Paul, nouveau directeur.

Au cours de l'année, la somme de $4,824.32, provenant d'un thé de recrutement, d'un souper, d'une loterie annuelle, de ventes d'articles usagés et d'une réception thé et café, fut recueillie par les Dames Auxiliaires. Un don de $3,234 fut donné au fonds de l'école secondaire du collège. Les Dames Auxiliaires aidèrent à la confection des costumes du groupe théâtral et plusieurs articles furent faits et réparés par le comité de couture. Le projet spirituel le plus important fut le déjeuner-communion tenu en octobre sur le terrain du collège St-Paul.

L'assemblée terminée, Mme J. G. Costello lut une adresse d'adieux au R. P. H. P. Kierans, S.J., ancien directeur, que l'obéissance appelle à Halifax.

Dieu laisse parfois flotter les rênes de sa Providence; Il ne les abandonne jamais.

Joseph de MAISTRE.

• • •

Ce que je sais pour demain, c'est que la Providence se lèvera avant le soleil.

LACORDAIRE.



M. l'abbé Sylvio Caron est décédé à St-Jean-Baptiste, mercredi, à l'âge de 74 ans. Il s'y était retiré depuis quatre ans, ayant quitté l'endroit en 1946 pour prendre la cure de Fannystelle. Natif de Montréal, M. l'abbé Caron y avait poursuivi ses études à St-Sulpice avant de venir dans l'Ouest pour cause de santé, à la demande de Sa Grandeur Mgr Adélard Langevin. Il enseigna au Petit Séminaire d'alors et fut ordonné prêtre par Sa Grandeur Mgr A. Béliveau, le 29 septembre 1917. Après une année comme vicaire à St-Jean-Baptiste, il revenait à la cathédrale et, en 1921, fit un stage de deux ans à Prince-Albert auprès de Son Exc. Mgr J. Prud'homme à titre de secrétaire et chancelier. Il a été dans la suite curé à St-Georges et à Fannystelle et, à partir de 1925, pendant 21 ans, curé à St-Jean-Baptiste. Parmi ses autres activités on signale surtout son dévouement comme directeur de la Propagation de la Foi dans le diocèse. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 10 h. 30 a.m., à St-Jean-Baptiste, avec inhumation dans le cimetière local.

L'écolier de foi catholique réussit il moins bien que celui de foi protestante?

CHARLOTTETOWN — L'enfant de foi protestante semble être mieux préparé à aborder les sciences et à raisonner et, partant plus apte à réussir dans ses études, que son compagnon catholique, a déclaré un professeur de l'université de l'Alberta.

Le Dr Henry Zentner, du département de sociologie, a également établi un lien direct entre le milieu social et le succès en classe et la durée des études. Un piètre milieu social limite les horizons et la faculté de raisonnement de ceux qui en proviennent et leur travail scolaire s'en ressent.

L'étudiant catholique provenant de ce milieu entreprend ses études avec deux handicaps: sa religion et la classe sociale à laquelle il appartient, a déclaré le Dr Zentner au cours de l'entrevue qu'il a accordée après avoir présenté une communication au congrès annuel de l'Association canadienne de science politique.

Dans sa communication il a démontré avec chiffres à l'appui, que dans le système scolaire urbain d'Alberta, moins d'élèves des écoles publiques abandonnent leurs études que ceux des écoles séparées, et que moins d'étudiants des écoles séparées poursuivent leurs études après le high school

Intimité indispensable du père et de l'enfant

Le Dr Zentner, professeur associé de sociologie, a déclaré au cours de l'interview qu'il considérait la religion comme le "plus important facteur dans la vie canadienne". Le rôle joué par la religion est plus important ici qu'aux Etats-Unis.

Il a déclaré que sa théorie repose sur une "thèse hypothétique. Il faut discuter calmement de religion si les Canadiens veulent apprécier et comprendre les différences qui nous divisent à cet égard".

Les résultats scolaires et le nombre de ceux qui abandonnent leurs études varient directement avec le statut économique et social des parents, a continué le professeur.

Aux points de vue social et intellectuel, l'enfant appartenant à la classe peu favorisée reçoit moins d'attention et a moins de contacts avec des adultes. Le garçon montre une tendance "à mépriser son père et quelquefois à le haïr même" à cause d'un manque d'intimité entre les deux.

Chez l'enfant catholique issu de cette classe, qui compare sa famille actuelle et sa famille "du ciel", cette "tendance se raffermit psychologiquement".

Le Dr Zentner a déclaré que sa conférence avait pour but de montrer l'influence de la religion et du milieu social sur les études, mais il a révélé que le fait était peut-être déjà passé à l'histoire. La religion est en voie de transformation et les moyens de communications modernes nous font connaître une plus grande variété de modèles susceptibles de nous inspirer.

San Francisco à Londres en 9 heures et demie

LONDRES — Bénéficiant d'un vent arrière, un Boeing américain a relié samedi San Francisco à Londres par le pôle en 9 heures et demie.

L'appareil, "L'Etoile du soir" avec 88 passagers à bord, a atterri à l'aéroport de Londres avec deux heures et quart d'avance sur l'horaire, ayant amélioré de 13 minutes le meilleur temps réalisé sur cette ligne par un appareil commercial.

On aurait peine à signaler un grand progrès qui n'ait, derrière lui, l'amour de l'humanité.

Henry FORD.

• • •

Toute âme qui s'élève, élève le monde.

Elisabeth LESEUR.

Paul VI bénit les palliums

CITE DU VATICAN — En la fête de St-Pierre, le Pape a célébré la messe à la basilique vaticane pour de nombreux groupes de pèlerins. Dans son homélie, Paul VI a engagé les fidèles à méditer sur l'exemple du Prince des Apôtres.

Comme tous les ans, suivant la tradition, une grande masse en branches de buis était accrochée au-dessus de l'entrée de la basilique, en souvenir de l'expression évangélique "pêcheur d'hommes" attribuée à saint Pierre. La statue en bronze de l'apôtre avait été en outre revêtue des ornements pontificaux et coiffée de la tiare.

Récemment, le Saint-Père est descendu dans la basilique vaticane pour y prier sur la tombe de l'apôtre.

Paul VI, qu'escortaient les gardes suisses, était accompagné des prélats de son entourage immédiat. La cérémonie s'est déroulée, comme de coutume, après la fermeture de la basilique.

Après s'être recueilli sur la tombe de saint Pierre, le Pape a béni les palliums, minces étoles blanches marquées de croix noires, réservées aux patriarches, aux archevêques et à certains évêques. Les palliums — tissés avec la laine des agneaux que l'on présente au Souverain Pontife en la fête de la Ste-Agnès, le 21 janvier, après avoir été bénis sur la tombe de la jeune martyre — sont conservés dans une urne d'argent près du tombeau de saint Pierre.

En quittant la basilique, Paul VI est allé voir les nouveaux battants de bronze, réalisés par le sculpteur F. Manzu, pour la porte dite "de la mort". Dans les panneaux, l'artiste a représenté la dormition de la Vierge, la mort de saint Pierre, de plusieurs saints et de Jean XXIII.

Le frenglish

Pour M. Etiemble, la langue française est gravement menacée par l'invasion sournoise d'américanismes de toute sorte, qui tendraient à faire d'elle un idiome barbare, baptisé sous la circonstance **franglais.** Faut-il, dès lors baptiser **frenglish** la langue non moins barbare qui, de plus en plus, a cours de l'autre côté de l'Atlantique?

Voici les mots **frenglish** que l'on peut relever en feuilletant simplement deux ou trois revues américaines de grande circulation: **boîte** (pour night-club), **après-ski** (adjectif appliqué à des vêtements de sports d'hiver), **engagé** (dans le sens sartrien), **ménage à trois, pays légal, tiers monde, frondeur, aristocratie du bouchon, moeurs de province, hors-d'oeuvre, monstres sacrés, aide-mémoire, tour d'horizon, agent provocateur, force de frappe** (sic), **premier danseur, accouchement, fait accompli, au pied de la lettre, naïf, blasé, roué, à merveille, bien entendu, coûte que coûte, causerie, cliché, jeu d'esprit,** etc.

La plupart de ces mots ou de ces formules ont, bien entendu, leur équivalent exact en anglais. Leur emploi est donc la conséquence du même snobisme qui explique l'usage, par les Français, d'anglicismes superflus. Le phénomène n'a d'ailleurs rien de nouveau, M. Mario Pei, professeur de philologie à l'université de Columbia, estime que 71 pour cent du vocabulaire anglais sont d'origine romane, française dans la plupart des cas — et que, dès lors, le plus bel exemple de **franglais** que l'on puisse imaginer est . . . l'anglais lui-même.

Ce qui est piquant, c'est que les pseudo - "américanismes" qui offusquent le plus M. Etiemble sont souvent des vocables anglais **d'Angleterre;** c'est le cas, par exemple, pour le **yeah** américain, plus fréquent dans Shakespeare et Chaucer que **yes** (qui est un amalgame de **yeah** et de **so**).

(Ecrits de Paris)

Le mort arrive durant . . . ses funérailles

QUITO — Parents et amis entouraient pieusement la dépouille mortelle lorsqu'un intrus vint troubler la veillée funèbre: c'était le mort.

Bien vivant en effet, le défunt, un certain Sacarias Suarez Pita, habitant de Guayaquil, expliqua à ses proches qu'il avait confié pour affaires ses papiers d'identité à celui qu'ils veillaient et dont le cadavre avait été découvert par la police qui abusée par ces papiers le prit pour Sacarias Suarez.

"Mes parents étaient très tristes et rendaient hommage à ma mémoire", a déclaré Sacarias aux journalistes.

Pèlerinage missionnaire

à la Grotte des Oblats à St-Norbert, Man.,

le dimanche 12 juillet

PROGRAMME:

11 h. Messe chantée par le R. P. H. Gagné, O.M.I. Prédicateur: le R. P. W. Sicotte, O.M.I.

1 h. 30 Chapelet avec mystères illustrés.

2 h. 15 Court aperçu des activités spirituelles et missionnaires de l'AMMI. Laïcs responsables.

2 h. 45 Missionnaire invité: le R. F. Frederick Leach, O.M.I., qui célèbre 50 années de vie missionnaire auprès des Indiens de la région de Bloodvein, Man. Instituteur, infirmier, juge de paix, . . . voilà une idée de quelques activités de CET APOTRE INCONNU. Le Frère sera présenté par le R. P. H. Gagné, représentant du R. P. Provincial des Oblats.

Attention: Chacun apporte son lunch, y compris les liqueurs douces.

ASSOCIATION MISSIONNAIRE DE MARIE IMMACULEE

Directeur: R. P. L. Laplante, O.M.I.,

111, Middlegate, Winnipeg Tél.: 775-6372

Son Em. le cardinal P.-E. Léger

Le "Précurseur" donne trois leçons aux Canadiens français modernes

MONTREAL (CCC) — Le samedi soir 20 juin, au cours d'une messe célébrée à l'occasion des fêtes de la St-Jean-Baptiste, Son Em. le cardinal P.-E. Léger a prononcé une homélie dans laquelle il a, en s'inspirant de la doctrine du patron national des Canadiens français, défini le patriotisme et déclaré que, pour être dynamique, le patriotisme doit s'appuyer sur un ordre dont les piliers sont la charité, la justice et la paix.

Voici une première tranche de ce discours qui fait époque à l'heure actuelle:

(Première de deux tranches)

Mes bien chers Frères,

Une humble docilité aux volontés divines manifestées par les directives qui émanent du Concile convoqué par le bon pape Jean, nous invite, à ce moment précis de la messe, à prononcer l'homélie. Avant d'entrer dans le sujet qui nous est suggéré tant par la proclamation de la Parole que par l'événement que nous vivons, je crois qu'il serait opportun de vous dire une courte explication sur la nature même de l'homélie.

Cette forme de prédication doit être très simple. Elle consiste à partir des textes contenus dans l'épître et l'Evangile pour situer le Mystère que l'Eglise célèbre dans la trame de l'histoire universelle du salut qui s'ouvre avec la première intervention de Dieu dans le monde, et qui se terminera lorsque le Royaume de Dieu aura atteint son état de perfection.

Or, dans l'histoire de la Rédemption, il y a toujours un élément prophétique. L'événement qui a lieu est une réalisation d'une prophétie annoncée dans les siècles passés, et en même temps une indication plus ou moins précise des intentions divines pour les siècles à venir. La célébration de la St-Jean-Baptiste est une illustration de cette doctrine. Il fut le plus grand des prophètes et, en ce sens, il a réalisé dans sa personne et dans sa prédication toutes les prophéties de l'Ancien Testament. Mais, d'autre part, sa propre prédication annonçait des temps nouveaux et son message est toujours d'actualité, puisque le "peuple parfait" qu'il devait conduire au Seigneur est encore en marche vers ses destinées sublimes et mystérieuses.

La naissance de Jean-Baptiste se présente donc comme le premier événement d'une ère nouvelle où tous les hommes de bonne volonté seront rassemblés dans le Royaume de Dieu. Avant d'entrer dans notre sujet, nous pourrions peut-être essayer de répondre aux questions que Notre-Seigneur lui-même posait à ses auditeurs en parlant de Jean:

"Qu'êtes-vous allés contempler au désert?
Un roseau agité par le vent?
Alors, qu'êtes-vous allés voir?
Un homme vêtu d'habits délicats?
Mais ceux qui portent de somptueux vêtements et vivent dans les délices se tiennent dans les palais royaux!
Alors, qu'êtes-vous allés voir?
— Un prophète?
Oui, je vous le dis, et plus qu'un prophète!
C'est celui dont il est écrit:
Voici que j'envoie mon messager en avant de toi pour préparer la route devant toi."
(Luc 7, 24-27)

Jean-Baptiste fut tout autre chose qu'un roseau agité par le vent; un tout autre personnage qu'un homme satisfait de lui-même et de sa condition; il fut celui qui sut, avec courage et sérénité, préparer la route de l'avenir. Dans la conjoncture actuelle, le Canada français a le bonheur de pouvoir tourner son regard vers un patron national toujours vivant, qui prépara la plus profonde des transformations du monde.

Quand un peuple remet tout en question (et, en ce moment, tous les peuples ne sont-ils pas dans les mêmes conditions?), quand un peuple remet tout en question, dis-je, les uns ont tendance à s'agiter inutilement comme un roseau sous la bourrasque; d'autres tâchent de se mettre à l'abri en refusant égoïstement de déranger leurs habitudes et leur paix. Au moment le plus décisif de l'histoire d'Israël, Jean-Baptiste a refusé l'une et l'autre attitudes. Il a rejeté le messianisme temporel des agitateurs politiques de son milieu, tout autant que le conformisme satisfait des autorités en place. Il s'est résolument tourné face à l'avenir et a mis toutes ses forces — physiques, intellectuelles et spirituelles à le préparer le plus efficacement possible. Le patron toujours actuel d'un Canada français en pleine évolution s'appelle moins Jean le Baptiste que Jean le Précurseur. Arrêtons-nous quelques instants à considérer son témoignage et nous nous trouverons mieux préparés à servir notre patrie.

Ce n'est pas par goût de l'aventure et sans aucune réflexion préalable que Jean s'est mis à bouleverser ses contemporains en leur annonçant la fin prochaine de la Loi ancienne et l'apparition imminente des temps nouveaux, auxquels tout le peuple aspirait. Retiré au désert, il a étudié les textes anciens; médité sur l'histoire d'Israël; découvert peu à peu les signes des temps qui prédisaient discrètement la venue d'une ère nouvelle. Il eut été beaucoup plus facile pour lui de soulever les passions populaires et d'entraîner à sa suite des foules en colère: tous les messianismes politiques pouvaient l'y autoriser. Mais, réfléchissant sur la vocation de son peuple, il se situa d'emblée à un autre niveau et invita tous les hommes de bonne volonté à opérer les transformations nécessaires.

Pour bien comprendre le sens des textes scripturaires qui alimenteront notre méditation, nous devons, au préalable, essayer de découvrir les relations qui existent entre "la patrie charnelle" et "le Royaume de Dieu". Il ne s'agit pas, bien sûr, d'approfondir l'étude morale de la vertu de patriotisme, mais bien de nous situer au plan de la psychologie quotidienne où ses deux termes provoquent, chez un grand nombre de Canadiens français, une tension, source d'irritation, pour beaucoup.

N'oublions pas que l'Eglise fait au chrétien, de l'amour de la patrie, une vertu et un devoir. Mais une vertu enseignée par l'Eglise ressortit à l'esprit de l'Evangile. L'amour de la patrie ne saurait être une vertu de païen qui ignore l'appel au Royaume de Dieu. Or, en nous inspirant de la doctrine de notre saint Patron, nous constaterons que notre patriotisme, s'il veut être dynamique, doit s'appuyer sur un ordre dont les piliers sont la **charité**, la **justice** et la **paix**.

(à suivre)

A l'occasion d'une récente assemblée annuelle, la Catholic Schools Trustees Association a choisi un nouvel exécutif, à savoir, Me Frank Muldoon, président, Mme A. Champagne, première vice-présidente, M. W. Kormylo, deuxième vice-président, M. Joseph Stangl, secrétaire, et M. Mel. Michener, trésorier. On voit quelques membres avec M. l'abbé M. Deniset-Bernier, aumônier.

25 étudiants de St-Boniface passent deux semaines dans des foyers américains

Vingt-cinq étudiants de langue française fréquentant des écoles secondaires de St-Boniface sont partis en autobus Greyhound, le mercredi 1er juillet, à 7 h. a.m., à destination de Topeka, Kansas. Chaque étudiant sera l'invité d'un étudiant américain durant deux semaines. Les étudiants américains reviendront avec leurs invités le 18 juillet pour un séjour de deux semaines à St-Boniface. Ces voyages font partie de l'échange annuel d'étudiants, sous le patronage du Conseil Canadien des Chrétiens et des Juifs.

Le même jour, soit le 1er juillet, vingt étudiants de langue anglaise de Winnipeg se sont joints à 100 étudiants de l'Ouest canadien à la gare du Canadien National, à 8 h. 15 a.m. Ces étudiants se sont rendus à Montréal avec 400 étudiants de l'Ontario, et tous visiteront des familles françaises du Québec durant deux semaines. Mille étudiants (500 Anglais, 500 Français) feront un séjour dans des foyers d'expression anglaise dans vingt différents centres de l'Ontario et dans les villes principales de l'Ouest canadien. Ce programme constitue le neuvième échange annuel d'étudiants Français-Anglais, sous les auspices du Conseil Canadien des Chrétiens et des Juifs.

Comité à l'étude

Un comité représentant les organisations municipales et scolaires se joindra, lundi prochain, aux fonctionnaires provinciaux pour considération minutieuse de l'effet du rapport Michener sur l'organisation et le financement du gouvernement local.

Le comité a été chargé d'examiner les moyens à prendre afin d'assurer que n'importe quelle augmentation d'aide provinciale aux municipalités et aux commissions scolaires, d'après les recommandations Michener, soit accordée effectivement aux contribuables sous forme de réductions des champs de taxes locales, municipales et scolaires.

Ce groupe de représentants comprendra entre autres: M. René Préfontaine, de Winnipeg, représentant l'Association des Commissaires d'écoles du Manitoba, et Son Hon. le maire J.-P. Guay, de St-Boniface, représentant l'Union des Municipalités du Manitoba.

Décès

M. F. SALTEL

Le 21 juin est décédé à l'hôpital général de Winnipeg, M. Fernand Saltel, âgé de 36 ans, de 479, rue Dumoulin, St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Constance; trois fils, Emile, Roger et Georges; trois filles, Annette, Lilianne et Madeleine; ses parents, M. et Mme Adrien Saltel, de St-Boniface; deux frères, Albert, de North Kildonan, et Marius, de St-Boniface; deux soeurs, Irène (Mme L. Zaste) et Simone (Mme G. Kosowan), de St-Boniface.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu et le service funèbre eut lieu en la basilique le jeudi 25 juin. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

M. Fernand Saltel est né à St-Boniface le 2 juin 1928. Il était employé par Dominion Foundries.

Décès à Dryden de Mme Marie Dugal organiste de la basilique pour 25 ans

Le 17 juin, à l'hôpital général de Dryden, Ont., Mme Marie Dugal, née Marie Portelance, rendait son âme à Dieu après avoir reçu les derniers sacrements des mains de son fils, M. l'abbé Marcel Dugal, curé de Dryden.

Née à Sorel, Qué., le 1er mars 1883, elle arriva au Manitoba en 1904. Son mari, Emile, mourut en 1918. En 1944, elle alla rejoindre son fils, à Dryden, afin de l'aider dans son ministère.

Durant son séjour au Manitoba, Mme Dugal s'occupa ardemment des oeuvres de charité, mais on se souviendra d'elle surtout à cause de son poste d'organiste titulaire de la basilique, poste qu'elle occupa pendant environ 25 ans. De plus, durant de longues années, elle rendit d'innombrables services aux institutions religieuses en leur servant d'accompagnatrice.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, M. l'abbé Marcel Dugal, de Dryden, Ont., et Paul, de Montréal, Qué.; trois filles, Marthe (la Rév. Sr Céline-de-Jésus), de l'Académie Ste-Marie, Winnipeg, Claire (Mme J.-Antoine Painchaud), de St-Boniface, et Madeleine (Mme Roland Vinet), de Montréal Qué., et huit petits-enfants.

Un service funèbre fut célébré à Dryden, Ont., le 20 juin. On remarquait dans le sanctuaire plusieurs prêtres du diocèse de Fort William. Les Chevaliers de Colomb faisaient la garde. La dépouille mortelle fut transportée à St-Boniface où un second service funèbre eut lieu à la basilique le 22 juin. Là encore, le clergé était bien représenté dans le sanctuaire. Le R. P. Simon, O.F.M., célébra la messe, assisté de MM. les abbés J. Bertrand et R.-M. Ferron. La levée du corps fut faite par M. l'abbé M. Deniset-Bernier.

La chorale de la basilique, sous la direction de M. Marius Benoist, exécuta admirablement bien la messe de Requiem de Yon.

Les porteurs avaient été choisis parmi les membres de la chorale, ainsi que des amis de la famille. Des Dames de Ste-Anne, dont Mme Dugal était membre à vie, étaient à l'honneur.

L'inhumation se fit dans le lot familial au cimetière de la basilique, où reposent la mère et le mari de la défunte.

La chapelle funéraire Coutu était en charge des funérailles à St-Boniface, et le salon Moffat, à Dryden.

Remerciements

Les familles Dugal, Vinet et Painchaud, désirent remercier tous ceux et celles, tant de Dryden que de St-Boniface, qui leur ont manifesté de la sympathie à l'occasion du décès de leur mère, Mme Marie Dugal. Un merci spécial aux membres du clergé, aux religieuses, aux Dames de Ste-Anne, et aux membres de la chorale de la basilique.

Ne pas diffamer la Pologne

WURZBOURG (CCC) — L'organe du diocèse de Wurzbourg affirme que c'est un devoir des catholiques de permettre l'établissement sur de nouvelles bases des relations entre l'Allemagne et la Pologne, et qu'il importe de se préserver d'une diffamation systématique de la Pologne.

La propagande diffusée en Allemagne, poursuit l'article, relève continuellement les insuffisances de l'économie polonaise et présente des reportages écrits et photographiques sur les ruines qui existeraient encore en Pologne et dans les "territoires allemands de l'Est" pour conclure à l'incapacité des Polonais de travailler efficacement au relèvement de leur pays et à l'établissement d'une économie prospère. Et cependant, la Pologne a travaillé d'une manière admirable à la reconstruction de villes, dont la plupart ont été détruites par les armées allemandes.

L'auteur conclut en disant que les Allemands doivent se libérer de leur conception "germanique et prussienne" de l'histoire et considérer la Pologne dans le cadre des tâches communes qui s'imposent à l'Occident et au christianisme.

Dieu n'aime que celui qui vit avec la Sagesse (Sag 7, 28)

L'Association à l'oeuvre

Français I, II, III

Des cours de méthodologie de l'enseignement du français, organisés par le Ministère de l'Education du Manitoba, seront donnés sous forme de cours d'été au Manitoba Teachers' College, du 6 au 31 juillet prochains.

Ces cours qui seront donnés par Mlle Elise Comte, directrice de l'école Taché à St-Boniface, sont destinés à tous les instituteurs et institutrices qui enseignent Français I, II et III.

Ceux et celles qui ne sont pas encore inscrits à ces cours sont priés de le faire le plus tôt possible. Il est inutile de souligner l'importance de ces cours de méthodologie, en vue d'assurer un enseignement français efficace.

Le succès des cours qui ont été donnés l'hiver dernier doit être, pour tous les instituteurs concernés, un encouragement à suivre ces cours pour lesquels trois crédits sont accordés.

Vous trouverez plus amples renseignements à ce sujet dans la brochure publiée par le Ministère de l'Education du Manitoba, ou en vous adressant à M. Arthur Corriveau, coordonnateur de ces cours.

"Fête au Village"

Avec la collaboration de l'Assurance-Vie Desjardins, la Société Radio-Canada réalisera cette année au Manitoba une autre émission "Fête au Village".

Ce sera Raymond Laplante, de Radio-Canada, qui accompagnera, comme animateur, le réalisateur Paul Legendre et l'artiste invité, Monique Miville-Deschênes.

CBWFT, CKSB et l'Association d'Education s'occupent conjointement de l'organisation matérielle de cette émission à laquelle participeront plusieurs groupes de jeunes Franco-manitobains.

L'émission sera réalisée au Club St-Michel (Parc Provencher) à St-Boniface.

L'émission "Fête au Village", réalisée à St-Boniface, passera sur les ondes de CKSB le samedi matin 8 août, à 11 h. 30 a.m.

Biographique

R. P. Alfred Ducharme, S.J., recteur du collège et membre de l'exécutif de l'A.E.C.F.M.

Le R. P. Alfred Ducharme est né à Montréal le 1er mars 1922. Après ses études primaires qu'il entreprend en 1928 à l'école St-François-d'Assise, il fait deux ans d'études commerciales à l'école St-Paul. En 1938, il commence son cours classique au collège St-Ignace de Montréal. Il y obtient son baccalauréat de l'université de Montréal.

En mars 1943, il entre chez les Jésuites. Après deux ans de noviciat, il entreprend une année d'études en lettres et pédagogie. Puis une année d'étude en sciences. De 1946 à 1949 il étudie au scolasticat de l'Immaculée-Conception pour préparer sa licence en philosophie.

Inscrit à l'université de Montréal en 1949, il y étudie trois ans pour préparer un baccalauréat avec honneur en physique. Il enseigne ensuite les sciences à Sudbury. De 1954 à 1958, il poursuit ses études en théologie et prépare la licence en théologie. Il est ordonné prêtre par Son Em. le cardinal P.-E. Léger le 21 juin 1957. Il est ensuite envoyé à Mont-Laurier pour une année d'études en ascèse et en pastorale.

En septembre 1959, il est nommé à St-Boniface professeur de sciences; il s'occupe aussi de direction spirituelle et d'orientation professionnelle. En 1962, il fait un stage pendant l'été à l'université d'Ottawa pour étudier en orientation professionnelle.

Le 24 juin dernier, à midi, il est nommé recteur du collège de St-Boniface. A ce titre, il devient membre de l'exécutif de l'Association d'Education, où il remplace le R. P. Guy Fortier, S.J., comme représentant du collège de St-Boniface.

Le Comité de Publicité.

PETITE NOTE

Mlle Patricia Desjardins et M. et Mme Laurent Desjardins remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, visites à la chapelle funéraire ou assistance aux funérailles lors du décès de leur père, M. Joseph Desjardins.

Résidence pour personnes âgées officiellement ouverte à Le Pas

Le Ministre du Bien-Etre, l'honorable J. B. Carroll, présidait à l'ouverture officielle de la nouvelle résidence pour personnes âgées à Le Pas, le 25 juin. Pouvant accommoder 74 patients, la bâtisse de quatre étages a coûté près d'un demi-million de dollars.

Le projet a été financé par le Vicariat apostolique du Keewatin qui est sous la juridiction de Son Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I. Les Soeurs Grises dirigeront l'établissement et trois laïques en ont accepté la charge administrative.

Chaque étage de l'immeuble comprend des chambres privées, d'autres pour couples mariés, une cuisine, un salon et un cabinet de toilette pour le public. Le soubassement contient la buanderie et une salle de travail des mieux équipées.

Cette résidence est destinée surtout aux personnes actives mais on y acceptera aussi quelques pensionnaires en chaise roulante. Dans ce but l'ascenceur desservant tous les étages a été construit plus grand qu'à l'ordinaire. Tout l'immeuble est à l'épreuve du son et du feu.

L'architecte Etienne Gaboury de St-Boniface a réalisé les plans de cette résidence à Le Pas et les entrepreneurs en construction en sont les frères Bernardin d'Elie.

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptême

Monique-Denise, fille de Louis Desrosiers et d'Yvonne LeBlanc.

Çà et là

Félicitations aux nouveaux mariés, Kenneth Sturk et Rachel DeGagné; Joseph Champagne et Anita Landry.

Sincères condoléances à Mme Jean-Marc Champoux à l'occasion du décès de sa mère, Mme Edgar Robitaille.

On demande institutrice pour école maternelle française. S'il vous plaît s'adresser à M. l'abbé B. Bélanger, curé, 289, rue Dussault, téléphone ALpine 3-4564, avant la mi-juillet.

La bibliothèque de vacances débutera le jeudi 9 juillet de 10 h. à midi et se continuera ainsi tous les jeudis matin aux mêmes heures pendant les vacances. C'est l'occasion par excellence pour donner du français aux jeunes. Sachons en profiter!



CITÉ DE ST-BONIFACE

AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le Greffier jusqu'à 4 h. 30 du soir, le lundi 6 juillet 1964, pour la position suivante:

Un (1) pompier au Département de Feu

Salaire initial: $299.90 par mois — augmentations réglementaires.
Entrée en fonction: le 1er août 1964.
Temps de probation: 6 mois.
Limites d'âge: de 21 à 25 ans.
Education: au moins le Grade X.
Les candidats devront soumettre expérience — s'il y a lieu — et subir un examen médical.

Ceux qui ont déjà par le passé fait une demande pour un emploi de ce genre devront soumettre une nouvelle demande.

Pour plus de détails, formules de demande, et interview, s'adresser à M. Emery-E. PROULX, Chef des Pompiers, au Poste no 1 du Département de Feu.

PAR ORDRE
Fernand-D. MARION
Greffier suppléant

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 25 juin 1964.

CITÉ DE ST-BONIFACE

Avis d'améliorations locales

AVIS est par les présentes donné que le conseil de la Cité de Saint-Boniface a décidé d'exécuter et exécutera les améliorations locales suivantes et prélèvera le coût de ces améliorations contre les propriétés bordant ou y aboutissant, comme une taxe de frontage, à moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, représentant trois-cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité ne protestent au Conseil contre l'exécution de ces projets en dedans d'un mois de cet avis:

HUILAGE DE RUELLES	COUT Environ
Entre la rue Messager et la rue Hébert, de l'avenue Taché à la rue St-Joseph	$120.00
Entre la rue Hébert et la rue Darveau, de l'avenue Taché à la rue St-Joseph	150.00
Entre la rue Grandin et la ruelle au nord, de l'avenue Taché à la rue St-Joseph	120.00
Entre la rue Aubert et la rue La Vérendrye, de l'avenue Taché à la rue Langevin	250.00
Entre la rue La Vérendrye et la rue Notre-Dame, de l'avenue Taché à la rue Thibault	460.00
Entre la rue Masson et l'avenue Cathédrale, de l'avenue Taché au chemin Bourget	130.00
Entre la rue Masson et l'avenue Provencher, de St. Boniface Hardware à l'avenue Provencher	70.00
Entre la rue Aulneau et la rue Langevin, de la rue Masson à l'avenue Cathédrale	130.00
Entre la rue St-Jean-Baptiste et la ruelle à l'est, de l'avenue Provencher à l'avenue Cathédrale	215.00
Entre la rue Desautels et la ruelle au nord, de la rue Des Meurons à la voie ferrée du C.N.R.	130.00
Entre la rue Desautels et la rue Deschambault, de la rue Des Meurons à la voie ferrée du C.N.R.	195.00

Coût actuel des améliorations sur base de frontage
HUILAGE DE RUELLES
Comptant $0.10 du pied de frontage

Pour plus amples détails s'adresser à M. Joseph BOCKSTAEL, Ingénieur, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Fernand-D. MARION
Greffier suppléant

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 26 juin 1964.

La paroisse de St-Laurent fête le R. P. L. Brossard, jubilaire

ST-LAURENT — Le R. P. Lucien Brossard, O.M.I., curé de la paroisse depuis huit ans et ancien vicaire pendant six ans, a été fêté le dimanche 28 juin à l'occasion du 25e anniversaire de son ordination sacerdotale. Une forte délégation de la famille est venue de Montréal rehausser les cérémonies par sa présence, ainsi que plusieurs personnes d'endroits où le P. Brossard avait exercé son zèle, soit dans l'enseignement soit dans le ministère pastoral. La fête venait providentiellement couronner la joie avec laquelle la paroisse a récemment célébré l'ouverture d'une nouvelle église, qui témoigne des qualités de chef du curé.

Les cérémonies ont débuté par une messe solennelle le matin, le P. Brossard étant célébrant, assisté d'un confrère d'ordination, le R. P. Hilaire Gagné, O.M.I., nouveau maître des novices à St-Norbert, et d'un ami d'enfance, M. l'abbé René Lalande, d'Abitibi. M. François Gratton dirigea le chant de la messe exécuté par la foule. Le R. P. P. Lebel, vicaire, organisait les manifestations.

Le R. P. Hilaire Gagné, O.M.I., prononça le sermon de circonstance. Rappelant plusieurs passages de la messe du jour, il fit ressortir avec éloquence le rôle du prêtre, "un autre Christ", et comment le R. P. Brossard sut toujours remplir dignement cette fonction.

Le prédicateur invita d'abord les paroissiens à offrir au Christ leur reconnaissance et celle du Père jubilaire afin que Notre-Seigneur "devienne lui-même votre merci du coeur à Son Père". Il expliqua ensuite comment le prêtre est sur la terre le ministre du Christ "constitué une fois pour toutes notre pasteur". "Mes frères, nous avons raison de remercier Dieu en ce jour. Il a choisi, préparé votre curé pour être cet instrument de bénédiction, de grâces, de salut dans l'Eglise et plus particulièrement dans votre paroisse durant toutes ces années."

Dévouement

Le Père Gagné parla alors du dévouement déployé par le P. Brossard à St-Laurent depuis 14 ans, "fidèle à suivre la voie tracée par notre divin Maître", et traça en quelques mots la vie familiale du jubilaire vécue avec ses parents et ses onze frères et soeurs, vie qui le forma au dévouement et au sacrifice, dans la joie et l'esprit de pauvreté.

Ses huit années d'études secondaires terminées au collège de Montréal, sous la direction des Sulpiciens, le Père Brossard entra dans la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. "Après une année de noviciat à Montréal et deux années au Scolasticat de Richelieu, la divine Providence le dirigea dans l'Ouest au Scolasticat de Lebret. Là, deux ans après, soit le 29 juin 1939, avec 11 autres confrères, il était ordonné prêtre."

Désirant toujours faire la volonté de Dieu, le Père Brossard s'adonna avec zèle et dévouement aux endroits que ses supérieurs lui assignaient. C'est ainsi que, jeune prêtre, il se dévoua à Gravelbourg, St-Boniface et Lebret, à la formation de futurs prêtres et missionnaires. Puis on l'envoya "donner un enseignement sûr et l'exemple d'une vie sacerdotale généreuse aux fidèles de Vassar, du Précieux-Sang à St-Boniface et enfin de St-Laurent".

Idéal

L'idéal du Père Brossard "fut toujours de conduire les âmes qu'il a rencontrées à une vie divine vécue avec foi, charité, conviction profonde". Ce qu'il enseigne, il le vit d'abord lui-même. Se basant sur l'épître du jour, le Père Gagné dit aux fidèles que ce qu'enseigne saint Paul et ce qu'enseigne à son exemple le Père Brossard, c'est que le Christ est né, a souffert et est mort pour nous et qu'à sa suite nous devons mourir au péché pour ressusciter avec Lui dans la gloire, "s'élancer vers le Père par le Saint-Esprit".

Le Christ ne nous laisse pas seuls. Il nous donne l'Eucharistie, pain vivifiant qui nous communique la charité, l'amour de Dieu et du prochain qui nous rend conformes au Christ.

"Dans quelques instants, le R. P. jubilaire, prêtre de Notre-Seigneur Jésus-Christ depuis 25 ans, montera à l'autel; là, aux paroles de la consécration se renouvellera le sacrifice de la mort du Christ; ce sacrifice nous rappelle aussi sa Résurrection et son Ascension. Que toute cette assemblée s'offre pour mourir avec le Christ afin de passer à une vie plus fervente, pour que, par le Christ, avec le Christ et en Lui dans l'unité du Saint-Esprit nous puissions rendre gloire à Dieu. Le remercier de tout coeur. En présence du Christ, nous pourrons réciter le "Notre Père". Lui donner notre vie pour Le servir et L'aimer, Lui demander le pain quotidien, le pain Eucharistique, source d'amour pour le prochain. Comblés de ces dons de Dieu, nous Le prierons de bénir notre jubilaire, de lui accorder de nombreuses années encore, au service de Dieu, de l'Eglise, de la Congrégation et des âmes."

Diner paroissial

La salle paroissiale (qui avait servi d'église pendant les constructions) avait revêtu une toilette très artistique pour le diner paroissial. Les sigles argentés "25" ornaient les murs à profusion avec des mots d'ordre explosifs en pendant, tels que "Joie", "Jubilation", "Amour", "Bonheur", "Gratitude", "Paix". Sur les murs on avait déployé des peintures de scènes évangéliques, signées A. Lemiez, qui ornent habituellement l'église de Grahamdale. Les talents des religieuses de l'endroit se manifestèrent de plusieurs façons, notamment dans les programmes-souvenirs, peints à la main, et dans un gâteau magnifique, avec décorations glacées en forme d'hosties, gerbes de blé et grappes de raisin.

Prirent place à la table d'honneur en plus du P. Brossard, Mgr N.-J. Chartrand, représentant Mgr l'archevêque, le P. Gagné, M. l'abbé Lalande, MM. et Mmes P.-H. Testend (Gertrude), Emile, Réal et René Brossard, MM. André et Yves Brossard, les RR. PP. J. Methé, Jean Lambert, D. Kerbrat, H. Levasseur, P. Lebel et R. Durocher, les RR. FF. G. Lavallée et Perron, les Rév. Srs Marie-de-Ste-Magnile et Marie-Olive, F.M.M. D'autres confrères dans le sacerdoce, empêchés par le ministère, se sont rendus le soir. Parmi les frères et soeurs du Père jubilaire, Paul, Laurence et Robert manquaient dans la délégation de Montréal.

Félicitations

A cause du programme de la soirée, les discours au banquet étaient réduits au minimum. Mgr N.-J. Chartrand, chancelier, parlant en son nom et au nom de l'archevêque, a félicité le Père jubilaire, "chef" et "père" qui s'occupe des besoins matériels aussi bien que spirituels de la paroisse. Mgr l'archevêque lui est très reconnaissant de ses 14 ans de ministère au service des âmes du diocèse. La récente ouverture de la nouvelle église manifeste bien la coopération entre les fidèles et le curé. Mgr Chartrand, pour sa part, signale la cordialité qui a marquée ses rapports avec le P. Brossard pendant une période d'épreuve, à partir de la destruction de l'ancienne église par un coup de foudre, jusqu'à la bénédiction du nouveau temple. Présenté par M. François Gratton, maître de cérémonies, Mgr Chartrand s'est exprimé en français avec une élégante simplicité.

Remerciements

Le P. Brossard a rendu hommage d'abord à son vicaire coopérateur, le P. Lebel, premier responsable des fêtes et amateur de brefs discours. Il rappelle les joies de la messe jubilaire, l'acte principal du prêtre. C'est le sacerdoce du Christ que l'on honore en ce jour, ce sacerdoce auquel tous participent à de degrés différents. Il exprima ses remerciements pour ces témoignages au Christ et souhaita que par ces déploiements l'on fasse comprendre aux jeunes la grandeur du prêtre et que l'on inspire de nombreuses vocations.

Après la bénédiction du Très Saint Sacrement dans l'après-midi, quelques paroissiens ont eu la bonté de faire visiter la paroisse par les parents du Père Brossard. Ensuite le R. P. curé et ses parents étaient invités au couvent pour un suculent souper servi par les Rév. Srs Franciscaines.

Le soir, parents et amis du jubilaire ont rempli la salle pour une soirée de reconnaissance, à 8 h. p.m. Voici les numéros les plus importants du programme qui fut très intéressant. Après une adresse lue par M. François Gratton, lui-même présenta un beau cadeau, un "sac viatique" au P. Brossard. Une magnifique saynète, "Ce que j'ai vu dans le paradis", fut ensuite présentée par un groupe d'élèves. Le théâtre était tellement bien décoré avec nuages et petits anges tous costumés. A la fin, tous ces petits anges vinrent à tour de rôle présenter leur belle rose naturelle au Père curé. Pour terminer la soirée, le R. P. J. Brachet, O.M.I., supérieur, adressa quelques paroles, suivi par le R. P. Brossard, qui se dit très heureux de cette journée.

Merci au R. P. P. Lebel, O.M.I., qui s'est bien dévoué pour organiser cette fête avec ses bons collaborateurs, et aux Soeurs Franciscaines, qui ont mis beaucoup de temps pour le travail artistique de la décoration et la soirée de reconnaissance.

Voici, en entier, le programme de la soirée:

Adresse, M. François Gratton; sermon 20e siècle, M. Louis Fontaine; "Highland Fling", Mlle Barbara Gareau; "Sous la lampe bleue", récitation, Mlle Louise Mougin; "Téléphone à longue distance", récitation, Mlle Nicole Blais; menuet, groupe d'élèves; "Délicieux embarras", groupe d'élèves; "Ce que j'ai vu dans le paradis", saynète, groupe d'élèves; "La Vierge et le Prêtre", duo de chant, Mlle Andréa DeLaronde et M. Raymond Connelly; adresse, Mlle Diane Chartrand; "Prière à la Vierge", M. François Gratton et paroissiens; R. P. J. Brachet, supérieur; R. P. L. Brossard, curé.

Notes biographiques du R. P. L. Brossard, O.M.I.

Le R. P. Lucien Brossard, O.M.I., actuellement curé de la paroisse de St-Laurent, Man., depuis décembre 1957, est né et a reçu le baptême à Ste-Cunégonde de Montréal, le 8 décembre 1910, en la fête de l'Immaculée Conception.

Son père, Ernest-J. Brossard, était alors gérant de la succursale de la Banque d'Epargne, au coin des rues Vinet et St-Jacques. Sa mère, née Azelda Laurence, donna naissance à 12 enfants, neuf garçons et trois filles; Lucien est le huitième de cette lignée.

Il commença ses études primaires à l'école de sa paroisse natale, sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes, et les termina à l'Académie St-Paul, confiée aux Frères de l'Instruction Chrétienne dans sa nouvelle paroisse St-Edouard de Montréal, pour y recevoir la formation d'un cours classique par Messieurs de Saint-Sulpice.

Au terme de ses études philosophiques chez les Sulpiciens, voulant répondre à l'invitation du Maître de la Moisson, il entra au Noviciat des Pères Oblats à Ville Lasalle, près de Montréal. Ses études théologiques débutèrent à Richelieu, puis s'achevèrent au Scolasticat du Sacré-Coeur, à Lebret, en Saskatchewan, le Père Brossard s'étant offert avec une dizaine de scolastiques oblats, pour les provinces de l'Ouest canadien.

C'est au Scolasticat de Lebret qu'il reçut l'ordination sacerdotale avec onze confrères, des mains de Son Excellence Mgr P. J. Monahan, archevêque de Regina, le 29 juin 1939, en la fête des saints Pierre et Paul. Il célébra sa première messe à l'autel de St-Joseph dans l'école indienne de Lebret.

Après un séjour dans sa famille durant l'été 1940, il dut descendre du train à Chapleau, pour y subir d'urgence une opération à l'hôpital de l'endroit.

Sa première obédience l'assigna au Grand Séminaire de Gravelbourg; la seconde au Juniorat des Oblats à St-Boniface; une troisième au Scolasticat de Lebret. Il fut par la suite, membre du personnel au Grand Séminaire de St-Boniface, alors temporairement installé sur le terrain des Pères Trappistes à St-Norbert.

En août 1947, Son Exc. Mgr G. Cabana, le nommait, avec l'approbation du Très Révérend Père Provincial, curé de la paroisse de Vassar, avec M. l'abbé Raymond Roy, comme vicaire.

Le 1er février 1949, après les autorisations obtenues, il quittait Vassar pour la paroisse du Précieux-Sang, où il remplit les fonctions de vicaire jusqu'en septembre 1950. C'est alors que Son Exc. Mgr G. Murray, après entente avec l'autorité oblate, le nomma vicaire à St-Laurent. Après sept ans, il succéda au R. P. P. Châtelain, O.M.I., comme curé de la paroisse.

Le 26 août 1957, le Très Révérend Père Provincial le fit nommer supérieur du district Oblat de St-Laurent et directeur de la Mission St-Laurent. Il en remplit les fonctions durant deux termes.

Au soir du 30 mai 1961, il a la douleur profonde de voir flamber, frappée par la foudre, l'église de St-Laurent. Il a aussi la tâche de constuire une nouvelle église avec la collaboration des gens de St-Laurent. Terminée en novembre 1963, la nouvelle église fut officiellement bénite le 24 mai 1964, par Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, O.S.B., archevêque de Winnipeg, en la fête de la Sainte Trinité.



Plus de 200 convives ont assisté au diner dans la salle paroissiale de St-Laurent, dimanche, en l'honneur du R. P. L. Brossard, curé jubilaire. Cette photo montre la salle artistiquement décorée pour l'occasion.



La joie des fêtes jubilaires en l'honneur d'un prêtre s'exprime facilement en formes "célestes". Sur la photo l'on voit les "anges" de St-Laurent apporter au Père Brossard des prémices de récompenses éternelles.



1ère liste d'obédiences des Oblats du Manitoba

Le T. R. P. Aimée Lizée, provincial des Oblats du Manitoba, vient de rendre publique une première liste de nominations et d'obédiences affectant certains Pères et Frères coadjuteurs de la province oblate du Manitoba. Voici cette liste:

RR. PP. Raymond Arcand (Gravelbourg) au Pastoralat St-Pie, Ottawa; Jean-Paul Aubry (Juniorat) supérieur du Scolasticat de Lebret (assistants: RR. PP. Dugal et Lazure); Isaïe Blanchette (finissant du scolasticat) au Juniorat de la Ste-Famille; Albert Bouffard (finissant du scolasticat) au collège de Gravelbourg; Denis Bédard (Gravelbourg) au Pastoralat St-Pie X, Ottawa; Roméo Bédard, directeur de la résidence St-François de Sales, Winnipeg.

RR. PP. Hilaire Gagné (Scolasticat) supérieur et maître des novices à St-Norbert; Laurent Gélinas (finissant du Scolasticat) au collège de Gravelbourg; Paul Gorieu, une année d'études à Ottawa (en Pastorale) tout en prêtant ses services à Son Exc. Mgr Gallagher, auxiliaire des forces armées du Canada); Isidore Joyal, supérieur du district de Lebret (assistants: RR. PP. Bilodeau et G. Nogue); Antonio Kéroack (Fort Frances) à la province de l'Alberta-Saskatchewan; Antonio Lacelle (Vermilion Bay) curé et missionnaire à St-Philippe; Noël Lazure (Rome) professeur au Scolasticat de Lebret; François Lemire (St-Philippe) missionnaire à Birtle; André Levasseur (Juniorat) à la retraite de Mazenod (Rome).

RR. PP. Joseph Massé (Sioux Narrows) missionnaire à Vermilion Bay; Marc Monforton (Birtle) à la paroisse de Fort Frances; André Nogue (finissant du Scolasticat) au Juniorat de la Ste-Famille; Benoit Paris, professeur de français à l'université de Regina, qui demeure cependant rattaché au collège de Gravelbourg; René Piché (finissant du Scolasticat) au Scolasticat de Lebret; Gérard Pinette (St-Philippe) à Sioux Narrows; Frédéric Rainville (Scolasticat) au collège de Gravelbourg; Omer Robidoux, supérieur du district de Winnipeg (2e terme).

RR. FF. Léopold Girard (Ecole de Lebret) au collège de Gravelbourg; Hervé Jasmin (Ecole de McIntosh) à Pelican Rapids.

Retour et départ

On apprend aussi que le R. P. Henri Légaré, O.M.I., a reçu du T. R. P. Léo Deschâtelets, supérieur général, son transfert de la province St-Joseph (Montréal) à la province du Manitoba. Cette obédience ne prendra cependant effet que lorsque le Père Légaré aura quitté sa charge actuelle de recteur de l'université d'Ottawa, pour revenir dans l'Ouest.

Le Frère coadjuteur Edouard Perron, à la maison générale de Rome depuis quelques années, a reçu également son obédience du T. R. P. Général, qui le transfère à la province du Manitoba.

Le R. P. Edmond Turenne, du vicariat de Whitehorse, vient aussi de recevoir son obédience pour la province du Manitoba, de la part du T. R. P. Général.

De Rome enfin, on annonce que le R. P. Léo Gauvin, autrefois professeur au collège Mathieu de Gravelbourg, est passé définitivement à la province centrale des Etats-Unis.

TRIBUNE LIBRE

le 30 juin 1964.

Rédaction de **La Liberté et le Patriote,**
Imprimerie Canadian Publishers,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Manitoba.

Cher Père Bédard,

Je m'empresse de venir vous témoigner, au nom du Comité Provisoir du Centre Louis-Riel, notre grande appréciation pour la magnifique page que vous avez composée sur ce projet de centre de culture et de loisir pour St-Boniface.

Si tout le monde suit le bel exemple d'esprit canadien que vous avez fait valoir dans cet article, il y aura sans aucun doute, un Centre Louis-Riel à St-Boniface pour les fêtes de 1967.

Encore une fois bravo!

Bien à vous,

Bernard AUBRY,
président.

On fume moins aux Etats-Unis

WASHINGTON — Les Américains ont réduit de 16,000,000,000 la consommation de cigarettes depuis la publication du rapport gouvernemental établissant que l'habitude de fumer est nocive pour la santé. Le département de l'agriculture, qui vient de publier ces statistiques, note que la réduction est de 6.5 pour cent au regard de la consommation des six premiers mois de l'année dernière.

St-Laurent

Visiteurs

Le dimanche 28 juin, M. et Mme Jos. Prairie recevaient la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme Line Lampman, et leur bébé, de Winnipeg.

M. et Mme Adrien Chartrand recevaient la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme Robert Lambert, et leur petit garçon, et de Mlle Rhéa Chartrand et son ami, tous de Winnipeg.

Va-et-vient

M. et Mme Alphonse Perron recevaient la visite du R. F. Edouard Perron, qui revient de Rome, et de M. Elphège Perron, de St-Boniface. Ces derniers ont aussi visité M. et Mme François Gratton.

M. et Mme Louis Abgrall recevaient la visite de la Rév. Sr Francine, de St-Léon, et de Mme Bard, de Winnipeg. Ces dernières ont aussi visité MM. et Mmes Yves Kerbrat, Jos. Fontaine et Albert Combot.

M. et Mme Henri Combot recevaient la visite de MM. et Mmes C. Bérard et H. Phillipot et leurs enfants, de St-Boniface.

M. et Mme Joseph Boucher recevaient la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme Raymond Doiron, et leur fils, de St-Boniface.

M. et Mme Hervé Kerbrat recevaient la visite de M. et Mme Del Rizzo, de Sioux Lookout, Ont., et ils assistèrent ensemble au diner paroissial.

M. et Mme Jean Léost recevaient la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme François Combot, et leurs enfants, de St-Eustache, et de M. et Mme Hervé Léost, de Winnipeg.

M. et Mme Alex. DeLaronde recevaient la visite du R. F. Guy Lavallée, du Scolasticat du Sacré-Coeur, de Lebret, Sask. Ce dernier visita tous ses oncles et tantes, frères et soeurs de Winnipeg, et tous ses amis de la paroisse. Il doit se rendre à Québec pour une retraite.

M. Jean Guiboche est de retour chez ses parents pour les vacances d'été, après un an d'enseignement à St-Philippe, Sask.

Bonnes vacances aux instituteurs et institutrices des trois écoles. Bonne chance à ceux qui suivront des cours d'été. Joyeuses vacances à tous les élèves.



M. l'abbé Firmin Michiels reçut l'ordination sacerdotale à Bruxelles, le 28 mai dernier, des mains de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface. Plus de 25 prêtres y assistèrent. Né à St-Alphonse, Man., le nouveau prêtre a fait ses études élémentaires à Cypress River et à Swan Lake. Après dix ans de travail sur la ferme, il entreprit son cours classique au séminaire des Sts-Apôtres à Montréal, où il obtint son baccalauréat ès arts de l'université de Montréal. Envoyé ensuite à la faculté de théologie de l'université Laval à Québec, il y obtint successivement un baccalauréat et une licence en théologie.

Trois jeunes Canadiens français partaient hier pour l'Ontario

Sous les auspices du Manitoba Centennial Corporation qui organise des programmes d'échange d'étudiants cet été, trois jeunes Canadiens français de la province partaient hier le 2 juillet pour l'Ontario. Accompagnés de leurs chaperons, M. et Mme M. Preston, de Winnipeg, et de plusieurs autres élèves manitobains, Lorraine Chaput et Yvonne Asselin, de St-Boniface, ainsi que Guy Sabourin, de St-Jean-Baptiste, prenaient le train pour la ville de Brockville.

Après avoir fait connaissance avec leurs hôtes de l'Ontario et passé deux semaines avec eux, les jeunes Manitobains reviendront accompagnés de leurs nouveaux amis. A leur tour, ils seront les hôtes des élèves ontariens pendant deux semaines.

Ce programme a pour but de donner la chance à de jeunes Canadiens de mieux connaître et apprécier des Canadiens d'autres provinces.

Mgr Victorin Germain est mort à Québec

QUEBEC — Mgr Victorin Germain, directeur du service d'adoption à l'hôpital de la Miséricorde de Québec, vient de mourir à l'âge de 73 ans.

Originaire de St-Basile de Portneuf, Mgr Germain était l'aîné d'une famille de douze enfants. Il avait été ordonné prêtre en 1914.

Le défunt a eu une carrière littéraire bien remplie. Il a signé pas moins d'une centaine d'ouvrages dont plusieurs portent sur la réhabilitation de la mère célibataire et sur l'adoption et la sauvegarde de l'enfance.

Dès l'année de son ordination, il devenait rédacteur au quotidien "L'Action Catholique" et il contribua aussi à la rédaction de la "Semaine religieuse", organe officiel du clergé diocésain.

De 1916 à 1920, Mgr Germain étudia à l'université Angélique de Rome et à l'Institut catholique de Paris. Sa thèse sur la "société des nations" lui valut son doctorat en théologie. Il y obtint aussi une licence en philosophie.

Une soixantaine de bambins de St-Norbert reçoivent leurs diplômes de fin d'année

ST-NORBERT — C'est la fin de l'année scolaire! Le grand, le beau moment tant désiré est enfin arrivé! Une soixantaine de bambins de 5 et 6 ans du Jardin d'Enfance sont les héros du jour et Dieu sait s'ils sont conscients de leur responsabilité. Tour à tour, ils évoluent gracieusement sur la scène et déploient leurs talents: il faut prouver que l'on mérite bien le diplôme convoité.

Chants, déclamations, rondes se succèdent au grand plaisir d'un auditoire nombreux et sympathique. Langue française, langue anglaise sont toutes deux à l'honneur; comment ces petits ont-ils si bien appris et en si peu de temps?

La pièce de résistance est "Red Riding Hood", dirigée par Mme Hughes. Grand-maman, maman, le petit chaperon rouge, le gentil lapin, le gros loup aux longues dents, les fées et les lutins, tous jouent leur rôle avec assurance et sincérité et l'ensemble est un succès.

Les rôles étaient distribués comme suit: Le petit chaperon, Dianne Kenny; la maman, Michelle Perron; grand-maman, Rose-Marie L'Heureux; le petit lapin, Allen Kovak; le gros loup, Charles Bennett; les fées, Bonnie Carrie et Joanne Naderek; les lutins, Richard Chartier et Marc Boux; lectrice, Jocelyn Atwell.

Dans une autre pièce intitulée "Loup, y es-tu?", les petits, en rondes charmantes, chantent craintivement "Loup, y es-tu?", tandis que le gros loup, en se préparant, leur répond de sa grosse voix; et cette grosse voix, ce gros loup n'était autre que la gentille petite Joëlle Rabu. Félicitations à tous ces jeunes qui ont su gagner tous les coeurs.

Enfin, c'est le moment solennel! Les petits défilent et se placent sur l'estrade au son d'une marche jouée par M. Claude Dorge. M. P. Bosc, principal, proclame les noms et chacun s'avance et reçoit de M. l'abbé A. Hébert, curé, un diplôme.

Puis c'est le tour du second groupe. M. R. Deleurme, ancien principal, fait la proclamation, tandis que M. T. Tétreault, président de la commission scolaire, présente les diplômes. Rien n'est oublié, ni la poignée de main traditionnelle, ni le salut ou la révérence. Toutes ces petites frimousses s'épanouissent d'un sourire heureux.

Et à qui doit-on tout ce bonheur? A la dévouée institutrice qui n'a rien épargné pendant cette année pour ouvrir ces petites intelligences, former leurs coeurs à ce qui est beau et bon, préparer la jeunesse de demain: Mlle Rose Rey. Aussi c'est avec un grand plaisir que M. le principal, au nom de tous, parents et enfants, lui offre, avec ses remerciements et ses félicitations, un gentil cadeau.

"O Canada", et on se retire emportant le souvenir de la plus charmante soirée de "diplômés" et des paroles paternelles et encourageantes de M. le curé, sans lesquelles nulle fête paroissiale n'est complète. Bonnes vacances! A l'année prochaine!

Missionnaire

Depuis quelques jours déjà la paroisse jouit de la présence de son missionnaire, le R. P. Camille Dufort, P.B., de Ghana, Afrique.

Enfant de la paroisse, il est venu prendre un repos bien mérité et réparer ses forces auprès de sa mère, Mme B. Dufort. Il a passé quatre ans en mission africaine, comme professeur et apôtre de la brousse. C'est donc avec bonheur que tous le revoient aux pieds des saints autels pour joindre leurs prières aux siennes afin que Dieu bénisse son travail dans le champ d'apostolat qui lui a été confié.

Par une heureuse coïncidence, son frère, Paul, de Labrador, est venu passer ses vacances ici. ils ont donc joui d'une semaine ensemble chez leur mère.

Haywood

Funérailles

Le mercredi 4 juin avaient lieu en l'église de Haywood les funérailles de Mme Marguerite Labossière, âgée de 74 ans.

Née en la province de Québec, Mme Labossière vint au Manitoba en 1901 et depuis les 32 dernières années résidait dans la région de Haywood. Elle fut précédée dans la tombe par son époux, Léon, en 1951.

La défunte laisse dans le deuil sept fils, Jean-Baptiste, Max, Joseph et Lionel, de Haywood, Gérard et Armand, de St-Claude, et Léonard, de la Colombie-Britannique; deux filles, Valérie (Mme M. Tellier), de St-Adolphe, et Clothilde (Mme G. Chabot), de St-Norbert; deux soeurs, 34 petits-enfants et dix arrière-petits-enfants.

On peut dire à présent: "Je suis claqué"

PARIS — "Je suis claqué", "il m'a claqué entre les mains", "il a claqué toute sa fortune", pourra-t-on dire désormais dans les salons sans risque de choquer. Les académiciens en ont décidé ainsi au cours d'une séance de travail où ils étudiaient le mot "claquer".

Les immortels ont remplacé l'ancienne définition: faire un certain bruit aigu et claquant, par: faire un bruit sec et bref. Exemple: le drapeau claque au vent. Ils ont admis, d'autre part transitivement: claquer une porte: la fermer brusquement; claquer un muscle: le rompre; s'évanouir, disparaître: il m'a claqué entre les mains.

Enfin, vulgairement, claquer signifie encore épuisé, être à bout de force: claquer un cheval et dépenser.

Importante réunion à Ste-Geneviève de l'exécutif diocésain de la L.F.C.

STE-GENEVIEVE — L'exécutif du Conseil diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques du Canada, section française, tenait une réunion en la paroisse Ste-Geneviève le mardi 23 juin. On comptait 31 femmes et trois aumôniers, MM. les abbés L.-P. Jean, R. et B. Bélanger.

On annonça les présidentes des comités permanents diocésains telles que nommées pour l'année 1964-65. La liste se lit comme suit: spirituel, Mme Roger Vadeboncoeur; éducation, Mme Marcel Dumaine; législation et civisme, Mme Antonin Jutras; organisation et distribution, Mme Marcel Fenez; presse, Mme Gérald Carrière; lois, Mlle Hélène Blais; action sociale et immigration, Mme Sauveur Desrosiers; résolutions et formules, Mme J.-P. Lemoine; finances, Mme Aimé Normandeau; radio, télévision et films, Mme V. Lamoureux.

On fit lecture de la lettre de l'hon. L. B. Pearson en réponse à la résolution du congrès au sujet du drapeau distinctif pour le Canada.

Comme nouveau projet, il fut décidé d'avoir une conférence régionale qui aura lieu probablement à la fin d'octobre. Mme Antonin Jutras, en tant que 1ère vice-présidente diocésaine, sera en charge de l'organisation.

Section à Ross

Une partie importante de cette réunion fut l'installation de la section L.F.C. de la paroisse Notre-Dame de l'Annonciation de Ross. Mme Marcel Fenez, présidente du comité d'organisation, et Mlle Hélène Blais, présidente diocésaine, expliquèrent les buts de la ligue et répondirent aux questions. Après une motion appuyée à savoir, de remplir le certificat d'organisation, les dames de Ross présentes signèrent en tant que membres fondateurs.

On procéda aux élections. Mme Roger Tétrault fut élue présidente, Mme Alphonse Duhamel, 1ère vice-présidente; Mme Stanley Lévie, 2e vice-présidente; Mme Emilien Gauthier, 3e vice-présidente; Mme Robert Rozière, secrétaire; Mme Raymond Tétrault, trésorière.

Les officières prirent place en avant pour réciter leur engagement-promesse et reçurent la bénédiction de leur aumônier et les félicitations de la présidente diocésaine. M. l'abbé L.-P. Jean, curé de Ross et de Ste-Geneviève, remercia les dames de Ste-Geneviève de leur accueil et l'exécutif diocésain de s'être rendu pour l'occasion. A la nouvelle section de la L.F.C. et à l'aumônier, sincères félicitations et meilleurs souhaits pour un travail fructueux.

Un mot de l'aumônier diocésain, M. l'abbé B. Bélanger rappela que l'Action catholique et apostolique de chaque comite doit durer toute l'année. Il remercia également les femmes des paroisses Ste-Geneviève et Ross pour leur cordiale bienvenue.

Un goûter fut servi par les dames de la section L.F.C. de Ste-Geneviève.

Bonne chance et au plaisir de se revoir, à la conférence régionale!

Congrès annuel, à Ste-Agathe, de l'Union des Municipalités

STE-AGATHE — Le mercredi 24 juin, le village était en effervescence puisque c'était le grand congrès annuel de l'Union des Municipalités de l'est du Manitoba. Les assises se tenaient à la salle des Vétérans, sous la présidence conjointe de MM. les maires Zéphirin Audet, de la Municipalité De Salaberry, et Joseph Guay, de St-Boniface. L'ouverture officielle du congrès se faisait à 10 h. a.m., par le chant "O Canada", suivi de la prière et de quelques mots de bienvenue par M. l'abbé Adélard Couture, curé, au nom de la paroisse, et par M. le maire David Proteau, de St-Adolphe, au nom de la Municipalité Ritchot. La réplique fut donnée par M. Arthur Vermette, de St-Jean-Baptiste, maire de la Municipalité Montcalm, au nom de tous les délégués.

Le secrétaire-trésorier, M. Lawrence Smith, donna son rapport et lut le procès-verbal du congrès de 1963, et MM. les présidents firent quelques remarques.

Les Associations urbaines de bons chemins et des secrétaires-trésoriers du Manitoba offrirent à tour de rôle salutations et bons souhaits aux Municipalités et à leurs délégués.

A midi, un déjeuner froid était servi à la salle paroissiale par un groupe de dames de la paroisse à environ 135 convives.

A l'issue du repas, l'hon. G. Hutton, ministre de l'Agriculture, donna une causerie. A 2 h. p.m., la réunion reprenait par des discours rendus par le président de l'Union des Municipalités, M. Jim Scott, par le Ministre des Affaires Municipales, l'hon. Robert Smellie, et par le député ministre, M. C. Chappel. Suivirent des discussions et résolutions dirigées par M. Murray Reden. L'élection des représentants du district eut ensuite lieu et on choisi l'endroit ou se tiendrait le prochain congrès. Les maires Z. Audet et J. Guay furent de nouveau nommés pour présider le congrès de 1965 qui se tiendra à Lorette, dans la Municipalité Taché. Après une période de questions, l'assemblée ajourna. Par courtoisie de la Municipalité Ritchot, les délégués étaient de nouveau invités à retourner à la salle paroissiale pour un excellent dîner chaud, au cours duquel les convives furent égayés par diverses chansons du quatuor comprenant Mlles Léa Brémault, Cécile Lécuyer, Eliane Lemoine et Claire Nolette, accompagnées à la guitare par M. Noël Joyal. L'orateur invité pour le dîner fut M. W. J. Johnston, président du Ministère des Municipalités, qui sut retenir l'attention de son auditoire. Une soirée amusante à la salle des Vétérans fut le clou de cette intéressante et instructive journée.

Shower

Dans la salle des Vétérans, joliment décorée, un bon groupe de parentes et amies de Mlle Denise Bilodeau se rassemblaient, le dimanche 28 juin, pour un shower en son honneur. La diversité des cadeaux qu'on lui offrit était intéressante à observer, et les remerciements de Denise ont prouvé aux dames et demoiselles l'appréciation de l'héroïne de la fête.

Visiteurs

M. et Mme Samuel Guertin avaient l'insigne bonheur de recevoir une trop courte visite de M. et Mme Auguste Hébert. Tous les parents et amis de Mme Hébert, née Cécile Guertin, sont toujours heureux de revoir cette dernière ainsi que son mari, et leur souhaitent de revenir pour une plus longue visite quand il leur sera possible.

St-Adolphe

Remerciements

Mme Agathe Leclaire et sa famille désirent remercier tous ceux qui leur ont manifesté des marques de sympathie à l'occasion du décès de M. Marc Leclaire: M. l'abbé Albert Brunet, curé, les personnes venues rendre un dernier hommage au défunt la veille du service funéraire, les RR. PP. Joseph et Laurent Alarie, O.M.I., diacre et sous-diacre à la messe de Requiem, M. l'abbé Léonce Aubin et les RR. PP. Champlain Deshaies, Raphaël Lechasseur, Jean-Paul Aubry et Maurice Desautels, O.M.I., qui ont assisté au service funèbre, les Novices Oblats de St-Norbert, venus aux funérailles en qualité de chantres et enfin, les nombreux parents et amis qui ont exprimé leur sympathie de toute autre manière.

Avis public

AVIS PUBLIC EST DONNE par la présente que le village de Ste-Anne a l'intention de former les régions décrites ci-dessous situées dans ledit village en un District d'Amélioration Local à moins qu'une majorité des propriétaires des terres affectées représentant au moins la moitié de la valeur des terres telle que rapportée par la dernière évaluation du village présente une pétition au Conseil du Village contre ce projet en dedans de quatre semaines après la première publication de cet Avis:

Etant toutes les parties du village de Ste-Anne, au Manitoba, comprises en dedans des limites suivantes nommément: commençant au point d'intersection de la ligne centrale de la rivière Seine avec la limite nord-ouest du droit-de-passage du chemin de fer du Manitoba et du sud-est cette même partie étant indiquée sur le plan classé au Bureau des Titres des Terres à Winnipeg, sous le no 378, de là vers le nord-ouest longeant ladite limite nord-est à un point dans le même perpendiculaire distant trois cent quatorze (314) pieds au sud de la limite sud de la rue Langevin, cette partie étant indiquée sur un plan classé audit bureau sous le no 3626; de là vers l'ouest en ligne droite, parallèle à ladite limite sud de ladite sur Langevin à la limite ouest du lot cinquante et tel qu'indiqué sur ledit Plan 3626; de là vers le nord longeant la limite ouest dudit lot cinquante et un à un point dans le même, distant trois cent soixante-cinq et soixante-quinze centièmes (365.75) pieds au nord de la limite nord-est du chemin Dawson tel qu'indiqué sur ledit Plan 3626; de là vers le sud-est parallèle à la limite nord-est dudit chemin Dawson à la limite ouest du lot cinquante-trois tel qu'indiqué sur ledit Plan no 3626; de là vers le nord longeant ladite limite ouest dudit lot cinquante-trois, une distance de quatre cent soixante-seize et quatorze centièmes (476.14) pieds; de là vers l'est perpendiculairement au dernier tracé décrit une distance de six chaînes; de là VERS LE NORD parallèle à la limite ouest dudit lot cinquante-trois au point d'intersection du prolongement à l'ouest de la limite nord du morceau marqué "A" ledit morceau étant indiqué sur un plan classé dans ledit bureau sous le no 7734; de là vers l'est longeant ledit prolongement et la limite nord dudit morceau marqué "A" à un point dans la même distance trois chaînes à l'ouest de la limite est du lot cinquante-quatre tel qu'indiqué sur ledit Plan 3626; de là au sud parallèle à la limite est dudit lot cinquante-quatre à un point en dedans, perpendiculairement distant six cent soixante (660) pieds nord de la limite nord du chemin Dawson, traversant ledit lot cinquante-quatre tel qu'indiqué sur ledit Plan 3626; de là vers l'est parallèle à la limite nord dudit chemin Dawson, traversant les lots cinquante-quatre et cinquante-neuf, tous deux compris, tel qu'indiqué sur ledit Plan 3626, à la limite ouest de la rue Ste-Geneviève; de là vers le sud longeant la limite ouest de ladite rue Ste-Geneviève et chemin Piney, ces parties étant indiquées sur ledit Plan 3626; la ligne centrale de la rivière Seine, de là à l'ouest et au sud en aval longeant ladite ligne centrale de ladite rivière au point de commencement.

AVIS EST DONNE DE PLUS qu'après la formation du District d'Amélioration Local no 1 d'après l'arrangement ci-haut, le Conseil du Village de Ste-Anne a l'intention de procéder à la construction et à l'installation d'un système d'égout dans cette partie dudit village plus particulièrement indiqué sur un plan classé au Bureau du Secrétaire-trésorier au Bureau du Village, Ste-Anne, Manitoba; le coût évalué, de cela, soit $104,000.00 devant être financé sur une période de vingt ans par un taux spécial de façade de 20 cents par pied courant sur la rue sur toutes les terres faisant face ou aboutissant aux lignes d'égout; par une levée égale à approximativement deux-septièmes du montant annuel requis pour faire face à la dette prélevée sur toute propriété imposable au village de Ste-Anne; avec le solde des réclamations sur le principal et l'intérêt levé chaque année sur toutes les terres imposables du District d'Amélioration Local no 1, à moins qu'une majorité des propriétaires des terres affectées tel que délimitées dans la sous-section (1) de la Section 692 de l'Acte Municipal, représentant au moins la moitié de la valeur des terres telle qu'indiquée par le dernier recensement révisé du village, présente une pétition au Conseil contre ce projet en dedans d'un mois après la première publication de cet Avis.

AVIS EST DONNE DE DLUS que, conformément aux provisions de la Section 696 de l'Acte Municipal, le Conseil du Village de Ste-Anne siégera en tant que Cour de Révision à la Chambre de Commerce, de la Municipalité Rurale de Ste-Anne, au Village de Ste-Anne, le mardi 28e jour de juillet, A.D. 1964, afin d'entendre toute plainte contre les levées proposées, au compte des personnes dont les terres ne font pas face ou n'aboutissent pas sur l'amélioration proposée.

DATE ce 23e jour de juin, A.D. 1964.

A.-J. FIOLA,
secrétaire-trésorier,
Le Village de Ste-Anne.

Letellier

Malade

Prompt rétablissement à Mme Pierre Barnabé convalescente à l'hôpital de Morris, à la suite de la perte d'un bébé, jeudi dernier. Sincères condoléances.

Il y a toujours des vents brûlants qui passent sur l'âme; la prière est la rosée qui la rafraîchit. — LAMENNAIS.

Échelle de rapports

PRODUIT NATIONAL BRUT (en milliards de dollars de 1963) — Tendance de 1946-63=4.1% par année

POPULATION (en millions) — Tendance de 1946-63=2.5% par année

PRODUIT NATIONAL BRUT PAR PERSONNE EMPLOYÉE (en milliers de dollars de 1963) — Tendance de 1946-63=2.3% par année

Préparé par la BANQUE DE MONTRÉAL

1946 1950 1955 1960 1965 1970

Le présent graphique, tiré de la Revue des Affaires de mai 1964 de la Banque de Montréal, présente la production totale, la population et la productivité depuis 1946 et fait voir les courbes des tendances moyennes d'après-guerre en projection jusqu'en 1970.

Une population de 21.8 millions au Canada en 1970 — B. de M.

MONTREAL — Un produit national brut d'au moins 57 milliards de dollars, environ un tiers de plus qu'en 1963, et une population de 21.8 millions, en 1970, voilà ce que prévoit pour le Canada la Banque de Montréal, dans sa Revue des Affaires de mai, qui vient de paraître.

"Il semble tout à fait raisonnable, dit la B. de M., de soumettre que l'économie canadienne est capable de soutenir" un taux de croissance de 4.1 pour cent par année, soit la tendance de l'après-guerre.

"En réalité, affirme la banque, à la lumière des nombreux facteurs favorables qui semblent apparaître à l'horizon . . . le taux réel de croissance réalisé d'ici 1970 peut très bien excéder par une forte marge le taux moyen qui a été constaté jusqu'ici durant la période d'après-guerre."

Ces facteurs, la revue les énumère: "la hausse de la nuptialité, la reprise des investissements de capitaux, la fermeté persistante de la demande des produits canadiens à l'extérieur et les effets cumulatifs de l'automatisation et des transformations de la technique."

Changements de la population

Le pronostic que fait la B. de M. d'une population de 21.8 millions en 1970, tient compte d'un bon nombre de changements dans la composition de la population. L'immigration est tombée à environ 80,000 par année, d'un sommet de 282,000 en 1957, mais la natalité va augmenter plus tard durant la décennie. Il y aura aussi un léger recul de la mortalité.

Les changements dans la répartition de la population par âges peuvent avoir de plus grandes répercussions économiques que le taux d'accroissement modéré ne l'implique, dit la banque. Les groupes d'âges de 15 à 24 sont censés augmenter le plus rapidement, avec tout ce que cela implique pour le chiffre même de la main-d'oeuvre ainsi que pour la demande de logements et de biens de consommation.

Il y aura seulement un accroissement modéré pour les groupes d'âge de 25 à 44, tandis que le nombre de ceux qui sont dans les groupes de 45 à 64 ans devrait augmenter beaucoup plus rapidement. Ainsi on peut prévoir une population active de 7.9 millions vers 1970, soit une augmentation d'environ 170,000 chaque année, à rapprocher d'un accroissement annuel de seulement 120,000 en moyenne depuis 1957.

Hausse du P.N.B.

Une population active de ce chiffre, dit la B. de M., devrait pouvoir donner un produit national brut en 1970 nettement au-dessus du chiffre correspondant à une simple projection de la courbe de la tendance d'après-guerre.

Cependant, "le nombre moyen d'heures de travail par semaine peut diminuer et, en conséquence, la hausse de la production par personne employée peut tendre à se stabiliser. De plus, c'est peut-être manquer de réalisme de supposer un taux moyen de chômage beaucoup plus bas que le taux actuel."

Néanmoins, la B. de M. dit que même si le taux moyen de chômage était un peu plus élevé que le taux actuel, la réalisation des autres facteurs qui entrent dans l'estimation porterait la croissance du total de la production au-delà de la tendance d'après-guerre.

Logis modernes pour vieillards à Treherne

Des résidences pour vieillards, à loyer mensuel économique, seront construites à Treherne par la branche locale de la Légion canadienne, a annoncé le ministre du Bien-Etre, l'hon. B. Carroll.

Le gouvernement manitobain accorde un octroi de $26,500 en vue de cette construction; les agents initiateurs contribuent $11,000 ce qui défraie le tiers du coût total, soit $97,000. Le solde sera emprunté.

Chaque unité aura une salle de bains et une cuisine munie d'un poêle et d'un réfrigérateur. Des facilités de blanchissage seront fournies, grâce à une salle centrale munie d'une laveuse et d'une sécheuse automatiques. Les logis seront reliés entre eux par un corridor central, de sorte que les vieillards pourront jouir de la compagnie les uns des autres.

On prévoit que le loyer mensuel, comprenant l'électricité, le chauffage et autres dépenses, sera de $43 pour les unités simples et de $55 pour les unités doubles. On s'attend à ce que la construction commence à la fin de l'été.

La Bible vous parle

Les pensées des mortels sont timides et nos desseins instables; car un corps corruptible appesantit l'âme et cette tente d'argile alourdit l'esprit aux mille pensées. (Sag 9, 14)

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Pèlerinage à St-Joseph

Saint Joseph était honoré par un pèlerinage diocésain à Otterburne, le dimanche 21 juin. Une foule d'environ 1,350 personnes se rendit au collège St-Joseph pour assister aux cérémonies en l'honneur du Père adoptif du divin Sauveur. C'est avec une piété remarquable que tous assistèrent aux exercices d'usage. Quatre messes étaient célébrées dans la chapelle du collège. Chacune de ces messes fut suivie de prières d'Action de grâces, de prières à saint Joseph, et de vénération de la relique de saint Joseph.

A la messe solennelle de 4 h., Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, prononça le sermon de circonstance. Le R. P. Viateur Martineau, C.S.V., directeur de l'oeuvre du Culte Perpétuel à saint Joseph, officiait, assisté de M. l'abbé Roger Bazin, du Petit Séminaire St-Jean, comme diacre, et du R. P. Adéodat Gagnon, C.S.V., du collège, comme sous-diacre.

Plusieurs prêtres vinrent prêter main-forte et visiter le sanctuaire. Il nous fait plaisir de remercier MM. les abbés Allen Soucy, soupérieur du Petit Séminaire St-Jean, Roger Bazin, directeur au Petit Séminaire St-Jean, Léo Couture, chancelier, Maurice Bonneville, curé de la paroisse Ste-Famille, David Roy, curé de St-Malo, L.-P. Jean, curé de Ste-Geneviève, G.-M. Svoboda, curé de St-Joseph, Léonce Aubin, secrétaire de Son Exc. Mgr Baudoux, ainsi que le R. P. Philippe, trappiste.

Nous désirons rendre hommage à tous les collaborateurs pour l'aide apportée à l'organisation du pèlerinage. Tous les confrères du collège St-Joseph et les élèves ont manifesté un esprit de collaboration fort apprécié. M. Jean Brodeur, de St-Adolphe, a eu l'amabalité de venir nous aider à installer un système de haut-parleur. Nous l'en remercions sincèrement. Saint Joseph saura certainement témoigner à tous sa reconnaissance en leur obtenant les grâces qui leur sont nécessaires.

Il faut également souligner qu'il y eut un grand nombre de confessions et de communions. Les pèlerins sont retournés chez eux l'âme soulagée et ils ont certainement bénéficié des largesses de saint Joseph. Les pères de famille se sont vu attribuer des souhaits et des prières spéciales en ce jour de leur fête.

Un cordial merci à tous.

LE DIRECTEUUR.

Adieux

Le jeudi 25 juin, veille du départ de nos élèves de 11e et 12e années, le personnel et les élèves partagèrent les agapes fraternelles. Quelle gaieté régnait tout au long de ce repas d'adieux! Quelques-uns en profitèrent pour donner plusieurs bons coups de fourchettes dans les volailles si bien apprêtées par nos dévouées religieuses. Tous furent très touchés de l'attention apportée par notre principal qui remplit à la perfection le rôle d'hôte.

Dans quelques mots bien sentis, le Président des Etudiants, Henri Goulet, remercia le principal, les autorités, les religieuses, et surtout le Père économe, le Père R. Michaud, d'avoir facilité la réalisation de cette rencontre mémorable.

Le Père Supérieur, avec son humour habituel et sa gentillesse coutumière, répondit aimablement à l'invitation du président. Il félicita les finissants et tous les élèves pour le bon esprit manifesté durant l'année écoulée. A tous il transmit les témoignages de félicitations reçus à maintes reprises pour la bonne conduite de chacun dans toutes les circonstances où ils durent frayer avec le public. Il leur souhaita de bonnes et saines vacances. Aux finissants qui se lancent dans la vie, il exprima son voeu de succès. Les finissants furent de plus cordialement invités à nous rendre de nombreuses visites dans les années à venir.

Les nombreuses poignées de main et la multiplicité des souhaits terminèrent cette réunion.

UN CONVIVE.

Visiteur

La visite d'un ancien élève, et surtout s'il fait maintenant partie de notre famille viatorienne, fait toujours chaud au coeur. C'est pourquoi nous sommes heureux de saluer et de souhaiter la bienvenue au Frère Léon Ménard qui, après avoir passé quelques jours dans sa famille, à St-Eustache, est venu nous rendre visite.

Le Frère Ménard se dévoue dans l'enseignement à notre Institution des Sourds-Muets à Montréal. Il fait un travail d'apostolat grandiose et Dieu seul pourra le récompenser adéquatement.

Nous sommes fiers de ce petit Léon qui fréquentait notre collège en 1955. Nous lui souhaitons du succès et que Dieu bénisse tous les efforts qu'il déploie afin d'apporter un peu de joie à ces gens si durement éprouvés.

LE CHRONIQUEUR.

St-Joseph

Départ

C'est avec regret que les paroissiens de St-Joseph voient partir une excellente famille, celle de M. Raymond Girardin.

M. et Mme Girardin et leurs enfants, Denis, Louise, Normand et Gisèle, faisaient partie de la famille paroissiale depuis déjà trois ans et demi: Ils étaient estimés de tous.

M. Girardin travaillait comme gérant de la Coopérative de St-Joseph tandis que son épouse se dévouait comme institutrice.

Le samedi 27 juin eut lieu une soirée à la salle Mémoriale de Letellier à l'occasiion de leur départ. Un grand nombre d'amis étaient présents, et tous se réjouirent à coeur joie pendant cette belle soirée.

M. Bernard Sarrasin agissait comme maître de cérémonies. Il remercia sincèrement M. et Mme Girardin de leur dévouement dans la paroisse depuis leur arrivée à St-Joseph.

En termes délicats, les héros de la fête exprimèrent leurs sincères remerciements pour la belle soirée qui leur était offerte. Ils invitèrent cordialement tous leurs amis à les visiter dans leur nouvelle demeure à Gravelbourg, Sask.

La veillée terminée, plusieurs amis se rendirent à la résidence de M. et Mme Girardin pour continuer la fête si mémorable au coeur de tous. Nul doute que M. et Mme Girardin garderont un beau souvenir de leurs amis de St-Joseph.

Tous les paroissiens désirent remercier cette famille de ses innombrables services rendus à la paroisse. Tous espèrent qu'elle reviendra à St-Joseph en visite.

On souhaite donc à M. et Mme Raymond Girardin et leurs enfants bonheur et succès dans leur nouveau champ d'action.

Baptême

Félicitations à M. et Mme Joseph Lavallée qui comptent un nouveau membre à leur famille, une fille, Elaine, née le 11 juin. Parrain et marraine, M. Joseph Vermette et Mme Louis Duval.

Oak Lake

"Il me fait plaisir de remercier très sincèrement mes enfants, frère et soeurs et amis, qui malgré la distance, vinrent me rendre visite à l'hôpital de Souris me laissant l'assurance de leurs prières toujours très appréciées.

Grand merci à tous."

J.-A. VACHON.

Lettre de Paris

La "révolution" de l'Eglise en France

PARIS (Mai 1964) — On a qualifié de "révolutionnaires" les décisions prises par l'Assemblée plénière de l'Episcopat français, réunie à Paris les 18, 19 et 20 mai. En effet, cette Assemblée plénière, véritable "constituante" de l'Eglise de France a mis en place des structures qui bouleversent profondément l'organisation jusqu'alors existante. A telle enseigne que l'on a pu dire que les travaux et décisions de cette 6e Assemblée plénière marquent une date capitale dans l'histoire de l'Eglise en France.

Désormais donc, l'organisation de l'ensemble de l'épiscopat métropolitain français prend le nom de "Conférence épiscopale de France". Cette organisation comprend: a) **l'Assemblée plénière** qui se réunit régulièrement chaque année durant la troisième semaine d'octobre; b) **Le Conseil permanent,** qui est l'organe d'exécution des décisions de l'Assemblée plénière; c) **Les Commissions épiscopales** (elles sont actuellement au nombre de 15) qui ont la charge de secteurs ou de problèmes particuliers. L'Assemblée des cardinaux et archevêques de France est supprimée.

L'Assemblée plénière est présidée par le Collège des cardinaux. Les décisions y sont prises au vote secret, et la majorité des deux tiers des présents est nécessaire pour les décisions et les orientations.

Le Comité permanent se réunit au moins trois fois par an. Il est placé sous la présidence d'un cardinal, mais c'est un vice-président élu par l'Assemblée plénière qui en dirige les travaux. Il est composé d'un représentant de chacune des neuf régions apostoliques.

C'est Mgr Garrone, archevêque de Toulouse, qui a été élu par l'Assemblée plénière pour occuper les fonctions de vice-président du Conseil permanent. Celui-ci, désigné à titre provisoire, et qui devra être réélu ou renouvelé lors de la 7e Assemblée plénière, qui se tiendra à l'automne prochain à Rome durant la 3e session du Concile, est composé de trois archevêques dont deux coadjuteurs, NN. SS. Weber (Strasbourg - Gouyon, Rennes) et Villot (Lyon), et de six évêques: NN. SS. Ménager (Meaux), Piérard (Châlons), Goupy (Bois), Vion (Poitiers), Puech (Carcassonne) et Rougé (Nimes). Les cardinaux qui paraissent exclus de cet organisme de direction, avaient effectivement demandé de n'en point faire partie, et prié l'Assemblée de ne pas voter pour eux.

C'est donc sous l'autorité de Mgr Garrone, considéré comme le véritable "patron" de l'épiscopat français, que le Comité permanent va se mettre au travail. Il aura tout d'abord à compléter les structures nouvelles, et notamment à préciser le travail et l'autorité des commissions épiscopales, à définir les attributions des différents secrétariats nationaux, qui dépendront désormais de l'Assemblée plénière (Secrétariat de l'épiscopat, Secrétariat pastoral, Secrétariat de l'Information religieuse, etc.). Il aura également à mettre sur pied son Bureau permanent, ainsi que des bureaux d'études doctrinales et d'études pastorales. Ces deux organismes, que le Comité permanent devra créer en son sein, auront à jouer un rôle positif, qui permettra à l'Eglise de France d'être présente à l'événement.

La personnalité de Mgr Garonne, prélat relativement jeune (il a 62 ans) et dynamique, aux qualités intellectuelles et à l'ouverture d'esprit duquel il convient de rendre hommage — Son Em. le cardinal Liénart l'a fait devant l'Assemblée plénière — est une garantie quant à l'accomplissement de ces diverses tâches qui auront pour effet, sinon de bouleverser la physionomie de l'Eglise en France, du moins de donner à celle-ci les moyens modernes et efficaces de son apostolat.

* * *

Cependant, et comme l'a précisé le R. P. Wenger dans un éditorial de "La Croix", c'est une mutation de structure, et non de constitution que vient d'opérer l'Eglise en France. Si l'unité du corps épiscopal se renforce ainsi, dans une forme de collégialité, chaque évêque continuera de gouverner son diocèse. Le Père Wenger rapporte les propos tenus par Mgr Garrone lors de la deuxième session du Concile:

"Toutes choses, disait-il, sont conditionnées aujourd'hui par des faits plus amples. Dans l'Eglise aussi, les problèmes de chaque diocèse sont conditionnés par des situations qui dépassent le diocèse. Si l'évêque ne s'en soucie pas, il manque à sa tâche et sa pastorale sera déficiente. Les Conférences épiscopales ont donc pour but de coordonner cette action. Bien loin d'empêcher l'action pastorale de l'évêque dans son diocèse, elles la favorisent, comme l'a montré, par exemple, la réforme liturgique."

Devant l'Assemblée plénière, Mgr Garrone a fait remarquer que le Concile a créé, entre les évêques des conditions nouvelles de relations profondes, fraternelles, extrêmement confiantes. "C'est le Concile, dit-il, qui a rendu possible la structuration actuelle et qui, aussi, l'exige".

"La Conférence épiscopale, par conséquent, est tout le contraire d'un relent de gallicanisme, comme on l'a décrit maladroitement. C'est l'Eglise de France tout entière dans l'esprit et dans la voie du Concile."

* * *

Un des premiers problèmes à résoudre par la Conférence épiscopale sera celui soulevé à l'Assemblée plénière par Mgr Flusin, évêque de St-Claude. Il concerne l'organisation financière de l'épiscopat et trouvera sa solution dans l'institution d'un budget national, susceptible d'assurer la marche des organismes de coordination et des secrétariats centraux. Chaque année, au cours de sa réunion d'octobre, l'Assemblée plénière sera appelée à voter ce budget, qui lui sera présenté par un comité financier, et dans lequel seront inscrites toutes les dépenses de caractère national. Un système de péréquation dont le principe est maintenant admis, permettra ultérieurement d'apporter l'aide des diocèses plus riches aux diocèses qui le sont moins.

* * *

Ainsi, la formule de "l'indépendance dans l'interdépendance" s'appliquera-t-elle désormais à tous les plans et dans tous les domaines, aux diocèses de France. Aussi bien, dans le document publié à l'issue de cette Assemblée plénière capitale, les évêques français déclarent-ils: ". . . Rien de ce qui préoccupe actuellement le coeur des hommes ne leur est étranger: la paix du monde, la sécurité des travailleurs des villes et des campagnes dans une économie en pleine mutation, l'avenir des jeunes et tous leurs problèmes, les inquiétudes des foyers et ces nouveaux pauvres que sont les travailleurs étrangers.

"C'est en définitive pour apporter la lumière et la force du Christ à la multitude des hommes dont ils se sentent responsables devant Dieu qu'ils ont revu les conditions de leur travail en commun..."

Maurice HERR.

Une assemblée "pacquetée" à Québec

Une rapide visite à Québec m'a permis de rencontrer plusieurs personnes qui assistaient, lundi soir, à la tumultueuse réunion publique tenue sous les auspices de la commission Laurendeau-Dunton.

Ceux qui étaient présents, il y a un peu plus d'un an, aux réunions des Amis du **Devoir** tenues à Montréal et Québec, comprendront vite ce qui s'est passé. Une clique d'indépendantistes — peut-être en tout le quart de l'assistance — envahissent la salle, se répartissent rapidement dans les quatre coins du lieu et s'emparent littéralement du microphone au mépris des droits de ceux qui se sont rendus à la réunion en toute bonne foi, c'est-à-dire sans aucune orchestration .

Le phénomène est classique. Tous les mouvements qui n'ont pas assez confiance à la seule force persuasive de la discussion démocratique y recourent à un moment ou l'autre. Des bandes partisanes en usent souvent en période électorale. Mais, cette fois, le procédé a quelque chose d'odieux qu'il faut dénoncer.

Malhonnêteté intellectuelle

La réunion de Québec était convoquée par une commission royale. On peut se demander, après coup, si la commission a agi sagement en ajoutant aux rencontres consultatives, et fort cordiales, tenues pendant le jour, la séance publique en soirée. Mais la commission a jugé autrement. Elle a supposé qu'elle pouvait faire confiance au public et que se présenteraient surtout à ces réunions du soir des personnes intéressées à l'entendre exposer son mandat et à l'aider. Dans vingt et un cas sur vingt-trois, l'expérience a justifié l'option de la commission.

Dans deux endroits seulement, des gens qui ne croient ni au Canada, ni à la commission royale, se sont quand même présentés. Ils furent accueillis comme tout le monde, sans parti pris. Mais ils ont utilisé cette hospitalité démocratique afin d'orchestrer un chahut.

Cette tactique est d'autant plus disgracieuse que les commissaires, réduits à écouter, ne pouvaient se défendre et que l'auditoire hétérogène, disposant de peu de temps, n'avait guère la chance de se ressaisir.

On voulait croire ces messieurs civilisés et respectueux d'autrui. On saura désormais que plusieurs d'entre eux sont grossiers et ont l'intelligence corrompue.

Les injures personnelles

A ces esprits mesquins, le gaspillage d'une réunion d'intérêt public ne suffit point. Il leur a fallu, en plus, se payer le plaisir sadique de l'injure gratuite. Ils ont lancé à la face des commissaires des insultes qui, dans n'importe quelle réunion ordinaire, leur auraient valu une expulsion en bonne et due forme.

En recourant à de telles tactiques, ces partisans de l'indépendance révèlent à quelles sources troubles ils s'alimentent. Ce que plusieurs d'entre eux cherchent, ce n'est pas de faire prévaloir leur option par le cheminement normal de la discussion. C'est tout simplement d'instaurer dans le milieu, sous le prétexte spécieux d'une liberté qui ne les intéresse pas, un nouveau "crois ou meurs" ou, si l'on préfère, un nouveau "crois . . . ou taistoé".

Les membres de la commission royale ne seront pas dupes de ces tactiques cousues de gros fil blanc. Les citoyens québécois non plus.

C. R.

(Le Devoir, Montréal)

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Un peu de sommeil, un peu d'assoupissement, un peu croiser les mains pour dormir, et tel un rôdeur te viendra l'indigence, et la disette comme un homme d'armes. (Prov 24, 33-34)

* * *

J'ai prié, et l'intelligence m'a été donnée, j'ai supplié, et l'esprit de Sagesse m'est venu. Je l'ai préférée au sceptre et au trône et j'ai tenu pour rien la richesse auprès d'elle. (Sag 7, 7-8)

* * *

Malheur à ceux qui se cachent de Dieu pour dissimuler leurs projets, qui trament leurs desseins dans l'ombre et disent: "Qui nous voit et nous connaît?". (Is 29, 15)



A peine a-t-il eu le temps de sortir de son écaille et de sécher ses quelques plumes que ce petit poussin a déjà à ses trousses les inspecteurs de la Division avicole du ministère fédéral de l'Agriculture. Ceux-ci prélèvent de l'incubateur des échantillons de duvet pour en faire l'analyse et le compte bactérien au laboratoire. Le classement des échantillons de duvet est la suite logique d'un programme de fumigation qui permet aux exploitants des couvoirs canadiens de vendre aux aviculteurs des poussins qui possèdent les meilleures garanties sanitaires possible.

Fumigation et hygiène des couvoirs

Les couvoiriers industriels du Canada savent ce que veulent dire les lettres A, B. C. et D. Elles représentent le classement des échantillons de duvet prélevés dans les couvoirs enregistrés et examinés au laboratoire pour déterminer le compte bactérien et autres renseignements.

La catégorie A vient en tête, et la catégorie B est acceptable. Mais lorsqu'un exploitant de couvoir apprend que ses échantillons sont classés dans les catégories C ou D, il sait qu'il doit reviser ses techniques d'hygiène. De fait, s'il obtient D, l'inspecteur régional de la Division fédérale de l'aviculture viendra probablement lui aider à en trouver la cause.

Le classement par lettre est une conséquence naturelle de la fumigation, une des mesures généralement inscrites au programme amélioré d'hygiène en cours dans presque tous les couvoirs du Canada depuis quatre ans. La fumigation, combinée à des techniques spéciales de construction, de ventilation et d'hygiène en général, a été fortement recommandée par la Direction de l'hygiène vétérinaire et la Division de l'aviculture qui désiraient inclure dans un programme national des mesures efficaces couramment employées dans certaines régions. Ces organismes ont offert de coordonner l'examen des échantillons de duvet et de déterminer les meilleures méthodes d'hygiène et de fumigation.

Après une année complète d'examen, on a constaté que 43 pour cent de tous les couvoirs se rangeaient dans les catégories A et B. La deuxième année, 1962, a vu le pourcentage s'accroître à 53.5 pour cent. Les données complètes de 1963 ne sont pas encore classifiées, mais elles permettront d'établir que plus de 60 pour cent des couvoirs appartiennent aux catégories A et B. Dans l'Ontario et le Québec, où se trouvent près de la moitié des 400 couvoirs du pays, la proportion est probablement encore plus élevée.

Vu que tous les couvoirs à large débit suivent un programme de fumigation et se soumettent au classement du duvet, plus de 90 pour cent des poussins proviennent de couvoirs qui participent au programme d'hygiène recommandé. En 1963, la production des couvoirs a été de 112.8 millions de poulets à griller et 53.3 millions de pondeuses.

Les échantillons de duvet sont prélevés par un préposé du couvoir peu de temps après que la machine est ouverte et que l'exploitant commence à en retirer les poussins. Le duvet soumis à l'examen comprend, en plus du duvet que le poussin perd en séchant après l'éclosion, la poussière et les débris trouvés dans l'incubateur, mais non les oeufs, coquilles, excréments et matières étrangères. L'examen détermine le nombre et la variété de bactéries, moisissures et colibacilles et autres micro-organismes qui étaient présents dans l'incubateur pendant la couvaison. Il est important que le milieu d'incubation soit exempt des micro-organismes qui pourraient infecter les poussins nouvellement éclos. L'état des couvoirs classés C et D est idéal à la multiplication des micro-organismes.

Un représentant a déclaré que les acheteurs de poussins, particulièrement les éleveurs de poulets à griller, exigent un approvisionnement soutenu de poussins uniformes et sains, dont le taux de mortalité est très peu élevé et le pouvoir transformateur invariablement bon. Ils savent que ce type de poussins peut être produit dans un milieu propre et ils passent leurs commandes aux couvoirs qui fournissent un produit de cette qualité.

Le barrage vu sous un autre angle

Les badauds, amateurs de gros ouvrages, seront bien servis cette année s'ils se rendent près d'Elbow, en Saskatchewan, où se poursuit la réalisation d'une entreprise de cent millions de dollars sur la rivière Saskatchewan-Sud.

Le pavillon des touristes a été rapproché du terrain de piquenique de sorte que les visiteurs peuvent traverser la rivière près de la digue et, d'un autre poste d'observation, avoir une vue de l'extrémité d'aval des tunnels de dérivation.

Pour la première fois ils pourront voir surgir l'eau des tunnels, Depuis le début de mai, ils peuvent en outre admirer une vaste étendue d'eau accumulée en amont. Une fois le lit de la rivière fermé pour en acheminer le cours vers les tunnels, on a laissé le niveau de l'eau atteindre une hauteur de 33 pieds à l'entrée des tunnels. Les glaces se sont mises à monter et ont dépassé le niveau des entrées.

Un bâtardeau a été construit en amont pour permettre le remblayage de la partie centrale de la principale digue longue de trois milles. Un contrat de 15.5 millions de dollars était adjugé dernièrement à cette fin, ce qui porte le total des 42 contrats de l'entreprise à une somme de 95.2 millions de dollars.

Pendant qu'on est à remplir le bloc central, on termine la passe-déversoir et les puits de régularisation et l'on portera la digue à sa pleine hauteur de 210 pieds, sur toute sa longueur. Douze milles plus loin, le barrage de la rivière Qu'Appelle, en voie de construction, empêchera les eaux d'envahir la vallée du même nom et permettra la régularisation des approvisionnements dans toute la région.

Le barrage de la rivière Saskatchewan-Sud est une entreprise fédérale-provinciale qui donnera naissance à un vaste lac intérieur, fournira l'eau voulue pour irriguer l'une des régions agricoles les plus arides du Canada et pour produire l'électricité.

Les ingénieurs ont bon espoir que le projet sera entièrement terminé et qu'une grande quantité d'eau sera captée pour le début du centenaire du Canada en 1967.

★ ★ ★

Abeilles du Nord opposées à la journée de 10 heures

De la Ferme expérimentale fédérale de Beaverlodge (Alberta), on annonce une découverte dont pourront probablement tirer grand profit les apiculteurs des régions les plus septentrionales du Canada.

M. P. Pankiw, spécialiste en apiculture, soutient qu'il faut reviser la théorie voulant qu'en mai et en juin les paquets d'abeilles se développent plus rapidement dans ces régions du Nord qu'au Sud, parce que les jours sont plus longs en approchant du pôle nord. Des expériences faites à la ferme, qui est située au 56e degré de latitude nord, ont démontré qu'en réduisant la lumière du jour à neuf heures pour les abeilles, sans restreindre les vols, le couvain produit était aussi abondant et la colonie aussi forte.

En réduisant à six heures la lumière du jour, le couvain était un peu moins abondant après trois semaines, mais il n'y paraissait pratiquement plus après six semaines. Il n'y avait pas de différence dans la vigueur des colonies rendu au commencement de la grande miellée, au début de juillet.

M. Pankiw en conclut que les restrictions à la lumière ne réduisent pas sensiblement la force des colonies lorsque la nourriture est abondante. Il devrait être possible alors de garder les abeilles enfermées dans leurs ruches, en les remisant dans un bâtiment obscur, lorsque le temps n'est pas favorable, puis de les installer au rucher lorsque les conditions de la météo s'améliorent.

Une réclusion temporaire de ce genre pourrait être d'une grande importance dans la gestion des ruchers au nord, car les paquets d'abeilles y arrivent habituellement tôt au printemps lorsqu'il fait encore froid et que les ruchers sont encore couverts de neige.

Dieu se rit des prières qu'on fait pour détourner les malheurs publics, quand on ne s'oppose pas à ce qui se fait pour les attirer. — BOSSUET.

La ration de finition peut être ou entière ou limitée

Des épreuves qui viennent d'être terminées à la Ferme expérimentale fédérale de Melfort, en Saskatchewan, indiquent qu'il y a peu d'avantages, au point de vue économique, à retirer en restreignant la consommation d'aliments des porcs au stade du finissage.

Cette observation est de M. S .E. Beacom, spécialiste de la nutrition animale à cette ferme.

Au cours des épreuves, 128 porcs ont reçu des rations de finissage à partir du poids de 120 livres jusqu'au poids du marché. La moitié d'entre eux recevaient une ration contenant 50 pour cent d'avoine et la ration des autres était à base de blé et d'orge.

La moitié des porcs de chaque groupe pouvaient manger tant qu'ils le voulaient tandis que les autres étaient limités à 80 pour cent de ce que consommaient les animaux nourris à leur faim. Des porcs de chacun de ces groupes furent vendus à quatre poids différents et l'épreuve a démontré ce qui suit:

—Les porcs dont l'alimentation avait été limitée entraient dans la catégorie A dans une proportion de 47 pour cent et ils rapportaient un profit de $7.54. Les porcs alimentés à leur faim se classaient A dans une proportion de 33 pour cent et donnaient un profit net de $7.40.

—Les porcs dont l'alimentation était à base d'avoine se classaient à 50 pour cent parmi les A et laissaient un profit de $7.88 tandis que ceux dont la ration était à base de blé et d'orge ne se classaient qu'à 30 pour cent parmi les A et donnaient un profit de $7.05 chacun.

—Les porcs vendus à 180, 195, 210 et 225 livres se classaient dans le même ordre à 41, 63, 50 et 6 pour cent parmi les A et, toujours dans le même ordre, ils donnaient un profit moyen de $5.80, $8.22, $8.64 et $7.15.

Selon M. Beacom, du point de vue de la catégorie des carcasses, les meilleurs résultats ont été obtenus en vendant les porcs à 195 livres après les avoir finis à l'aide d'une ration limitée à base d'avoine.

D'un autre côté, les meilleures recettes ont été obtenues du groupe alimenté à sa faim avec une ration à base d'avoine et vendu au poids moyen de 210 livres.

M. Beacom fait remarquer toutefois, à l'égard de ces épreuves, que l'effet du poids, au moment de la vente, sur la qualité de la carcasse et le profit, doit être interprété avec discernement par les producteurs. La qualité du porc autant que le niveau énergétique de la ration dont il est alimenté doit sans doute avoir une influence importante sur le poids optimum pour la vente. Les porcs aptes à produire du bon bacon peuvent être élevés à des poids plus considérables que ceux qui n'ont pas les mêmes aptitudes, sans que cela modifie leur catégorie et leur prix de vente.

Lorsqu'on n'est pas certain du poids optimum pour la vente de ses sujets, il est préférable de les expédier lorsque leur poids varie de 190 à 200 livres plutôt que de les laisser atteindre un poids plus élevé. C'est le conseil que dégage le chercheur.

La mauvaise herbe peut être utile

Une pelouse exempte de mauvaises herbes peut faire la joie du propriétaire moyen, mais poser un problème à l'homme de science!

L'absence de mauvaises herbes peut entraver la recherche de nouvelles méthodes de répression, dit M. R. M. Adamson, de la Ferme expérimentale fédérale de Saanichton (Colombie-Britannique).

C'est arrivé à la ferme de Saanichton où les hommes de science se disposaient à étudier les méthodes de lutte contre la Veronica filiformis, mauvaise herbe basse qui occasionne de graves difficultés dans les pelouses de la région côtière de la Colombie-Britannique et qui est très résistante au 2-4-D. La mauvaise herbe se propage rapidement, surtout par les rognures de la tondeuse. Celles-ci prennent facilement et forment de nouvelles plantes, particulièrement sur les pelouses bien arrosés, durant la saison pluvieuse et dans les endroits ombragés.

Bien que la mauvaise herbe soit très répandue ailleurs, il n'y en avait pas sur les pelouses de la ferme rapporte M. Adamson; les épreuves effectuées sur les pelouses des particuliers ne sont généralement pas satisfaisantes.

Pour résoudre le problème, les chercheurs ont découpé des carottes de gazon dans des endroits fortement infestés et planté dans des pots les brins pourvus de racines. Une fois établies, les mauvaises herbes ont été transplantées à des distances déterminées dans les pelouses de la ferme.

L'infestation qui en est résultée a été excellente. Vu la grande homogénéité, il y a été possible d'établir des parcelles bien réparties et d'effectuer une estimation précise de la valeur des traitements herbicides.

Prix de soutien de la betterave à sucre

OTTAWA — Le ministre de l'Agriculture, l'hon. Harry Hays, a annoncé le 8 juin que le prix de soutien pour la récolte de la betterave à sucre en 1964 sera continué au niveau de l'année dernière, soit $13.72 par tonne de betteraves.

Le prix de soutien établi par l'Office de la Stabilisation des prix agricoles représente 104 pour cent de la moyenne des dix dernières années. Ce pourcentage est légèrement inférieur à celui de 1963 dû à la vaste augmentation des paiements reçus par les producteurs au cours de la dernière année-récolte complète (1er septembre 1962 au 31 août 1963) lorsque le paiement national moyen s'est élevé à $18.64 la tonne.

Les producteurs canadiens de betterave à sucre continueront d'être protégés contre les fluctuations de baisse dans le prix du sucre sur le marché mondial quoique la formule d'aide ait été modifié. Le changement, tel que suggéré par l'Association canadienne des producteurs de betterave à sucre, fait suite à l'adoption, par les raffineries de sucre, d'un système de prix différé, basé sur les prix quotidiens de Londres.

Au cours des deux dernières années, ils étaient protégés contre les tendances de baisse dans les prix mondiaux par une formule basée sur la relation, au cours d'une période de dix ans, entre la moyenne de la valeur déclarée du sucre brut importé et le prix que les producteurs recevaient des raffineries pour le sucre de leurs betteraves.

Selon la formule modifiée, la moyenne de 10 ans des prix quotidiens de Londres sera substituée pour la moyenne de la valeur déclarée.

Quoique les prix mondiaux du sucre semblent modérer, tout semble indiquer qu'ils ne baisseront pas à un point où les paiements moyens pour les producteurs de betterave à sucre baisseront à $13.72 la tonne.

Si les paiements tels qu'attendus, continuent au-dessus du niveau de soutien, le prix obtenu par les producteurs dépendra des contrats négociés avec les raffineries, ajoute M. Hays.

En ce qui concerne les perspectives de la récolte de cette année, le Ministre a noté qu'une récente enquête dans les provinces, indique que 100,000 acres de betteraves à sucre ont été cultivées — une augmentation de 5 pour cent en comparaison à l'année dernière.

D'après les moyennes de récoltes à long terme, les surfaces estimées donneraient un peu plus de 1.2 million de tonnes de betteraves. Si la récolte et le contenu en sucre sont les mêmes qu'en 1963, la production de sucre s'établirait à environ 335 millions de livres, comparé à 316 millions de livres pour la récolte de l'année dernière.

La journée dans laquelle on n'a pas avancé d'un pas vers le but est une journée perdue.

E. HUBERT.

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	79.6	79.6	79.6	79.6	79.6
C.W. no 3	76.4	76.4	76.4	76.4	76.4
Fourrage no 1	75.4	75.4	75.4	75.4	75.4
Fourrage no 2	72.4	72.4	72.4	72.4	72.4
Fourrage no 3	69.4	69.4	69.4	69.4	69.4
ORGE —					
C.W no 2—6 rangs	128	127.6	127.6	127.6	127.6
C.W. no 3—6 rangs	126	125.6	125.6	125.6	125.6
Fourrage no 1	114.2	114	114	114	114
Fourrage no 2	113.2	113	113	113	113
Fourrage no 3	110.2	110	110	110	110
SEIGLE —					
C.W. no 2	134.2	134.4	134⅞	133.6	133.6
C.W no 3	132	132⅛	132.4	131⅝	131.2
C.W 2 rej.	130.6	131	131⅜	130.2	130.2
C.W no 4	115.6	115⅞	116.2	115⅛	115
Ergot	112.6	112⅞	113.2	112⅛	112
Sur voie net	134⅜	134⅜	135	134⅛	134

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Juillet	274.2	274.4	276	274	273.4
Novembre	250.6	251	252.6	252.4	252.6
Janvier	250.2	250.6	252.2	252.2	252.2
AVOINE —					
Juillet	79.4	79.4	79⅜	79⅜	79⅜
Octobre	80.2	80.2	80.2	80.2	80.2
Décembre	79⅛	79.2	79.2	79.2	79.2
Mai	80⅝	80⅝	80⅝	80⅝	80⅝
ORGE —					
Juillet	117⅞	117.6	117.6	117⅝	117⅝
Octobre	118.6	118⅞	118⅞	118⅞	118.6
Décembre	117⅜	117⅝	117⅝	117.6	117⅝
Mai	118⅞	118⅞	118⅞	118.6	118⅝
LIN —					
Juillet	319⅜	320⅛	320⅝	320⅛	319⅛
Octobre	323⅛	324⅛	324⅝	324⅛	323.2
Décembre	320⅞	321⅜	321⅞	322	321.4
Mai	324.6	327.2	327.2	327.6	327.4
SEIGLE —					
Juillet	134.6	134⅞	135.2	134⅛	134
Octobre	137⅜	138	138.2	137⅜	137.4
Décembre	136⅜	136.6	137	136.2	136.2
Mai	[illegible]	139⅞	140.4	139.6	139⅞

(Pour la semaine du 22 au 26 juin 1964)

Ferland

Ça et là

Bonnes vacances à M. l'abbé Joseph Bernier, curé, qui partait le dimanche 28 juin pour la province de Québec; il reviendra vers le 15 août. Pendant son absence, M. l'abbé Georges Thuot, curé de Mankota, desservira la paroisse et la messe sera dite à 8 h. a.m., le dimanche.

M. et Mme Georges Lacasse, de Gravelbourg, passent quelque temps de leurs vacances à Ferland. Ils en profitent pour visiter leur parenté.

M. et Mme Thomas Fauchon et M. Albert Fauchon sont allés pour quelques jours aux Etats-Unis, y visiter des parents.

M. et Mme Rosaire Chabot et leurs deux fils, Denis et Daniel, allèrent à Regina et Wolseley, où ils visitèrent les familles P. Gauvin et Emile Tourigny.

M. et Mme Edmond Tardif et M. Wilfrid Lacasse ont assisté aux funérailles de M. Camille Legros, le mercredi 24 juin.

Mme Aristide Fournier est revenue de l'Est, où elle a assisté au congrès national des Dames de Ste-Anne. Elle a aussi visité ses enfants, Rita et Lionel, étudiants à l'Université d'Ottawa, et sa fille cadette, la Rév. Sr Marie-Consolata, à Sillery, Qué.

Baptême

Le 25 juin: Lionel-Joseph, fils de M. et Mme Léandre Chabot, né le 19 juin. Parrain et marraine, Joseph Morin et Gisèle Chabot, oncle et soeur de l'enfant.

Nouvelles de France

A la demande instante de plusieurs "Français" du Manitoba, nous publierons chaque semaine un court bulletin de Nouvelles de la France actuelle, pour bien démontrer que leur pays d'origine exerce son influence dans tous les domaines: culture, religion, science, transport, découvertes spatiales, cinéma, sports, etc., etc.

Voici le premier bulletin, spécialement préparé par M. Jacques Molicart du Consulat de France à Winnipeg.

* * *

Le festival de Cannes

Le 17e festival international du film de Cannes s'est achevé sur la proclamation du palmarès suivant:

Grand prix: "Les Parapluies de Cherbourg" (France), film de Jacques Demy, production Mag Bodard, avec comme principaux interprètes: Catherine Deneuve, Anne Vernon, Marc Michel et Nino Castelnuovo. La musique du film est de Michel Legrand.

Prix spécial du jury: "La femme du sable", de Hirochi Teshighara (Japon).

Prix d'interprétation masculine: ex-aequo: Saro Urzi (Italie), pour "Séduite et abandonnée"; Antal Pager (Hongrie), pour "Alouette".

Prix d'interprétation féminine: ex-aequo: Barbara Barrie (Etats-Unis), pour "One Potato, Two Potatoes"; Anne Bancroft (Grande-Bretagne), pour "Le mangeur de citrouilles" (The Pumpkin Eater).

A l'unanimité, le jury a tenu à rendre hommage à "La Passagère", oeuvre inachevée du cinéaste polonais Andrej Munk.

La "Caravelle" a 5 ans

C'est le 5 mai 1959 que la compagnie Air France a mis en ligne son premier bi-réacteur "Caravelle" sur la ligne Paris-Rome-Athènes-Istamboul. Aujourd'hui Air-France en possède 40 exemplaires. La flotte "Caravelle" d'Air-France couvre maintenant un vaste réseau couvrant l'Europe, le Bassin Méditerranéen et le Proche-Orient; soit 84,820 km de lignes desservant 51 escales et 23 pays. Les lignes les plus récentes de ce réseau ouvertes depuis le 1er avril sont, rappelons-le, Nice-Bruxelles, Nice-Francfort et Lyon-Francfort.

Au cours de l'été prochain, les "Caravelles" d'Air-France effectueront 400 décollages et atterrissages par jour et parcourront chaque jour 125,000 km; elles transporteront aussi quotidiennement près de 10,000 passagers.

En cinq années d'exploitation les "Caravelles" d'Air-France ont: transporté 7,890,000 passagers, soit la population du "Grand Paris"; totalisé 6,600,000 passagers-kilomètre; parcouru 127,000,000 de kilomètres représentant 165 voyages aller et retour Terre-Lune ou près de 3,200 fois le tour de la terre; effectué 247,000 heures de vol, soit 28 ans.

Ajoutons encore à cette occasion que 24 compagnies différentes utilisent 177 appareils "Caravelle" de divers types.

Activités à l'étranger

Grande-Bretagne:

La société française "Thomson-Varian", filiale de la Compagnie française Thomson-Houston, a été retenue pour équiper le nouvel accélérateur linéaire de l'Université de Glasgow (Grande-Bretagne) au moyen de tubes électroniques de grande puissance, du type klystron.

On peut rappeler à cette occasion que les klystrons de grande puissance Thomson-Varian équipent aujourd'hui plus de 20 accélérateurs linéaires au service ou en construction en Europe, aux Etats-Unis et au Japon, soit plus de 70 pour cent des accélérateurs à haute énergie existant dans le monde entier.

Pays-Bas:

Trois entreprises françaises participeront à la pose des canalisations de distribution du gaz naturel aux Pays-Bas. Il s'agit de SOCEA (Eau et Assainissement), SPIE (Société Parisienne pour l'industrie Electrique) et "Entrepose".

Australie:

La "Compagnie Générale de Géophysique" vient de se voir confier un contrat de 380,000 livres sterling par un groupe de sociétés pétrolières installées en Australie, pour mener à bien la plus importante campagne de prospection géophysique qui ait jamais été entreprise en Australie.

Laflèche

Çà et là

Mgr G. Couture, P.D., V.G., curé de Ponteix, est venu le dimanche 21 juin, conférer le sacrement de confirmation à plus de 40 enfants de la paroisse.

M. et Mme Adrien Becourt sont revenus de la province de Québec, où M. Becourt assistait au 50e conventum de sa classe, les finissants de 1914 du collège de Sherbrooke. Mme Belcourt visitait sa soeur, Mme Dollard Bergeron, à Drummondville.

MM. et Mmes Léon Campeau, ainsi que M. et Mme Lucien Beaudoin, de Trail, visitèrent leur parenté, récemment.

Mme Alida Veale a passé un mois à Trail, C.-B., en visite chez ses enfants.

M. et Mme Maurice Leblanc allaient à Bismarck, D.-N., afin d'assister au mariage d'un cousin.

Mme E. Poliquin, de Los Angeles, Californie, est venue passer un cours séjour avec sa parenté.

M. et Mme Ray. Belcourt, ainsi que M. W. Hall, partaient, par avion, visiter des parents en Angleterre et en Allemagne.

M. et Mme Wilfrid Bilodeau, d'Ottawa, Ont., visitent actuellement M. Edmond Bilodeau.

Mme Thérèse Moquin est partie pour des vacances dans la province de Québec.

M. et Mme Léon Breton ont passé des vacances chez leurs parents de Montmartre.

M. et Mme A. Desmarais et leur fils, Claude, assisteront au mariage de leur fille et soeur, Rose-Marie ,à M. Réal Allard, à Ottawa. Ce mariage aura lieu le 18 juillet.

Mme Arthur Thibodeau est allée assister aux funérailles d'un frère aux Etats-Unis.

Sont actuellement hospitalisés: MM. Léo Lavigne et Arthur Nobert, Mmes A. Périgny et Roger Clermont.

M. John Czernick est décédé le 24 juin à Moose Jaw, après une longue maladie. Les funérailles eurent lieu samedi dernier en l'église Ste-Radegonde de Laflèche.

Ferland

Réunion

Le dimanche 7 juin avait lieu à la salle une réunion de Chevaliers de Colomb sous la présidence de M. Charles Fournier, Grand Chevalier.

M. Lucien Beaudoin, secrétaire, donna le compte rendu pour l'année. L'élection du nouvel exécutif pour le prochain terme rapporta le résultat suivant: M. Charles Fournier fut réélu grand chevalier, M. Robert Chabot, élu député grand chevalier, M. Lucien Beaudoin, réélu secrétaire, M. l'abbé J. Bernier, aumônier, MM. Sylvio Clermont et Wilfrid Lacasse, conseillers, MM. Marcel Brisbois, Paul Massé, Aimé Fournier, Aimé Brisbois et Paul Morin, au comité des loisirs.

Chorale du collège

Le samedi 13 juin, la chorale des Alouettes du collège de Gravelbourg, sous la direction du R. P. Fernand Binette, O.M.I., donnait un très beau concert de chant à la salle. Le R. P. Omer Desjardins, O.M.I., accompagnait au piano.

M. l'abbé J. Bernier, curé, souhaita la bienvenue à la chorale. Puis en son nom et celui des paroissiens il exprima avec vive gratitude des remerciements pour cette belle soirée où les chants se succédèrent en français et en anglais. Il souhaita bon succès à ces jeunes et leurs dévoués directeurs dans leur tournée.

Naissance

M. et Mme Robert Chabot (née Lucienne Fournier) sont les heureux parents d'une fille née le 26 mai et baptisée sous les noms de Marie-Hélène-Rita. Parrain et marraine, M. Lionel Fournier et Mlle Rita Fournier, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

M. et Mme George Lech et leur bébé, d'Assiniboia, visitèrent M. et Mme Thomas Fauchon, récemment.

M. Alphonse Dion, de Ponteix, visitait son fils, Elie, et autres parents.

M. et Mme Jean Champigny et leur famille, de Willow-Bunch, rendirent visite à M. et Mme René Fauchon.

Mlle Edith Chabot, institutrice à Moose Jaw, visitait ses parents, M. et Mme Antonio Chabot.

Mlle Lise Fournier, garde-malade à Regina, passa la semaine dernière chez ses parents, M. et Mme Louis Fournier.

M. Ephrem Bouffard est revenu chez lui après avoir passé trois semaines à l'hôpital de Regina.

M. et Mme Earl Darou et leurs enfants, de Calgary, Alta, visitèrent leurs parents, M. et Mme Sylvio Clermont.

M. et Mme Georges Lacasse, de Gravelbourg, et M. et Mme Alphé Lacasse, de Cadillac, ont visité M. et Mme Edmond Tardif, le 14 juin.

M. et Mme Eddy Chagnon, leur fille, Mlle Lucille Chagnon, de Montréal, Mme Alfred Côté et son fils, Roger, de Nashua, Mass., ont passé quelques jours à Ferland en visite chez les familles Fauchon et autres amis.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 4 juillet, M. l'abbé Adrien Chabot, Willow-Bunch; le 5 juillet, Gilles Ringuette, Prud'homme, Napoléon Charpentier, Meadow Lake, et Louis Fournier, Montmartre; le 6 juillet, M. l'abbé Lucien Roy, Ponteix, et Alphonse Aimé, Redvers; le 7 juillet, Raymond-Jean Caron, St-Denis; le 8 juillet, Roland-J. Michaud, North Battleford; le 9 juillet, Elzéar-A. Allard, Saskatoon; le 10 juillet, Mme Madeleine Neault, Domremy.

Mme Avila Chabot, de Willow-Bunch, passait la semaine dernière à Ferland et visitait ses fils et bru, M. et Mme Rosaire Chabot, et leur famille, ainsi que M. et Mme Chabot, et autres parents.

Wauchope

Décès

Le vendredi 12 juin, la mort frappa subitement M. Gérard Chouinard, âgé de 42 ans. M. Chouinard est né à Cantal.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Antoinette (née Rogg); cinq fillettes, Solange, Claudia, Jeannette, Yvette et Diane, dont la plus âgée n'a pas encore atteint ses 10 ans; deux petits garçons, Paul, 2 ans, et le bébé Lucien, huit mois; six frères, Edmond, de Redvers, Albert et Paul, de Montréal, Qué., Damase, de Melita, Man., Rosario et Louis, de Gravelbourg, frère jumeau du défunt; quatre soeurs, Marie (Mme Joseph Lemée), les Rév. Srs Marie-Bernard et M.-Anne-Joseph, de Redvers, et Marie-Claudia, de Montmartre.

Le service funèbre fut chanté le lundi 15 juin, à 10 h. a.m., en l'église St-François-Régis de Wauchope par M. l'abbé P. Finnin, assisté de MM. les abbés L. Kubash, de Manor, et E. Toupin, de Redvers, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé L. Turgeon, ancien curé de Wauchope, fit la levée du corps.

Les porteurs actifs étaient six légionnaires du district. M. G. Chouinard était membre très actif de cette organisation. Les porteurs honoraires étaient MM. Edmond et Rosario Chouinard, frères du défunt, Joseph Lemée, Joseph LeNouail, Georges Colleaux et Alexandre Rogg, beaux-frères du défunt.

Remerciements

Mme Gérard Chouinard et ses enfants désirent remercier cordialement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, par offrandes de messes, prières, visites ou assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de leur mari et frère.

Ponteix

Décès

Mme Euclide Liboiron est décédée le 4 juin à l'hôpital Gabriel de Ponteix, à l'âge de 77 ans, après une longue maladie endurée bien chrétiennement. Née à St-Côme, Qué., elle est arrivée dans le district en 1909, après avoir passé quelque temps à Lampman.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Elie et Ernest Lachance, de Vancouver, C.-B., et Eugène Lachance, de Sunnybrook, Alta, et une fille, Florence (Mme Ernest Jeanson), d'Oxbow.

Les funérailles eurent lieu dans l'église de Notre-Dame D'Auvergne. Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., curé, officiait. Les Dames de Ste-Anne, dont faisait partie la défunte, formaient une garde d'honneur, bannière en tête. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. A. St-Pierre, Léon Tinant, Donat Liboiron, C. Jacquin, Ludovic Carrière et John Cafferty. M. W. Pord portait la croix.

La maison funéraire Lemieux était en charge des arrangements funèbres.

Va-et-vient

Mme J. McClush (Lucille Douville) et ses trois petits garçons, de Manitouwadge, Ont., sont arrivés la semaine dernière pour six semaines chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Ovide Douville, et leur famille.

Mlle Armande Liboiron, normalienne à Rigaud, Qué., est revenue dans sa famille pour y passer les vacances.

Mme Eloi Piché, de Gravelbourg, a visité sa fille, Mme Emile St-Cyr.

Mlles Lorraine et Gabrielle Ruest ont accompagné leur soeur, Alice, à son nouveau poste à l'hôpital de l'Armée canadienne, à Victoria. Les trois soeurs, qui ont voyagé en automobile, se sont arrêtées à Fruitvale, C.-B., pour visiter leur frère, M. l'abbé Marcellin Ruest, curé de cet endroit. Les deux premières nommées ci-dessus séjourneront une semaine à Victoria, C.-B.

MM. Philibert et Gérard Gauvin, de Regina, ont visité leur mère, Mme Rose Gauvin.

MM. Paul Arcand et R. Gallant, de Regina, employés de la compagnie de téléphone, ont visité, le 10 juin, M. et Mme H. Arcand, alors qu'ils travaillaient à Ponteix.

M. et Mme J.-E. Verret ont eu la visite de leurs fils et leurs familles, MM. et Mmes Roland Verret, de North Battleford, et F. Verret, de Swift Current.

M. et Mme Louis Levasseur, de Port Alberni, C.-B., et leurs parents, M. et Mme Armand Levasseur, sont revenus d'une semaine de vacances chez M. et Mme Ernest Thomas (Claudette Levasseur), à Regina, chez M. et Mme Lucien Levasseur, à St-Brieux, et chez M. et Mme Paul Provençal, à Flin Flon, Man. M. et Mme Louis Levasseur retournaient chez-eux le 18 juin.

M. Lévis Jérôme, de Moose Jaw, a visité sa mère, Mme Arthur Carignan, à l'hôpital de Ponteix.

MM. Elie et Ernest Lachance, de Vancouver, C.-B., ont visité leur mère, Mme Euclide Liboiron, à la fin de mai. Mme Liboiron a aussi eu la visite de son frère, M. Adélard Bélanger, de Lampman.

M. Euclide Liboiron passe quelques semaines avec ses filles, Mmes Jos. Lalonde et Adrien Roberge, et son fils, Roland, et leurs familles, à Natal, C.-B.

M. et Mme Aimé Therrien se sont rendus à la gare de Swift Current, le 13 juin, pour passer quelques minutes avec leur fille, Hélène, de Moose Jaw, en route pour Vancouver et Victoria, C.-B., où elle passera ses trois semaines de vacances.

Naissance

M. et Mme Michel Kucik (Rolande Carignan), de Driscol Lake, sont les heureux parents d'un fils, Patrice, né à l'hôpital de Ponteix, le 8 juin.

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE

9.10—O Canada, Ouv., Horaire
9.15—Programme russe
10.00—Radio-Journal, Le monde parle au Canada
10.30—Jardins plantureux, jardins fleuris
10.45—Nos artistes invités
10.59—Signal horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sport.
11.15—D'un disque à l'autre
11.30—Terre nouvelle
12.00—Radio-Journal, Variétés instrumentales
12.25—Communiqués, SPC
12.30—Programme hollandais
12.45—Vers demain
1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
1.30—Sur quatre roues
2.00—Suis-je le gardien de mon frère?
2.30—Sur quatre roues
3.00—Chansonnette français avec Jacques
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.10—Cinéma, miroir du monde
4.30—Match-Intercités
5.00—Orgue populaire
5.15—Quand l'opéra se donne des airs
5.45—Le chapelet
6.00—Radio-Journal, Philosophes et penseurs
6.30—Le cabaret du soir qui penche
8.00—Trente minutes d'informations
8.30—Le cabaret du soir qui penche
8.55—Chronique sport.
9.00—Le cabaret du soir qui penche
10.00—Nouvelles locales, météo, pensée du soir et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

6.30—O Canada, Ouv., Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Nouvelles agricoles
6.45—Témoignages
7.00—Chez Miville
8.00—Nouvelles locales
8.10—Bonjour Compatriotes
8.58—Nouvelles locales
9.00—Radio-Journal, Inspecteur Tanguay
9.15—Vie de femmes
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Radio-Journal, Jeunesse dorée
10.16—Visages de l'amour
10.30—Joyeux Troubadours
10.59—Signal Horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sport.
12.00—Nouvelles locales
12.15—Communiqués
12.20—Réveil rural
1.00—Lettre à une Canadienne
1.15—Le quart d'heure des malades
1.30—Partage du jour
2.00—Radio-Journal, Femina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Une demi-heure avec
3.00—Radio-Journal, Plein soleil
3.25—D'une page à l'autre
3.30—Ad lib
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.15—Bienvenue Sask.
5.15—Le marchand de sable
5.30—Coeur à coeur
5.45—Le p'tit bal de l'Ouest
6.30—Nouvelles locales
6.40—Sports
6.45—Le chapelet
7.00—Palmarès 1170
8.00—Trente minutes d'informations
11.00—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

LUNDI

11.15—Tisdale et Melfort sur nos ondes
11.45—Chansonnettes
12.45—Prince-Albert sur nos ondes
3.45—Intermède
6.00—Radio-Journal, Revue des arts et des lettres
8.30—Sur toutes les scènes du monde
10.00—Auditions radiophoniques
10.30—Quatre cordes
10.45—Les affaires de l'Etat ou Capital et travail

MARDI

11.15—Vie croissante
11.30—D'un chansonnier à l'autre avec Jacques
11.45—Un peu de tout
3.45—Au coin des curieux
5.45—Apéritif musical
6.00—Radio-Journal, Regards sur le Canada français
8.30—Hier et aujourd'hui
9.00—Concert symphonique
10.00—Le bel âge
10.30—D'amour et de chansons

MERCREDI

11.15—North Battleford sur nos ondes
11.30—Chansonnettes
3.45—Intermède
5.45—Le p'tit bal de l'Ouest
6.00—Radio-Journal, Témoignages d'écrivains
8.30—Concert du mercredi
10.00—Le bel âge
10.30—Petit concert

JEUDI

11.15—Debden sur nos ondes
11.30—En vedette
11.45—Piano populaire
3.45—Au coin de curieux
5.45—A votre santé
6.00—Radio-Journal, Place publique
8.30—Les petites symphonies
9.15—Le lied
9.30—Récital d'orgue
10.00—Le bel âge
10.30—Variétés de Québec

VENDREDI

11.15—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
11.45—Chansonnettes
3.45—Intermède
5.45—Temps nouveaux, missions nouvelles
6.00—Radio-Journal, Les auteurs étrangers
8.30—Festivals
10.00—Le bel âge
10.30—Chorales du Canada français

SAMEDI

6.30—O Canada, Ouv., Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Debout, c'est l'heure
7.45—Témoignages
8.00—Nouvelles locales
8.10—Bonjour Compatriotes
8.45—Le quart d'heure des curieux
9.00—Tante Lucille
9.30—Rendez-vous musical
10.15—Dans tous les Cantons avec Michel
10.30—Les aventures de Tintin
10.59—Signal Horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sport.
11.15—Folklore
11.30—Visite à la discothèque
11.45—Communiqués
12.00—L'heure de l'opéra
2.30—Concert international
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.10—Chansonnettes
4.30—La langue bien pendue
5.00—Bienvenue Sask.
6.00—Radio-Journal, Résumé des nouvelles
6.15—Le chapelet
6.30—Jazz Club
8.00—Trente minutes d'informations
8.30—Visite aux chansonniers
9.00—Les mensonges d'Ulysse
9.15—Vivre sa vie
10.00—Reportages
10.30—Nouvelles de CKSB, pensée du CKSB, Météo, Pensée du soir et fin

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

DIMANCHE

10.00—Messe dominicale
11.15—Revue de la semaine
11.30—Le septième jour
11.45—Les hommes chantent le Seigneur
12.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.10—Cinéma, miroir du monde
4.30—Le jardin de mes chansons
5.00—Radio-Journal, Michel Simon se raconte
5.15—Harmonie du soir
5.30—Jazz Hembert
6.00—Les contes du dimanche
6.30—Le cabaret du soir qui penche
8.00—Trente minutes d'informations
8.30—Le cabaret du soir qui penche
8.55—Chronique sport.
9.00—Le cabaret du soir qui penche
10.00—La fin des émissions

LUNDI AU VENDREDI

7.00—A plus d'un titre
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles locales
8.30—Variétés
9.00—Radio-Journal, Marie Tellier, avocate
9.15—Vie de femmes
9.30—Partage du jour
10.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
10.15—Les visages de l'amour
10.30—Les joyeux Troubadours
11.00—Radio-Journal
11.10—Nouvelles du sport
11.15—Musique et chansonnettes
12.25—Nouvelles agricoles
12.30—Les aventures du petit Nicolas
12.45—Au hasard
1.00—La tête à l'ombre
1.30—Plein Soleil
2.00—Radio-Journal, Une demi-heure avec . . .
2.30—Requête et succès
3.00—Radio-Journal, Nos malades, Requêtes et succès
3.30—Fantaisies musicales
3.45—Témoignages
3.55—Nouvelles du sport
4.00—Radio-Journal
4.15—Mensonges d'Ulysse
4.30—Musique en dînant ou reportage
5.00—Radio-Journal
5.30—Club 710
5.58—L'Angélus
6.00—Radio-Journal
6.02—Comptoir du disque
6.30—Coeur à coeur
6.45—Le chapelet
8.00—Trente minutes d'informations
10.00—Coquelicot
10.30—Nouvelles du réseau de l'Ouest

LUNDI

5.02—Coin des tout petits
7.00—Sur quatre cordes, Les affaires de l'Etat
7.30—Beau Danube Bleu
8.30—Humour et humoristes
9.30—Artistes et écrivains

MARDI

5.02—Musique semi-classique
7.00—D'amour et de chansons
7.30—Musique ensoleillée
8.30—Regards sur le Canada français
9.00—Concert de Londres

MERCREDI

5.02—Coin des tout petits
7.00—Sur toute la gamme
7.30—Témoignages d'écrivains
8.30—Concert du mercredi

JEUDI

5.02—Musique semi-classique
7.00—Temps des refrains
7.30—Les classiques français
8.30—Concert populaire de Winnipeg
9.00—Récital d'orgue
9.30—Place publique

VENDREDI

5.02—Musique semi-classique
7.00—Sur toute la gamme
7.30—Le bon usage du monde
8.30—Orchestre de Vancouver
9.30—Musique de Chambre

SAMEDI

7.00—Soleil levant
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles locales
8.30—Variétés
8.45—Commentaire agricole
9.00—Turlututu
9.30—Chansons et succès
10.00—Images du Canada
10.30—Fête au village
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sport.
11.15—Folklore
11.30—Emission locale
12.00—Radio-Journal, Interdit aux hommes
1.00—Radio-Journal, Invitation à la musique
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.15—Les mensonges d'Ulysse
4.30—La langue bien pendue, Le français universel
5.00—Radio-Journal, Si l'aviation m'était contée
5.30—Album sonore
6.00—Nouveaux disques
6.45—Chapelet
7.00—Du blues et des hommes
7.30—Reportage
8.00—Trente minutes d'informations
8.30—Visite aux chansonniers
9.00—Musique populaire
9.15—Vivre sa vie
10.00—Musique de danse
10.30—Nouvelles du réseau de l'Ouest

Saint-Front

Çà et là

Le dimanche 21 juin, plusieurs parents, frères, soeurs, neveux et nièces, venant de St-Brieux et Prud'homme, faisaient une visite-surprise à la Rév. Mère Marie-Reine, F.d.l.P., principale de l'école, avant son départ pour la province de Québec.

Les familles Charles Beaudry et Gaston Lanouette, de Bellsite, Man., étaient en visite chez MM. et Mmes J.-O. Lanouette, Benoit Beaudry, Dallaire et Mme Charlebois, le 21 juin.

M. Donat Quessy est parti la semaine passée pour Trois-Rivières afin d'assister aux funérailles de son frère, Bruno; de là, il doit se rendre à la ville de Québec pour voir la famille de son fils, Fernand.

M. Maurice Bussière a acheté l'ancien couvent que les religieuses Filles de la Providence possédaient depuis 1933. Cette bâtisse avait été construite par M. P. Frénette, une dizaine d'années plus tôt. M. Bussière achève de le démolir et il se construira une maison sur le même emplacement.

De son côté, M. Philippe Proulx se prépare à faire des réparations considérables à sa maison. Aussi plusieurs autres habitations du village prennent une nouvelle apparence au moyen de la peinture aux couleurs variées, donnant ainsi au petit village un visage plus attrayant.

Après dix mois d'études ardues, les collégiens et collégiennes sont revenus au foyer familial. Ils sont Aline Le Strat, Annette et Yvette Plamondon, de Prince-Albert, Lorraine Plamondon, de Regina, Elizabeth Welte et Paulette Dubreuil, de Saskatoon, et Roger Prévost, de Prud'homme.

Les Dames de Ste-Anne tenaient leur réunion mensuelle le 21 juin chez Mme Joseph Le Strat, avec 14 membres et deux invités présents.

M. Léo Syrenne est patient depuis une semaine à l'hôpital de l'Université de Saskatoon.

Après avoir fait les semences sur sa ferme, M. Léon Bourque est déménagé avec sa famille à Naicam, où il doit travailler chez un fermier durant l'été.

M. et Mme Emilien Moisan sont allés à St-Isidore de Bellevue le dimanche 21 juin, chez les parents de Mme Moisan.

Trois membres élus du Conseil de la Coopération de la Saskatchewan

MM. Arthur Doucet, Raymond Marcotte et Théodore Préfontaine ont été élus respectivement président, vice-président et secrétaire du Conseil de la Coopération de la Saskatchewan, lors de l'assemblée générale annuelle de cet organisme qui s'est tenue récemment à Saskatoon.

Plus d'une quarantaine de délégués et de visiteurs venus de tous les coins de la province et représentant les Caisses populaires, les Magasins Coopératifs, le Wheat Pool et les United Grain Growers ont participé à cette réunion, qui fut également rehaussée par la présence de Son Exc. Mgr Franck Klein, évêque de Saskatoon.

Prud'homme

Çà et là

Le 18 juin, la paroisse eut le plaisir de recevoir la chorale du collège de Gravelbourg.

Le 21 juin, à 8 h. p.m., une procession commençant à l'église par la bénédiction du Saint Sacrement, se dirigea vers la croix située chez les Ukrainiens, de là au cimetière de Prud'homme, puis à la mission Hongroise; ensuite les 36 automobiles se rendirent aux quatre croix de la paroisse, où à chaque endroit se récitait une dizaine de chapelet suivie d'un cantique.

MM. Maurice Jeanneau et Edgar Alencastro, séminaristes, passèrent quelques jours chez M. Adélard Jeanneau.

Mlle Annette Jeanneau ira suivre des cours d'été à l'Université de Manitoba.

MM. et Mmes Louis et Robert Jeanneau sont partis en voyage vers la Colombie-Britannique.

Mme Rousseau, institutrice, partira le 6 juillet pour passer ses vacances en France avec sa fille qui enseigne à Metz.

M. Antime Charbonneau, agronome, de Joliette, Qué., est en visite chez MM. Henri et Guy Masson.

M. le Dr et Mme Antoine Lepage, de Montréal, Qué., sont de passage chez M. Colin Lepage.

De retour pour les vacances: M. Renald Loiselle, du collège de Gravelbourg, Guy et Jean Ringuette, du collège de St-Boniface, Man., Mlle Françoise Normand, de l'Institut de Prince-Albert, et Mlle Denise Painchaud, du couvent de Gravelbourg.

Mme Maurice Beaudry est de retour chez elle après avoir été hospitalisée à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Bienvenue à M. Urbain Letendre et sa famille, récemment arrivés à Prud'homme.

Willow-Bunch

Va-et-vient

M. et Mme Gérard Piché et leur famille, de Gravelbourg, sont venus visiter leurs parents, le dimanche 21 juin.

M. et Mme J.-Charles Lambert et Mlle Maura Boulianne ont passé une semaine de vacances chez des parents à St-Boniface et Ste-Anne-des-Chênes, Man., récemment.

M. et Mme Albert Bilodeau sont allés visiter leurs enfants à Moose Jaw, Saskatoon et à St-Albert, Alta.

M. et Mme Rémi Provost sont partis le mercredi 17 juin pour Vancouver, C.-B., où ils passeront quelques semaines chez leurs fille et gendre, M. et Mme A. Sjodin. Ils visiteront ensuite leur fils, Ronald, et sa famille, de Fairview, Alta.

M. Raoul Roy, de la Colombie-Britannique, est en vacances chez sa mère, Mme Léo Roy, pour quelque temps.

Mme A. Chabot a passé une semaine à Ferland, chez ses enfants, durant l'absence de son fils, M. l'abbé Adrien Chabot, qui fit sa retraite à Gravelbourg, du 14 au 19 juin.

Mlle Monique Boulianne, étudiante garde-malade en 2e année à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, est présentement en vacances à Willow-Bunch. Elle travaille à l'hôpital local.

M. et Mme Roméo Rodrigue, accompagnés de leur fils, le Dr Lionel Rodrigue, ont passé une couple de jours à Prince-Albert, récemment.

M. et Mme Henry O'Reilly et leur bébé sont partis le dimanche 28 juin en automobile pour Ottawa, Ont., où M. O'Reilly poursuivra ses études durant un an à l'Université d'Ottawa.

"L'Alouette" ne recevra pas de subvention du gouvernement

TORONTO — Une subvention de $5,000 a été refusée à "L'Alouette", journal torontois de langue française, par le ministre des Affaires culturelles du Québec, parce que cet hebdomadaire est au service des Canadiens de langue anglaise aussi bien que ceux de langue française.

Dans une letttre signée G.-H. Dagneau, directeur du Service de l'aide aux Canadiens français d'outre-frontière, le ministre explique que la politique du journal devrait être de servir uniquement les Canadiens français, plutôt que les Canadiens anglais qui veulent apprendre le français.

Le ministère provincial a ajouté que le journal ne pourra recevoir de subvention qu'à la condition de mettre sur pied un comité éditorial de surveillance.

M. Marc Foisy, 31 ans, rédacteur en chef et directeur de "L'Alouette", en plus d'être propriétaire d'une librairie française au centre de Toronto, a exprimé son intention de mener une lutte pour préserver son autonomie.

Le journal a déjà manqué deux éditions depuis le 7 mai, la caisse est vide et les factures s'empilent. Il en coûte $585 pour un seul numéro de huit pages et on ne sait pas encore quand paraîtra le prochain.

Tenace

"Mais le journal survivra, a souligné M. Foisy. Je ne sais pas comment nous nous arrangerons; il nous faudra peut-être publier une fois par mois pendant quelque temps, mais nous n'arrêterons pas."

Trois autres tentatives de publier un journal français à Toronto ont été vouées à des échecs. "L'Express" a cessé de publier en 1956, "Le Bulletin" en 1957, et "Les Nouvelles Françaises", en 1962.

"Nous avons pour mission de répandre le bilinguisme en Ontario, a dit M. Foisy. Notre journal est le seul moyen."

Lecteurs anglais et français

M. Foisy a ajouté que le journal n'a pas l'intention de modifier sa politique éditoriale. Environ la moitié des 10,000 numéros du journal sont lus par des Canadiens de langue anglaise.

"Nous ne nous bornerons pas à servir un seul groupe, a-t-il dit. "Nous continuerons à faire valoir le point de vue français, mais nous ne négligerons pas le point de vue des autres."

Des éditoriaux

M. Foisy a annoncé sa décision de présenter aux lecteurs de langue anglaise des éditoriaux publiés par les principaux journaux et revues canadiens-français. Dès le prochain numéro, une page entière serait consacrée à ces éditoriaux traduits en anglais.

Le directeur du journal a révélé que l'entreprise a besoin d'un plus grand nombre d'annonceurs et d'abonnés afin d'être profitable. Dans une lettre circulaire adressée aux abonnés, il se plaignait du fait que les Canadiens français critiquent beaucoup, mais appuient très peu le journal.

Storthoaks

Assemblée de la L.F.C.

La dernière assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le mardi 9 juin avec 12 dames présentes. L'aumônier, M. l'abbé M. George, était absent. L'assemblée était présidée par Mme Gérard Paradis.

Après des paroles d'encouragement aux membres on leur rappela qu'elles devaient payer leur cotisation au plus tôt et on leur demanda aussi d'apporter les coupons "bonus" pour qu'ils soient échangés avant le mois d'octobre afin de bénéficier du profit de ces coupons.

On décida que le nettoyage de l'église se ferait le mercredi 8 juillet à 1 h. 30 p.m.

La présidente demanda qu'une dame soit nommée comme présidente du comité de Citoyenneté et d'Immigration. Cette personne sera choisie plus tard.

Mme Albert Lapierre proposa un "Weiner Roast" pour les membres et leurs familles. La date suggérée fut le 12 juillet. Cette proposition fut secondée par Mme Paul Pierret.

Un rapport sur le congrès tenu à Melville fut lu par les déléguées. L'assemblée fut ensuite ajournée et les prières récitées en commun.

Malades

Prompt et complet rétablissement à M. Ernest Dubois et Mme Lucien Dauvin, qui ont subi chacun une intervention chirurgicale à l'hôpital des Srs Grises de Regina; à Mme F. Cop, à l'hôpital général St-Boniface, Man.; à M. Paul Bérard, à Redvers, et à M. Willie Toupin, convalescent à Regina.

Va-et-vient

M. et Mme Alpert Lapierre, accompagnés de leur fille, Lynette, sont partis en promenade à Whiterock, C.-B., où ils visiteront leurs fille et gendre, M. et Mme Hugues Beaudoin, et leur famille.

M. et Mme Marcel Lamy, de Norwood, accompagnés de leurs fils, Lucien, de son épouse et de Roland, ont rendu visite à M. et Mme Félicien Henrion et leur famille.

M. et Mme Oscar Desrochers et leur famille, ainsi que M. Arthur Chiooine, de Norwood, sont en promenade chez leurs nombreux parents.

M. et Mme Alfred Jan, de Fir Mountain, Sask., ont rendu visite à leur mère, Mme M.-R. Millette.

Des bréviaires pour la Pologne

VARSOVIE (CCC) — Le pape Paul VI a fait parvenir des bréviaires à 40 candidats au sacerdoce de l'archidiocèse de Varsovie, qui doivent être ordonnés prochainement par le cardinal Wyszynski.

Conditions de survie de la langue et de la culture françaises au Manitoba

Plan de la conférence

Pour aider le lecteur à situer cette troisième et dernière tranche de la conférence du R. P. R. Arès, S.J., voici un plan de l'ensemble:

La question centrale: qui doit survivre, le Québec ou le Canada français? Quelles sont les conditions de survie de la langue et de la culture françaises au Manitoba?

I. Les conditions de votre survie nationale
1. Un peuple qui les (langue et culture) porte
2. Un milieu qui les supporte

II. Les chances de réalisation
1. Du côté du peuple
2. Du côté du milieu, triple espoir

"Je ne prétends pas, comprenez-moi bien, qu'un pareil triomphe vous attend au détour de la route: ce serait naïveté, sinon témérité de ma part. Je dis simplement qu'en dépit de toutes les apparences, il y a pour vous de l'espoir et que vous n'êtes pas seuls au monde."

(Troisième tranche)

2. — Du côté du milieu

Vous me direz, sans doute, que pour survivre dans le milieu où vous êtes, il ne suffit pas de le vouloir, il faut encore le pouvoir. Je vous répondrai que vous avez raison et que c'est dans la conscience de cette difficulté que j'ai posé, dès le début, à la survie de toute langue et de toute culture deux conditions fondamentales: un peuple qui les porte, par conséquent qui a la volonté de les porter, et un milieu qui les supporte, par conséquent qui rend possible, facilite l'accomplissement, la réalisation de cette volonté populaire. Nous voici donc affrontés maintenant au rôle vital du milieu, tant ethnique que social, dans la survie d'un groupe national. Concrètement la question qui se pose est la suivante: **y a-t-il des chances pour que votre milieu à l'avenir vous supporte mieux qu'il ne l'a fait dans le passé?** Ma réponse sera franche: **votre milieu ethnique, j'en doute, votre milieu social, je l'espère et je le crois.**

J'ai dit tout à l'heure pourquoi votre milieu ethnique franco-manitobain, devenu rétréci, urbanisé, trop largement ouvert aux influences étrangères et imprégné en particulier de télévision anglaise, me paraissait moins homogène et moins vigoureux, par conséquent moins formateur et moins créateur que celui d'hier. Il joue encore un rôle nécessaire, irremplaçable, mais c'est un rôle diminué. Et encore, ce rôle, ne pourra-t-il l'accomplir à l'avenir qu'à une double condition: qu'il se fortifie lui-même de l'intérieur et qu'il parvienne à obtenir de l'aide de l'extérieur.

Se fortifier de l'intérieur, c'est pour lui s'attacher à l'essentiel, et l'essentiel dans les circonstances présentes me parait se traduire par deux exigences fondamentales: garder la famille et conquérir l'école.

Garder la famille, la garder française, lui assurer en conséquence que soit à prédominance française l'alimentation linguistique et culturelle qu'elle reçoit, chaque jour, de la conversation, du livre, de la presse, de la radio et de la télévision — surtout de la télévision —, voilà votre première tâche, celle que vous ne pouvez pas ne pas remplir sans vous condamner à disparaitre. Sur ce point, je suis d'accord avec l'auteur d'un article paru dans **La Liberté et le Patriote** du 27 mars dernier, sous le titre "L'influence décisive du foyer dans la survivance de la langue". Les statistiques démontrent, écrit l'auteur, que les plus grosses pertes dues à l'anglicisation ont lieu, non pas après, mais avant l'expérience scolaire.

> "La bataille décisive, ajoute-t-il, a lieu au foyer, et même avant l'âge scolaire. Ce n'est pas par hasard . . . que la survivance se mesure en termes de langue maternelle. La clé de la survivance n'est pas une Association de Parents et Maitres, ni une Association de Commissaires, ni même une Association d'Education. C'est la petite association qui s'appelle la Famille, chez elle, dont le père est le chef et la mère la reine, les deux formant avec leurs enfants l'association la plus puissante pour la sauvegarde de la langue."

Si fidèlement, si jalousement toutefois que vous gardiez la famille, vous ne parviendrez à survivre que si, en même temps, vous parvenez à conquérir l'école, et une école qui soit vôtre, aussi vôtre au Manitoba qu'est sienne l'école de la minorité anglaise au Québec. Que dans cette école, vous appreniez l'anglais comme l'instrument obligé de communication dans votre milieu social, c'est une nécessité et je n'y ai aucune objection; mais si vous voulez vraiment que vos enfants portent plus tard le français comme doit le porter un peuple qui veut survivre, c'est-à-dire non comme un fardeau étranger, mais comme une partie vivante et vitale de soi-même, si vous voulez qu'ils aient un cerveau, un esprit et un coeur français, il vous faut conquérir une école où la langue de l'enseignement et de la culture soit le français: il n'y a pas d'autre solution.

Je n'ai pas besoin d'insister sur ce point, car je sais que je parle à des convaincus. Pour m'en rendre compte, je n'ai eu, par exemple, qu'à lire la résolution que des délégués de votre Association ont présentée, le 21 novembre dernier, à l'hon. ministre de l'Education dans la province. Après y avoir affirmé que "l'école publique, telle qu'elle existe présentement dans les centres français, anglicise inévitablement leurs enfants", et que "une connaissance plus approfondie du français est indispensable à nos enfants pour qu'ils puissent accéder à la culture française", ces délégués ont présenté leur résolution, demandant "que l'usage du français soit officiellement reconnu comme langue d'enseignement" (cf. **La Liberté et le Patriote**, 6 décembre 1963).

J'ajoute que, même pour garder la famille et encore pour conquérir l'école, vous aurez de plus en plus besoin, à l'avenir, de l'aide de l'extérieur, à commencer par celle de votre milieu social.

Cette aide, avez-vous des chances de l'obtenir? Je sais que le milieu manitobain renferme une multitude de groupes ethniques, chacun fier de sa langue et de sa culture; je sais qu'il compte plus d'Ukrainiens et d'Allemands que de Canadiens français. Mais je sais aussi qu'en ce milieu **la minorité franco-manitobaine n'est pas, ne peut être une minorité comme les autres.** La question du nombre est importante, sans doute, mais elle ne saurait effacer les droits historiques et constitutionnels que possède en cette province et en ce pays la nation canadienne-française dans son ensemble. Car, vous n'êtes pas seuls au monde; vous faites partie d'une communauté nationale qui n'est tout de même pas la dernière venue en ce pays et en cette province, et qui, à l'encontre de certaines autres dont la voix se fait entendre aujourd'hui, ne brillait tout de même pas par son absence lorsque furent légalement fondés ce pays et cette province.

Permettez qu'à ce propos je recours encore une fois au témoignage du professeur-historien Morton:

> "Toute l'histoire du Canada, déclarait-il dans sa conférence à la Société historique du Manitoba, atteste que ce pays, à partir de la Baie de Fundy jusqu'à la Vallée de la Saskatchewan, était entièrement français . . . Sur les terres qui devinrent le Canada, les Français étaient plus nombreux que les Anglais dans toutes les parties de l'Amérique britannique jusqu'à la décennie de 1841-1851. Bref, les Canadiens français n'ont été une minorité au point de vue numérique au Canada que depuis un peu plus de cent ans. Ces faits constituent donc des raisons majeures pour les Français de réclamer le droit, tant historique que constitutionnel, de demeurer Français de langue et de culture. Ces mêmes raisons leur donnent droit de réclamer l'égalité avec les Anglais. De fait, personne, pas même les premiers immigrants anglais, n'ont un droit aussi justifié de demander l'égalité, comme l'ont les Français" (c. **La Liberté et le Patriote, 23 août 1963**).

J'ajoute que ce droit à l'égalité, inscrit dans sa constitution de 1870, le Manitoba a pu le violer impunément plus tard, mais, province canadienne, il n'en continue pas moins de faire partie d'un pays officiellement bilingue et biculturel, d'un pays fondé sur l'alliance anglo-française et qui n'a d'avenir que si cette alliance a elle-même un avenir. L'affaiblir au Manitoba, c'est contribuer à l'affaiblir dans le pays tout entier, c'est montrer qu'après tout on ne tient pas tant à ce qu'il y ait un Canada. "A mes yeux, ai-je déclaré à Ottawa, l'an dernier, devant les commissaires d'écoles de langue française de tout le Canada, à mes yeux, les deux destins: celui des minorités françaises et celui de la Confédération canadienne sont liés et solidaires: quand il n'y aura plus d'avenir ni d'espoir pour les premières, il n'y en aura pas, non plus, pour la seconde; elles vivront ensemble ou ensemble elles périront".

La crainte est le commencement de la sagesse, dit-on; aussi, devant l'énormité de l'enjeu, des réflexions et des concessions devront se faire. Voilà pourquoi je persiste à croire qu'il y a quand même de l'espoir pour vous et que l'aide extérieure dont vous avez un si pressant besoin vous sera finalement accordée.

De l'espoir que la communauté canadienne-française, dont l'expression politique de fait est l'Etat du Québec, se reconnaitra solidaire de vos revendications et exercera toute l'influence, toute la pression dont elle est capable pour que justice **vous** soit rendue, pour que justice **lui** soit rendue, car, tant qu'il y aura un pays nommé Canada, **votre** problème, c'est **son** problème, à elle.

De l'espoir aussi que le gouvernement central de ce pays comprendra, avant qu'il ne soit trop tard, que rien ne pourrait être plus funeste pour l'avenir de la Confédération que la destruction des minorités françaises et le blocage de toute la nation canadienne-française dans la seule province de Québec, et qu'en conséquence, à titre de gardien principal du bien commun canadien, il ne peut plus fermer les yeux et se tenir à l'écart comme si cette lutte pour la vie que mènent les minorités françaises ne le concernait pas, il ne peut plus refuser son aide à des éléments dont la présence aujourd'hui contribue, plus encore que celle des chemins de fer, à tenir ensemble les diverses parties du Canada.

De l'espoir enfin que le gouvernement de votre province, qu'on me dit sympathique à la cause du français et dont le chef est venu à Montréal, en décembre dernier, prononcer, devant la Chambre de Commerce, de belles paroles sur le devoir pour tous les Canadiens de "démontrer au monde entier que deux cultures peuvent être florissantes au sein d'un même Etat", ainsi que sur l'exemple donné par le Manitoba en pourvoyant, disait-il, "à l'enseignement du français dans tous les grades de nos écoles publiques", de l'espoir, dis-je, que votre gouvernement passera des paroles aux actes, répondra favorablement à vos requêtes présentes et futures en faveur du français et démontrera qu'il entend assumer de nouveau la vocation historique que le professeur Morton assignait au Manitoba: celle d'être le résumé, l'image, l'interprète et en quelque sorte la conscience de la Confédération canadienne.

* * *

Ce triple espoir que je viens de formuler et que je vous lègue en terminant, je sais trop bien qu'il ne sera pas de réalisation facile. Comme bien d'autres, j'ai suivi les séances que la Commission Laurendeau-Dunton a tenues dans votre milieu. J'y ai vu et entendu les diverses thèses en présence: celle du multilinguisme, celle du bilinguisme et celle de l'unilinguisme — anglais, évidemment. J'y ai vu aussi que cette dernière thèse a rencontré parmi vous des partisans, qui sont venus soutenir que le Manitoba est province anglaise et qu'en conséquence il n'existe pour les Canadiens français pas d'autre alternative que de s'assimiler ou, s'ils veulent garder leur langue, d'émigrer au Québec.

Cette dernière attitude, fort pessimiste, ne doit pas vous surprendre outre mesure; elle se retrouve chaque fois qu'au cours de son histoire la communauté canadienne-française a traversé une grave crise de confiance en son destin. En préparant cette conférence, j'ai retrouvé dans mes notes un extrait de journal dont le contenu s'inspire d'un aussi noir pessimisme. Permettez que je vous le cite au long, en vous demandant simplement de remplacer mentalement le mot "Bas-Canada" par celui de Manitoba, et le mot "Angleterre" par ceux de "gouvernement fédéral" ou de "gouvernement manitobain", selon le cas.

> "Il y en avait, et nous étions de ce nombre, qui pensaient qu'avec l'appui et la faveur de l'Angleterre, les Canadiens français pouvaient se flatter de conserver et d'étendre leur nationalité de manière à pouvoir, par la suite, former une nation indépendante. Nous croyions et nous croyons encore qu'il eût été d'une sage politique pour l'Angleterre de favoriser l'extension et l'affermissement dans le Bas-Canada d'une nationalité différente de celle des Etats voisins; mais les hommes d'Etat du jour chez la métropole pensent différemment et les Canadiens français n'ont plus rien à attendre de ce côté-là pour leur nationalité. Que leur reste-t-il donc à faire pour leur propre intérêt et dans celui de leurs enfants, si ce n'est de travailler eux-mêmes de toutes leurs forces à amener une assimilation qui brise la barrière qui les sépare des populations qui les environnent de toutes parts?
>
> "Avec la connaissance des dispositions actuelles de l'Angleterre, ce serait pour les Canadiens français le comble de l'aveuglement et de la folie que de s'obstiner à demeurer un peuple à part sur cette partie du continent. Le destin a parlé: il s'agit aujourd'hui de poser les fondements d'un grand édifice social sur les bords du Saint-Laurent, de composer avec tous les éléments sociaux épars sur les rives du grand fleuve, une grande et puissante nation. Pour l'accomplissement d'une pareille oeuvre, toutes les affections sectionnaires doivent se taire et tous doivent être prêts à faire les sacrifices nécessaires. De tous les éléments sociaux dont nous venons de parler, il faut choisir le plus vivace, et les autres devront s'incorporer à lui par l'assimilation."

Ce texte est vieux de plus d'un siècle et quart, il a pour auteur Etienne Parent et il a paru dans le journal "Le Canadien", le 23 octobre 1839, c'est-à-dire aux lendemains de l'écrasement de la rébellion de 1837, en un moment où l'avenir du peuple canadien-français paraissait définitivement bloqué. Alors comme aujourd'hui, l'histoire était à la croisée des chemins et hésitait sur la route à prendre: si les Canadiens français de l'époque avaient en masse suivi cet appel d'un de leurs chefs, leur nationalité n'existerait plus aujourd'hui et le Canada serait anglais, sinon américain, d'un océan à l'autre. Mais, le peuple a préféré suivre la voix d'un autre chef, la voix de Lafontaine qui l'appelait à poursuivre quand même la lutte et à refaire son destin sur une autre base. L'histoire s'est remise en marche, avec le résultat que vous connaissez; quelques années plus tard seulement, la situation était renversée, l'Union rendue inoffensive, la survivance assurée et le français proclamé, à l'égal de l'anglais, langue officielle du pays.

Je ne prétends pas, comprenez-moi bien, qu'un pareil triomphe vous attend au détour de la route: ce serait naïveté, sinon témérité de ma part. Je dis simplement qu'en dépit de toutes les apparences, il y a pour vous de l'espoir et que vous n'êtes pas seuls au monde. Quand je vois, par exemple, que dans l'enquête menée tout récemment auprès des élèves des collèges de Saint-Boniface et d'Otterburne, 90 pour cent d'entre eux répondre que la lutte actuelle pour la sauvegarde de la langue française, loin de se faire pour une cause perdue d'avance, peut encore être gagnée, quand il m'est donné d'admirer ici même à votre congrès, tant de dévouement, de fidélité et de zèle patriotique, quand j'apprends que votre gouvernement se dit prêt à faire au français une plus large place dans l'enseignement, quand je sais que le Québec, par l'intermédiaire du Conseil de la Vie française et de son Service d'Outre-Frontières, ne demande pas mieux que de vous aider, et quand enfin j'estime que le rapport de la Commission royale d'enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme ne peut que vous être favorable, comment, à tous ces signes, ne pourrais-je pas ne pas reconnaître et ne pas dire qu'il y a vraiment de l'espoir et que, loin que soit venu le temps de mettre un terme à l'aventure franco-manitobaine, c'est le moment plutôt de la relancer en avant avec une vigueur nouvelle.

L'histoire nous l'enseigne: il n'y a à mourir que les peuples qui n'ont plus le courage de vivre, qui n'ont plus confiance en eux-mêmes et ne croient plus à leur utilité sur la terre, que les peuples qui, au lieu d'aller de l'avant avec l'humanité en marche, se laissent choir en gémissant sur le bord de la route et se disent désormais incapables de se tenir debout tout seuls, bref que les peuples qui ont déjà perdu leur volonté et leur raison de vivre est aujourd'hui manifeste et vos raisons de vivre demeurent aussi impérieuses que jamais. L'histoire présente, permettez que je vous le rappelle une dernière fois, l'histoire qui se fait présentement au Canada, au Québec comme au Manitoba, cette histoire a besoin de vous. "Ce n'est pas, disait Paul Claudel aux Français durant l'occupation, ce n'est pas parce que vous êtes beaux qu'il faut vivre, mais parce que vous êtes nécessaires". C'est aussi votre cas: à vous aussi, il vous faut vivre, car vous êtes nécessaires.

L'Eglise approuve, encourage le sport

ROME (CCC) — Le pape Paul VI a reçu, dans la Cour St-Damase, les coureurs cyclistes du Tour d'Italie. Ceux-ci sont arrivés en cortège, accompagnés de quelques véhicules publicitaires. Ils ont laissé leurs vélos dans un emplacement qui avait été préparé à cet effet, puis ont pris place sur des bancs rangés au centre de la Cour. Paul VI est apparu à la loggia du premier étage.

"L'Eglise voit dans le sport une gymnastique des membres et de l'esprit. C'est pourquoi elle l'admire, l'approuve et l'encourage", a dit le Pape, qui a relevé également que le sport favorise les rapports entre les hommes sur le plan international.

Mais le Saint-Père a tenu à mettre en garde ses auditeurs contre les excès, les risques et la passion du sport mal compris. A cet égard, Paul VI a dit: "Comment ne pas évoquer avec une tristesse infinie les dramatiques événements qui ont endeuillé Lima. Aussi devons-nous tout mettre en oeuvre pour que des faits semblables ne se produisent plus nulle part dans le monde."

Avant de bénir l'assistance, le Pape a ajouté qu'il avait eu l'occasion de rencontrer plusieurs des champions ou anciens champions présents, alors qu'il était archevêque de Milan, en citant Anquetil et Bartali, puis il a déclaré: "J'applaudis à vos exploits et je vous souhaite à tous bonne chance."

Les dirigeants du Giro et les cinq premiers coureurs du classement général ont été ensuite reçus par le Pape, qui leur a fait don de médailles, en disant qu'il fallait considérer non pas leur faible valeur matérielle, mais leur immense valeur spirituelle.

Après l'audience spéciale que leur a accordée le Pape, les 116 coureurs restant encore en lice ont pris le départ pour la 15e étape, qui les menait à Montepulciano, à 129 milles de Rome.

Aumônier national de l'Action catholique rurale

QUEBEC (CCC) — Les évêques du secteur français de la Conférence Catholique Canadienne viennent de nommer M. l'abbé Gérard Bouchard aumônier national de l'Action catholique rurale. Celui-ci assumera ses nouvelles fonctions le mois prochain.

M. l'abbé Bouchard fit ses études classiques et théologiques à Chicoutimi, puis après avoir étudié à l'Angelicum, à Rome, il enseigna pendant quelques années au Séminaire de Chicoutimi. De 1944 à 1951, il assuma diverses fonctions au sein de l'Action catholique du diocèse de Chicoutimi, et c'est pendant cette période qu'il fonda la revue "Témoignages", publication mensuelle de l'Action catholique de Chicoutimi.

De 1951 à 1961, il s'employa à promouvoir, dans les diocèses français de l'Ouest canadien, un mouvement d'apostolat laïc rural. C'est grâce à son travail que l'Action catholique rurale fut reconnue comme mouvement d'Action catholique par les diocèses français de l'Ouest d'abord, et aujourd'hui par l'Episcopat du secteur français de la Conférence Catholique Canadienne.

Pourquoi?

Le veilleur de nuit d'une importante usine demande un rendez-vous urgent à son patron. Bien que celui-ci parte le lendemain en voyage, il reçoit l'employé qui lui dit: "Monsieur, la nuit dernière, j'ai fait un songe épouvantable. Je rêvais que vous preniez l'avion et que celui-ci s'écrasait à l'atterrissage. Il n'y avait pas un seul rescapé. Je suis un homme sans culture mais j'ai quelque intuition. Je vous supplie, Monsieur, de remettre votre voyage ou de partir par le train".

Le patron, très superstitieux, décide de retarder son départ. Bien lui en prend. L'avion qu'il aurait normalement dû prendre s'écrase effectivement sur la piste d'atterrissage; pas un seul passager ne survit. Ayant appris cette tragédie, le patron fait venir son employé.

L'entretien reste secret; on sait simplement que le veilleur est renvoyé mais qu'il a reçu une forte somme d'argent. Pourquoi est-il congédié?

Réponses à "Pourquoi?"

Le patron est reconnaissant à son employé de l'avoir préservé d'une catastrophe fatale: il le récompense donc par une forte somme. Néanmoins, il le renvoie car le veilleur de nuit a rêvé la nuit dernière. Peut-on réellement confier la garde de son usine à un veilleur de nuit qui s'endort?

Le Coin des Jeunes

JOIE DE VIVRE

La joie de vivre, qu'est-ce que c'est? Le bonheur? Non, on peut très bien traverser des périodes difficiles, vivre des événements tristes ou pénibles tout en gardant, chevillée au corps et à l'âme, une certaine joie de vivre. De même, beaucoup de gens ont tout ce qu'il faudrait pour être heureux (fortune réussite, beauté, affections, etc.) mais ne savent ni l'apprécier ni y trouver une source de joie intérieure.

La gaieté? Non plus. Rire et plaisanter n'est pas forcément une manifestation de joie de vivre, et les gens profondément heureux ne sont pas nécessairement des boute-en-train.

La joie de vivre, la vraie, ce serait plutôt un état d'âme, une disposition d'esprit, l'attitude de ceux qui ont décidé d'accepter la vie telle qu'elle est, en en tirant le maximum de satisfactions et de joies, une philosophie volontairement optimiste, une conception de l'existence résolument positive qui demande beaucoup de courage, de sagesse et d'humour. L'avez-vous, cette joie de vivre?

Partageons notre trésor



"La lecture de 'La Vie du Christ' de M. l'abbé Fouard m'ouvrit les yeux."

La fondation divine de l'Eglise a convaincu une chercheuse

N'aimeriez-vous pas partager votre foi avec un ami non-catholique? Le Christ désire que ce soit là le but de tous ses fidèles. Un moyen efficace d'y arriver est d'expliquer à votre ami que seule l'Eglise catholique a été fondée par Jésus-Christ et autorisée par Lui à enseigner toutes les nations. Voilà l'argument, la preuve convaincante et irréfutable que l'Eglise catholique est la seule vraie Eglise et que, par conséquent, quiconque cherche sincèrement la vérité devrait y adhérer.

C'est cette évidence qui réussit à convaincre la plupart des convertis. C'est ce qu'a découvert notre bureau de recherche sur les conversions au cours d'une étude de plus de mille conversions. Encouragez vos amis non-catholiques à lire l'histoire de l'Eglise et ils découvriront que ses origines remontent au temps du Christ et des Apôtres qui tous étaient catholiques. La lignée des pontifes romains remonte à Pierre, le pêcheur, désigné par Jésus comme premier pape.

La conversion de Mme George Bardzel, de Tunkhannock, Pa., démontre bien la valeur convaincante de cette preuve. "Je fus élevée dans l'Eglise presbytérienne réformée à Detroit, rapporte Mme Bardzel, mais je fréquentais aussi d'autres Eglises protestantes. J'ai épousé devant un juge, un catholique non pratiquant. C'est alors que je commençai l'étude de la religion catholique. C'est la lecture de 'La Vie du Christ' par M. l'abbé Fouard qui m'ouvrit les yeux.

"Elle me ramena à la fondation de la religion chrétienne, telle que rapportée dans la Bible. Combien impressionnants sont les mots adressés par Jésus à ses Apôtres: 'Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et moi, je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin du monde' (Matt. 28, 18-20).

"Cela me fit comprendre clairement que l'Eglise enseigne avec autorité et possède l'assurance que Jésus, son Fondateur, sera avec Elle tous les jours, la protégeant contre l'erreur et le mensonge. Le Christ n'a pas imposé à tous la tâche de devenir un lettré en Bible, obligé d'étudier chaque verset des Ecritures afin de découvrir les vérités révélées par le Christ et les interpréter correctement.

"Il a assigné comme devoir à l'Eglise d'instruire toutes les nations des vérités divines révélées, et à ceux qui entendent les maitres formellement autorisés, le devoir d'accepter ces vérités. C'est là la seule façon d'obtenir l'unité de foi et de culte. Si chacun était libre d'interpréter les Ecritures selon sa propre fantaisie, il y aurait cent interprétations différentes et la confusion en résulterait.

"Toute institution doit avoir un chef et le Christ a désigné l'Apôtre Pierre comme chef de son Eglise par ces mots: 'Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. Je te donnerai les clés du Royaume des cieux et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel, tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel' (Matt. 16, 18-19).

"Ces vérités, mises en lumière dans 'La Vie du Christ' de M. l'abbé Fouard, ont été développées encore davantage dans le magnifique cours d'instruction que j'ai reçu de Mgr James Lowry, à St-Vincent-de-Paul, Scranton. Je reçus le baptême, notre mariage fut validé et nos enfants sont élevés dans la Foi."

Le Père O'Brien aimerait que d'autres convertis lui envoient leurs nom et adresse à l'Université Notre Dame, Notre-Dame, Indiana, afin qu'il puisse écrire l'histoire de leur conversion.

Les gagnants répondent

Labrador City, Terre-Neuve,
le 14 juin 1964.

Chère Cousine Josette,

Excusez-moi, s'il vous plait, de ne pas avoir répondu plus tôt. Je n'offrirai pas d'excuses, car je n'en ai point.

Quand je suis rentrée dans le bureau de poste, papa me dit: "Voici les clés. Tu iras chercher le courrier dans notre casier pendant que j'achète des timbres-postes". J'ouvris le casier et je sortis le courrier de ce jour. Soudainement, j'aperçois une lettre adressée à moi. Quelle joie! Je lis: **La Liberté et le Patriote** dessus. "Papa, criai-je, une lettre de **La Liberté**!" "Ouvre-la vite, me répondit-il." C'était un mandat de poste pour une piastre. J'avais gagné! Je l'ai changé pour une piastre en papier. Que j'étais contente! Et j'en suis très fière.

Vous me demandez ce que je ferai avec cet argent. Je la garderai, et aux vacances, je n'aurai pas besoin de toujours demander à papa: "Puis-je avoir tant d'argent pour m'acheter ça?" J'ai épargné $3.06 pour les vacances. Peut-être que je vais les garder pour quand j'irai au couvent à Ottawa, l'an prochain. Ou au moins, une partie, parce que si je vois quelque chose que j'aimerais avoir, je l'achèterai, comme une robe, ou des crayons Prismacolor. Je pourrais avoir des crayons de cire, mais je pense que ça ne va pas aussi bien que des crayons.

Sincèrement,
Votre toute dévouée,
Linda LAMBERT.

P.S.: J'ajoute encore une fois merci!

* * *

St-Malo, Man.,
le 16 juin 1964.

Chère Cousine Josette,

Je vous remercie pour la piastre que vous m'avez envoyée pour le concours de dessin.

J'avais pensé la mettre à la Caisse scolaire mais c'était la fête de mon petit cousin alors je lui ai acheté un cadeau avec l'argent. J'espère qu'il y aura encore des concours comme celui-là. Merci beaucoup.

Lucien GOSSELIN.

LES VACANCES

Les écoliers sont heureux: les voilà en vacances pour deux mois et demi. Libres comme l'oiseau, ils ont déposé leurs livres dans le pupitre, comme un soldat dépose ses armes, et ils sont rentrés à la maison, heureux d'avoir franchi l'étape et d'avoir vaincu l'obstacle. Plusieurs rapportent même de beaux parchemins et de précieuses récompenses qui attestent leur succès et leur application à l'étude: pour eux, le retour au foyer est une marche triomphale où chacun exhibe ses trophées.

Les parents sont fiers du succès scolaire de leurs enfants, et ils tiennent à les récompenser par un régime de vacances fort bienveillant, du moins pour les plus jeunes. C'est précisément cette juste satisfaction des parents qui vaut aux écoliers les multiples douceurs de la vie des vacances.

Cela est normal: un écolier a besoin de repos. Mais cette légitime détente, ne doit cependant pas dégénérer en mollesse et en anarchie, car même en vacances, l'enfant doit continuer son éducation dans la famille. La suspension de l'éducation scolaire ne saurait signifier un arrêt dans l'éducation familiale. Les parents reprennent donc toute la tâche de l'éducation des enfants durant les vacances. C'est une lourde responsabilité pour la famille.

Ordinairement, les parents acceptent volontier cette grave obligation, et ils s'efforcent de maintenir une certaine discipline appropriée au relâche des vacances.

Cette discipline de vacances doit évidemment mettre l'accent sur la surveillance et la prudence, surtout à l'égard des jeunes écoliers. Il y va parfois de leur vie, de leur santé et de leur intégrité morale.

Il est normal que les parents fassent confiance à l'enfant pour l'habituer à faire bon usage, de sa conscience et de sa liberté, et en même temps pour lui donner l'occasion de développer son initiative. Mais cette confiance envers l'enfant ne dispense pas les parents du devoir de la surveillance et de la prudence. Si bons et si éveillés que soient les enfants, ils ne sont pas des adultes, et ce serait téméraire de les exposer sans discernement à l'imprévoyance et l'inexpérience de leur jeune âge.

Cette surveillance des parents doit s'exercer surtout en face de trois dangers physiques: l'eau, la forêt, la route. La rivière est belle, mais elle est profonde, et un enfant inexpérimenté peut s'y noyer. Il faut toute l'expérience d'un adulte pour assumer les conditions de sécurité dans une embarcation ou sur la plage. Tous les enfants aiment l'eau, surtout les garçons, mais la plus élémentaire prudence exige que l'enfant soit sous la responsabilité d'un adulte quand il va s'amuser au lac ou à la rivière. Car un cours d'eau représente un risque continuel pour le baigneur, le pêcheur ou le navigateur. On s'habitue trop facilement au danger, on finit par croire qu'une petite embarcation est aussi sûre et aussi stable que le plancher de la maison. Même après une longue expérience d'un cours d'eau, des adultes, ordinairement prudents ont pu expérimenter qu'il suffit parfois d'une seconde de distraction pour faire un plongeon imprévu et dangereux.

En plus de l'eau, il y a la forêt si fraîche, si tranquille et si imprégnée de la bonne senteur des cèdres et des sapins. Le jeune garçon surtout aime la forêt, et dans les conditions de surveillance normale, la vie en forêt est un excellent tonique pour l'enfant comme pour l'adulte.

Mais dans ce paradis de fougères, de mousse, d'érables et de sapins, que de risques attendent le jeune écolier! Le sentier se perd dans la brousse, l'herbe-à-puce enlace les aulnes et les ormes, l'ours brun rôde à la recherche des bluets et des framboises, et l'incendie infernal s'allume aisément à la suite d'un feu de bivouac imprudemment disposé. La vie des bois exige une expérience que l'enfant n'a pas encore: C'est à l'adulte de prendre sa responsabilité en surveillant l'enfant.

Il y a enfin la route, ce long ruban d'asphalte où roule une interminable caravane. Les enfants qui y circulent en bicyclette ou à pieds affrontent un risque sérieux, surtout le soir. En campagne surtout, on devrait se munir d'une lanterne pour circuler le soir, à pieds ou en bicyclette sur la grande route. Les meilleurs chauffeurs d'automobile éprouvent beaucoup de difficulté à voir les piétons et les cyclistes qui négligent cette précaution, surtout par temps nuageux, pluvieux ou brumeux. La lanterne électrique est une prime d'assurance-vie très peu coûteuse: qui hésiterait à protéger sa vie par ce simple moyen d'un point lumineux dans la nuit? . . . Et pourtant, que de gens se pensent encore au siècle du cheval, et s'exposent à être fauchés au bord de la route parce qu'ils marchent sans lanterne dans la nuit opaque! Les piétons gagneraient encore en sécurité s'ils acceptaient de marcher à gauche de la route, car ils verraient venir les véhicules roulant du même côté. Nous sommes vraiment trop habitués au danger de la route; un peu plus de réalisme nous pousserait à plus de prudence et épargnerait des vies bêtement fauchées.

En plus de ces risques physiques, il y a aussi le risque moral provenant du manque de surveillance. Les parents doivent vérifier la valeur morale de l'entourage de leurs enfants. Les compagnons de vacances exercent une influence considérable sur la tête et le coeur de l'enfant. Tout en s'abstenant de soupçons exagérés et de jugements téméraires, les parents doivent veiller à la sécurité morale de leurs enfants dans les jeux, les sorties et les réunions sociales de la vie de vacances. Des fréquentations précoces, surtout loin de toute surveillance, exposent facilement les adolescents à de sérieux dommages d'ordre moral. En outre, les tendances modernes à négliger la modestie du vêtement sous prétexte de confort et de vie au grand air, créent un milieu paganisant fort peu propice au juste équilibre de la conscience chrétienne en fait de bonnes moeurs. Il appartient donc aux parents de donner l'exemple sur ce point et de favoriser la formation morale de leurs enfants, sans jansénisme, mais aussi sans naturalisme.

Enfin, comme garantie indispensable de cette intégrité morale, il faut rappeler aux enfants la nécessité de la prière et des sacrements même en vacances.

G. ST-PIERRE, ptre.

Nouveau programme de bien-être pour les vieillards et infirmes

Le gouvernement manitobain élabore actuellement des plans visant à venir en aide aux personnes âgées, aux infirmes et à toute personne qui nécessite surveillance et assistance. C'est ce qu'a annoncé le ministre du Bien-être, l'hon. John B. Carroll.

Déjà, les communautés religieuses, les organisations charitables et les municipalités reçoivent l'aide du gouvernement en ce qui a trait au logement des vieillards.

Selon ces plans, les octrois pour le logement des vieillards seront augmentés et un nouvel octroi sera accordé pour l'accommodation des infirmes. Ce dernier service, comprenant des soins personnels accordés aux vieillards qui nécessitent de l'assistance, fera le lien entre les logements pour vieillards et les hôpitaux pour incurables.

Le nouvel acte du gouvernement permettra aux municipalités de se grouper afin de procurer logement et assistance aux vieillards, sur une base régionale.

Le programme de "soins personnels" remplacera les accommodations maintenant "sous-standard" dirigées par les organisations religieuses et charitables.

Ces nouveaux foyers accueilleront des personnes de moins de 65 ans, si un médecin conseille ce genre de soins pour elles.

La revue de ces cas et des placements sera faite par une agence spéciale du gouvernement "Care Services".

Bonnes Nouvelles pour les Ménagères

Carolyn Campbell

PRÉSENTATION D'UN NOUVEAU DÎNER DE MACARONI AU FROMAGE



Si le problème numéro un de votre journée est la préparation, en un temps record, d'un bon dîner pour votre famille, voici une nouvelle qui vous intéressera. Un tout nouveau dîner congelé et prêt à manger — la nouvelle version d'un mets préféré de toute la famille — le Macaroni au Fromage. Ce nouveau dîner, offert à un prix intéressant, vient grossir les rangs des cinq variétés qui ont déjà acquis une grande popularité.

Un de ces soirs, quand vous serez pressée ou que tout le monde sera "absolument affamé", essayez ce nouveau dîner de Macaroni au Fromage.

C'est un mets haut en couleur et d'une saveur exquise. La sauce riche et crémeuse est faite avec du parmesan de choix et du fromage Cheddar fort — et avec du beurre. Avant de réchauffer le dîner au four à 450°F., repliez le papier d'aluminium qui recouvre le macaroni au fromage et, environ 25 minutes après, votre mets aura une couleur dorée et un arôme surfin susceptibles d'éveiller l'appétit de n'importe qui.

Avec le macaroni au fromage, servez des petits pois tendres avec un carré de beurre et des carottes coupées de dés, accompagnées d'une sauce au beurre. Tout le monde se régalera avec cet ensemble savoureux et aux gaies couleurs—surtout les enfants.

Une salade verte ou en aspic, ou bien une salade de fruits bien froide, faite avec des tranches d'oranges et de bananes et des moitiés de grains de raisins rouges, feront un contraste frappant avec le reste du dîner. Variez les sauces à salade en bouteille — vinaigrette, à l'ail, à l'italienne, ou bien servez ce qui vous plaît le mieux avec ce dîner et avec la salade.

Règlements à observer sur l'eau

Nous voulons, aujourd'hui, attirer l'attention des propriétaires de bateau, canot, bateau et ski aquatique, sur certains points de règlements et conseils en vue de la sécurité de tous. Nous allons vous donner quelques règlements pour les embarcations motorisées et autres détails additionnels.

Canot

Le canot est la plus étroite et la plus légère de toutes les embarcations et ne devrait être utilisé que par des nageurs qualifiés. Il est très imprudent, en effet, de permettre l'usage d'un canot à un adolescent qui sait à peine nager. Comme la conduite d'un canot exige la connaissance d'une technique particulière, le jeune sportif qui n'est pas encore parfaitement familiarisé avec ces méthodes ne devrait jamais s'éloigner des zones surveillées. Il doit savoir aussi que lorsqu'un canot chavire il ne doit en aucun cas le quitter pour gagner la rive à la nage. Il doit plutôt s'y agripper jusqu'à ce que l'on vienne lui porter secours.

Bateau à voile

Les jeunes qui ne connaissent pas très bien la façon de gouverner un bateau à voile ne devraient jamais conduire seuls une telle embarcation. "Un vent fort, en gonflant les voiles, peut facilement renverser le bateau si l'on n'est pas parfaitement au courant des principes qui régissent le contrôle de la voile".

Les règlements d'un propriétaire de bateau

1—Vous devez vérifier totalement votre bateau et ne jamais quitter l'amarrage (mooring) sans que l'inspection soit complétée.

2—Vous devez observer soigneusement le vent, la surface de l'eau, la marée et la condition du courant avant de partir. Ayez soin d'inclure des abris d'urgence dans vos projets de longue randonnée.

3—Vous ne devez jamais surcharger votre bateau. Il faut porter attention aux gens qui ne savent pas nager et aussi aux enfants.

4—Vous devez: Avoir des ceintures de sauvetage pour chaque personne à bord. Assurez-vous que les ceintures de sauvetage sont portées sur le pont principal durant les températures inclémentes.

5—Vous devez vous assurer que vos extincteurs soient toujours en bon état et que vos lumières, appareils de signaux soient conformes à la loi.

6—Vous devez: Exercer une précaution extrême durant le remplissage de vos réservoirs d'essence . . . défense de fumer . . . tous les feux et accessoires électriques éteints, etc.

La Bible vous parle

Celui qui se conduit avec justice, qui parle loyalement et repousse un profit extorqué, qui secoue la main pour ne pas accepter de pot-de-vin et se bouche l'oreille aux propos sanguinaires, qui ferme les yeux pour ne pas voir le mal, celui-là habitera là-haut, il se réfugiera en une citadelle bâtie sur le roc. (Is 33, 15-16)

Intentions du mois de juillet

Intention générale: "Le respect des personnes dans la vie moderne". Intention missionnaire: "Les vocations et l'aide aux séminaristes dans les missions".

Conseils au campeur novice

Comme le camping gagne en popularité, une revue qui s'intéresse à cette activité donne une douzaine de conseils aux campeurs novices. Ils ont été préparés par un vétéran du campisme.

1. Faites vos plans d'avance. Plusieurs terrains de camping sont ouverts aux arrivants mais d'autres doivent être réservés plusieurs mois d'avance.

2. Faites participer vos enfants à vos projets: S'ils s'intéressent à l'équitation faites-leur chercher un endroit où l'on pratique ce sport.

3. Vérifiez votre voiture: Voyez à ce qu'un bon mécanicien vérifie chaque partie de votre automobile. C'est essentiel à un camping réussi. Apportez un gallon supplémentaire d'essence (ne contenant pas de plomb), dans un récipient à bec verseur pour vous en servir en cas d'urgence, ou encore pour le poêle ou la lanterne.

4. Apportez suffisamment de couvertures: La première fois que nous avons campé dans les Adirondacks nous avons manqué de geler à mort parce que nous n'avions pas suffisamment de couvertures.

5. Choisissez avec soin votre équipement de campeur: La règle d'or: si vous n'en avez pas besoin, ne l'apportez pas. Si vous en avez besoin, assurez-vous de l'avoir. En ce qui regarde le matériel, on suggère que le porte-monnaie soit le guide. L'essentiel comprend la tente, le poêle de tente, la lanterne à essence, les sacs de couchage et les matelas.

6. Faites un exercice préliminaire: Si vous attendez d'être sur le terrain pour essayer votre matériel de camping, vous pouvez avoir la surprise désagréable de ne pas pouvoir allumer votre lanterne ou monter votre tente. Essayez tout cela, dans un parc ou un champ près de votre logis.

7. Faites vos bagages avec soin: Placez tous les objets lourds dans le coffre de votre automobile. Les objets que vous utilisez davantage doivent être facilement accessibles. La literie et les objets légers peuvent aller sur le toit de l'automobile. Vous pouvez même placer les sacs de couchage et les couvertures sur le siège arrière. Mais gardez l'intérieur de la voiture libre d'encombrement, particulièrement pour un long voyage.

8. Evitez d'arriver en fin de semaine: Au cours d'un long voyage, quand vous arrêtez tous les deux jours, essayez de demeurer sur place au cours des fins de semaine pour éviter l'intense circulation de ces jours et la difficulté d'obtenir de la place.

9. Faites le plan horaire d'un long voyage: Sachez exactement combien de milles vous devrez faire et combien vous pouvez en faire chaque jour. Déterminez des arrêts variables. Tenez-vous en à votre horaire, sans rigidité cependant.

10. Organisez des repas simples: Du poulet frit, du maïs rôti dans le papier d'aluminium, des tomates, des concombres et un gâteau simple (que vous avez apporté de la maison) voilà un repas simple qui vous empêchera de souhaiter de n'avoir pas quitté la maison.

11. Apportez un chauffe-eau él[illegible]ctrique instantané: Ce petit appareil coûte moins d'un dollar et se révèle très pratique pour faire une tasse de thé ou même pour réchauffer le biberon de bébé, partout où il y a des prises de courant accessibles.

12. Consultez le garde forestier: — Vérifiez l'endroit où se trouve le téléphone le plus proche et où, en cas d'urgence, vous pouvez atteindre un médecin.

ÇA VOUS REGARDE!

L'isolement relatif où la consignait ses yeux affaiblis, le besoin de se concilier son petit monde plutôt hostile, et jusqu'aux succès dans ses travaux de ménage, sans oublier l'exemple des Indiens chrétiens, ont tous motivé le dévouement de Kateri. Impossible de délimiter les zônes d'influences de chacune de ces motivations qui souvent même se recouvraient les unes les autres. A tout événement, quand, en 1678, l'adolescente commencera son catéchuménat, elle sera parfaitement perméable à la charité fraternelle.

Son instructeur, le P. Jacques de Lamberville, S.J., nous avertit, par l'entremise d'un de ses confrères, que chez elle, après son baptême, la grâce a joué le premier rôle: "Il ne faut pas croire, dit-il, que cette fille n'agit que par bonté de naturel; elle eut pendant deux années, qui furent les deux premières . . . de son christianisme, un noviciat bien rude où elle fit paraître de grandes vertus."

Au printemps de 1677, elle accompagna à la chasse son vieil oncle et sa tante du côté des Hollandais de Fort-Orange. Sa tante ne l'aimait pas. Elle passait au tamis toutes les paroles et toutes les actions de Kateri pour y trouver à redire. C'était la coutume chez les Iroquois de traiter un oncle comme père et de les nommer ainsi, les cousins germains comme frères et de les appeler ainsi. En parlant du vieillard, il échappa un jour à Kateri de le mentionner sans ajouter le qualificatif "mon père". La tante jalouse en prit ombrage et accusa sa nièce d'inceste. Le missionnaire interrogea la néophyte et, bientôt satisfait de son innocence, il fit de graves réprimandes à cette langue médisante. Kateri s'était contentée de nier l'accusation avec fermeté, mais sans éclat. Elle pratiquait déjà ce qu'elle pratiquerait toute sa vie: il ne sortit pas de sa bouche la moindre critique contre sa maligne parente.

Renseignez-vous au sujet de Kateri. Ça vous regarde! Ecrire (inclure, s'il vous plaît, un timbre-poste) au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites, à Caughnawaga (Québec).

Une quatrième session du Concile en 1965?

YAOUNDE (CCC) — Mgr Zoa, archevêque de Yaoundé, au Cameroun, a déclaré que la récente réunion de la Commission pour les missions, à laquelle il avait participé, s'était déroulée dans "un esprit de travail d'équipe, marqué par un grand souci d'efficacité".

Enfin, l'archevêque de Yaoundé a affirmé que "tout le monde est convaincu de la nécessité de tenir une quatrième session du Concile, vraisemblablement au printemps de l'année prochaine". Mgr Zoa a toutefois souligné qu'aucune déclaration officielle n'a encore été faite à ce sujet.

Courrier de Louise

Q. — — Je veux d'abord vous remercier pour votre courrier, toujours si intéressant. Comme j'ai déjà profité de vos réponses, je viens vous poser quelques questions.

Récemment, je recevais un compte rendu dactylographié pour mes assurances dans une enveloppe non-cachetée. Il me semble que toute correspondance de maisons d'affaires devrait être cachetée, à moins d'être une lettre circulaire ou des dépliants quelconques. Qu'en pensez-vous?

Pourriez-vous aussi me dire combien on doit donner comme pourboire dans un restaurant? Vous remerciant d'avance pour vos réponses, je demeure,

Une fidèle lectrice.

R. ——— Vos bonnes remarques m'ont vivement touchée et je vous en remercie de tout coeur. Vous avez parfaitement raison. Les maisons d'affaires ne devraient pas envoyer de lettres dont le contenu est d'une nature confidentielle sans que les enveloppes en soient cachetées. A votre place, j'écrirais à cette compagnie et porterais cet état de chose, à leur connaissance. Il s'agit sans doute d'une erreur de la part d'un nouveau membre du personnel et je suis certaine que les autorités compétentes vous seraient reconnaissantes de votre intérêt. De plus, vous ne tenez certainement pas à exposer votre correspondance personnelle à des regards indiscrets.

On laisse au moins dix pour cent de la note comme pourboire dans les restaurants ordinaires. Dans les grands hôtels et dans les restaurants où il y a chant et musique, on s'attend à ce que les clients soient plus cossus et le taux varie entre quinze et vingt pour cent. La qualité des services reçus a souvent beaucoup d'influence sur le montant du pourboire.

☆ ☆ ☆

Q. — — Au début de mon mariage, nous étions assez pauvres et je crains que je faisais des extravagances financières. Un bon jour, mon mari a décidé que ce serait lui seul qui tiendrait les cordons de la bourse et depuis ce temps, malgré que nous soyons maintenant très à l'aise, pour ne pas dire riches, c'est encore lui qui mène toutes les finances. Je me suis forcément corrigée et je ne le blâme pas, mais il me semble qu'il pourrait être moins sévère et me donner une petite allocation personnelle. Qu'en pensez-vous? Merci des encouragements que vous donnez à d'autres et dont je profite aussi. — **Quêteuse.**

R. ——— Vous reconnaissez vos torts et je vous en félicite. Votre mari doit savoir que vous vous êtes corrigée, mais il est probablement tellement ancré dans ses habitudes qu'il ne pense pas à vous donner cette allocation pour vos menues dépenses. J'ai dû abréger votre belle lettre, débordante de compliments à l'égard du Courrier et d'autres détails, dont je vous remercie très sincèrement. Puisque vous me dites qu'il ne vous prive de rien et qu'il est un mari modèle, il me semble que quand vous êtes seuls tous les deux à causer, que vous pourriez lui dire bien gentiment ce que vous m'avez écrit. Je suis certaine qu'il comprendra qu'il est très humiliant pour vous d'être obligée de quêter quelques dollars pour vos besoins ou même vos petites gâteries. Vous me dites, aussi, qu'il lui arrive assez souvent de lire le Courrier, alors assurez-vous qu'il ne manque pas celui-ci. Comme il est très intelligent, il comprendra. Sinon, montrez-le lui tout bonnement et dites-lui que vous avez de la sympathie pour la correspondante ci-dessus, car vous vous sentez dans le même cas.

De nos jours, toute épouse devrait avoir une somme, si minime soit-elle dont elle puisse disposer selon ses goûts, sans avoir de comptes à rendre à personne. Après tout, en général, les époux responsables, après avoir fait la part des dépenses du ménage, des assurances, etc., font ce qu'ils veulent de l'argent qu'ils gagnent. Ils ne doivent pas oublier que celles qui demeurent à la maison à voir à tout et à élever les enfants en gagnent, elles aussi, une large part. Aux jeunes qui viennent de se marier, sachez établir ensemble votre budget et vivre selon vos moyens, faisant chacun votre large part. Les tracas financiers découragent plus vite que tous les autres et sont la cause d'un trop grand nombre de querelles conjugales.

LOUISE.

Vient de paraître

Des nouveautés Beauchemin

Félix Leclerc

Les Éditions Beauchemin lancent une nouvelle collection appelée à un grand succès.

Théâtre de Félix Leclerc

Pour l'inaugurer, trois titres très populaires, familiers à tous les Canadiens français: **Sonnez les matines** — comédie en sept tableaux, $1.75; **Le P'tit bonheur** — douze saynètes, $2.25; **L'auberge des morts subites** — comédie en deux actes, $2.00; les trois volumes dans un présentoir, $5.50.

Certes, nombreux sont ceux qui ont déjà vu ces pièces à la scène, qui les ont aimées, qui ont ri en les écoutant, qui s'y sont attendris . . . Mais relire le texte, à tête reposée, est tout autre chose que l'entendre dans l'atmosphère bruyante d'une salle, aussi sympathique soit-elle. On peut déguster et apprécier les moindres subtilités du texte, les nuances les plus allusives, les intentions les plus secrètes et les plus malicieuses (au bon sens du mot . . .) de notre grand Félix.

Non seulement Félix Leclerc est depuis quinze ans un personnage légendaire, mais de plus il est devenu une sorte d'institution nationale qu'on ne discute pas et qu'on aime beaucoup.

Les trois livres parus nous aideront à le mieux connaître, à l'aimer davantage.

De merveilleuses couvertures du peintre canadien Gérard Tremblay et des dessins d'Yves Massicotte donnent à ces oeuvres un cachet de qualité.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'ÉTRANGE AVENTURE de JEAN DESCHAMPS

par Christiane AIMERY

NUMERO 18

— Sottie! dit Marie-Claude en sursautant comme si une guêpe l'avait piquée.

Les autres s'exclamaient:

— Eh bien! si toutes tes cousines ont autant de chic que celle-là, nous comprenons que, depuis ton retour de Tréfontaines, tu nous regardes d'un air désabusé!

Il pensait:

"Cela me flatte qu'ils jugent cette jeune femme étourdissante. autant que si elle faisait partie de la famille de ma mère; c'est le comble de l'inconséquence."

— Sottie est la plus jolie, dit-il d'un air détaché.

— Mais tu ne vois donc pas qu'elle te fait signe de venir dans sa loge? Tu es coriace!

— Ou complètement, obtus, appuya Luc.

Jean se leva, troublé. Il lui semblait marcher sur le plancher d'un bateau. Mais puisque Sottie, tout charme et sourires, insistait du geste, comment aurait-il pu se dérober?

Apparemment, elle et Joël Le Spencer, dont il apercevait, derrière sa femme, le smoking impeccable, n'avaient pas douté de sa bonne foi, ils avaient ramené cette mésaventure à de justes proportions. Mais quelle était sa portée exacte?

Il allait savoir ce qui s'était passé à Tréfontaines après ce départ presque dramatique et qu'elles avaient été les premières réactions de Linda, de Rick, de Fredo, d'Anne-Lise. Enfin, il aurait des nouvelles de Rosemonde. L'oncle Alban . . . il n'oserait même pas s'informer de lui, pensait-il. Mais il était certain déjà que cette aventure ne lui avait pas donné un coup de sang, puisque Sottie n'était pas en deuil et portait une robe vert jade qui ne parvenait pas à pâlir ses joues.

Dès qu'il ouvrit la porte de la loge, la jeune femme s'élança vers lui, les deux mains tendues.

— Cher cousin Jean! dit-elle avec une effusion charmante. Joël, tu te souviens du cousin Deschamps qui fut témoin, à mon mariage civil, parce que le père de Fredo et de Rick, qui n'a pas la notion des heures, s'était mis en retard, comme à son habitude . . . et garçon d'honneur à l'église? . . . Mon époux assure que l'on ne se rappelle que très vaguement les personnes que l'on a vues le jour de son mariage.

— Sauf sa femme, j'espère.

— Du moins, il le prétend.

Ils se mirent à rire. La glace était rompue.

— Joël, tu gardes quelque mémoire, en tout cas, du bal de la veille, dans le grenier? Notre cousin invitait Belinda et tu admirais qu'il fût si bon danseur.

Jean serrait ses mains l'une contre l'autre, enfonçant un peu ses ongles pour se prouver à lui-même qu'il ne rêvait pas. Son esprit battait la campagne. Peut-être avait-on découvert, après, que l'"autre" était un imposteur ou un cambrioleur, comme le croyait Rick? En ce cas, le Jean Deschamps neveu d'Alban Fontainier, ce serait donc lui?

— Et qu'ont-ils fait, là-bas, après mon départ? demanda Sottie. Vous êtes resté quelques jours derrière nous, n'est-ce pas? Vous allez nous raconter un tas de choses que nous ignorons encore.

— Menou avait défendu de prononcer le nom de Sottie, sous peine de payer un gage. Cela lui causait trop d'émotion.

— Ma douce petite soeur! Dites-moi, vous faisiez déjà une paire d'amis, vous deux? Etes-vous resté en correspondance avec elle?

— Nous n'avons pas échangé deux lignes, depuis mon départ.

— Vous êtes un affreux ingrat! . . . Ne croyez pas que nous ayons oublié notre promesse de vous inviter, dans notre petit appartement où il manque encore tant de choses, comme chez presque tous les nouveaux mariés . . . le mobilier de la salle à manger, par exemple: nous dînons sur une table de bridge. Mais nous revenons à peine de notre voyage de noces. Joël avait pris deux mois de congé, ses patrons se sont montrés très compréhensifs, car ils tiennent à lui, et il y a juste cinq jours que nous avons débarqué à Paris où nous attendait notre courrier.

— Un courrier . . . de Tréfontaines? dit-il craintivement.

— Evidemment. Cela vous intéresserait peu, autrement.

— Ils . . . ils vont bien?

— "Ils" ou "elles"? dit-elle avec malice. Rick se porte à merveille, si c'est lui qui vous intéresse; Fredo n'est pas en mauvais état non plus. Il est fiancé à ma jolie Anne-Lise, je vous demande un peu! Et, naturellement, il en est amoureux fou.

— Cela, je le savais. Nous avions bu du "grand mousseux" en leur honneur, avant mon départ.

— Vous voyez! Vous pouvez m'apprendre quelque chose au sujet de Tréfontaines. Je ne savais pas qu'on y avait bu du "grand mousseux" pour fêter mon Anne-Lise. Ma petite amie est une "bien fine demoiselle" pour ce brave Fredo, un peu lourdaud. Mais elle n'était pas heureuse chez elle et elle prétend adorer la vie à la campagne . . . Linda m'écrit . . . — mais vous allez me dire encore que vous étiez au courant avant moi! — une petite lettre où elle m'annonce ses fiançailles avec le jeune Alain Estignac, un voisin de propriétés . . . Pourquoi rougissez-vous? Vous ne prétendiez pas épouser Belinda, je présume?

— Si j'avais écouté son oncle, je l'aurais demandée, j'aurais fait ce pas de clerc! Mais je connaissais ses sentiments et j'ai préféré plaider la cause des amoureux . . . J'ai constaté d'ailleurs que je n'étais pas trop mauvais avocat, cela peut toujours servir.

— Il faut que vous ayez pris sur notre oncle une étonnante influence. En quelques jours, c'est remarquable! Linda n'abonde pas en détails, elle me dit: "Ça a chauffé, mais j'ai enlevé la redoute", et m'annonce que les deux mariages auront lieu le même jour, à Tréfontaines, après Pâques. L'oncle Alban y a décidé les parents d'Anne-Lise, qui étaient enchantés de ne pas faire de noces chez eux, et ceux de Fredo qui auraient préféré, eux, marier leur fils à La Pierre Fendue. Mais notre vieil original d'oncle a dit: "Puisque je suis forcé de donner une réception pour cette péronnelle, au moins la fête servira aussi pour l'autre couple, je ne veux pas me mettre en frais "rien que" pour un Estignac . . ." Vous savez qu'il est en froid avec cette famille?

— Et pour des raisons . . . sentimentales, encore.

— Drôle qu'elles ne s'émoussent pas, depuis cinquante ans!

— Pas . . . d'autres nouvelles de Tréfontaines?

— Celles-ci ne vous suffisent pas? Vous êtes difficile. Tous ces événements familiaux ont beaucoup agité l'oncle Alban, paraît-il. Linda est partie chez ses beaux-parents, trouvant l'air de la maison irrespirable, et ne reviendra à Tréfontaines que huit jours avant les deux mariages. Voilà un autre voyage dans nos montagnes qui s'annonce pour vous, cousin Jean! Fredo vous a demandé, je pense, d'être son garçon d'honneur?

— Si Fredo m'a . . . Non. A vrai dire, la dernière fois que nous nous sommes vus, il ne m'a pas parlé de cela.

— Il le fera certainement. Menou est restée seule avec un oncle Alban devenu impossible après le départ de Belinda. En fureur toute la sainte journée, sa goutte ne lui laissant pas de répit, plus exigeant et despotique que jamais. Et un jour, notre vieille Emilie a trouvé ma soeur . . . évanouie dans son fauteuil . . . oui! Ce petit bout de Menou, qui a l'aspect d'un moineau, mais dont la résistance nous avait toujours confondus. Alors, il a pris peur. Pour la première fois de sa vie, il a pensé que Menou n'était pas un fil . . . d'acier, qu'elle pouvait lâcher, lui manquer. Il a fait venir Agathe Fontainier, qu'il ne peut pourtant supporter, et il envoie Rosemonde se reposer . . .

— Pas dans un sana, j'espère?

— Oh! qu'allez-vous penser! . . . Chez sa soeur. Notre appartement est petit, mais, comme je le dis à Joël, nous ne sommes gros aucun des trois et nous avons, le matin, une femme de ménage très experte . . . Menou n'aura rien à faire qu'à se promener. Nous allons l'attendre au train, demain matin . . . Elle sera affolée, la pauvre petite, dans une gare de Paris; c'est la première fois qu'elle y vient, vous savez. Et je lui ménage une surprise, pour son arrivée.

— Agréable[illegible]?

— Ah! ça, je ne sais pas. C'est elle qui nous le dira, répondit Sottie à la fois rayonnante et pétillante de malice. Celle de dîner, dès le premier soir, avec certain cousin qui ne s'entendait pas trop mal avec elle, n'est-ce pas? dans la vallée de Tréfontaines.

— Mais . . . dit Jean.

— Nous n'admettons pas de refus, dis-le-lui, Joël. Nous habitons 9 bis, rue Decamps, nous sommes à deux pas de votre rue des Sablons . . . Au deuxième étage . . . et c'est pour 8 heures, si la cuisinière — c'est moi — parvient à se tirer d'affaire.

Une petite sonnerie annonça la fin de l'entracte. Elle poussa presque Jean hors de la loge.

— A demain, c'est entendu. Je suis ravie, mon mari est enchanté . . . Il n'y aura que Menou qui sera très fâchée.

Jean n'entendit rien de l'acte suivant. Tout tournait dans sa tête: les fiançailles de Belinda, le double mariage à Tréfontaines l'évanouissement de Rosemonde dans un fauteuil . . . où elle avait veillé, sans doute, pauvre petite fille! . . . son départ pour Paris . . .

Evidemment, dans l'esprit du ménage Le Spencer, Jean était toujours le petit-neveu d'Alban Fontainier . . . Et ils avaient reçu, depuis leur retour de voyage de noces, plusieurs lettres de Tréfontaines . . . Menou n'avait-elle donc rien dit à personne pour expliquer son départ par ce soir de neige? Avait-on trouvé un moyen de se débarrasser, sans le secours des gendarmes, de l'autre, le vrai . . . ou le faux Jean Deschamps? Rosemonde avait-elle acheté son silence pour ménager le coeur fatigué du vieil Alban Fontainier? . . . Mais comment n'avait-elle rien dit à Sottie, pourquoi, en écrivant à sa soeur préférée, ne mentionnait-elle pas, au nombre des faits qui méritaient d'être notés, cet incident qui avait pourtant failli devenir dramatique: deux Jean Deschamps, le vrai et le faux, en même temps, à Tréfontaines? Allait-elle continuer à garder le silence? Pour ménager qui? L'oncle Alban? Lui, Jean? . . . Elle-même ou la vérité?

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 52—No 14

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E Sabourin, 195 avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco 133-T.F

ON DEMANDE — Cuisinière pour presbytère de ville. Pas de travaux de ménage. Conditions de travail faciles. S'adresser à Boite 475, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 9-475-T.F

ON DEMANDE un ou une secrétaire-gérant. Pour le 1er octobre 1964 ou plus tôt. Capable de gérer la Caisse Populaire de Ste-Anne, qui a un actif de $370,000. Salaire n'atteignant pas plus de 1% de l'actif. Les demandes devront être reçues pour le 20 juillet 1964. 14-603-15C.

ON DEMANDE — Secrétaire-sténo possédant si possible, expérience légale et en assurance. Doit pouvoir faire correspondance française correctement. Salaire d'après expérience. Pour détails, écrire à Boite 500, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 10-500-T.F.

ON DEMANDE — Rédacteur de polices d'assurance complètement bilingue pour grand bureau d'assurance en ville. Salaire intéressant offert à personne acceptée. Pour tous renseignements, écrire à Boite 499, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 10-499-T.F.

TOUTE DAME INTERESSEE A OFFRIR UNE SOIREE "SPENCER" pour en faire connaître les produits recevrait gratuitement un soutien-gorge. S'adresser à Mme Marie Gratton, 550, rue Ritchot, St-Boniface, ou appeler 247-8732. 2-278-T.F.

Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
278, avenue Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN propriétaire


PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
Maintenant située à 243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

COUTURIERE DESIRE TRAVAIL de retouches, d'ourlets, etc. Aussi repassage. Prix très raisonnables. Adresse: 301, rue Eugénie, Norwood. Téléphone: 247-6209. 12-572-T.F.

JEUNE HOMME, 19 ANS, BILINGUE désire position commis de magasin dans centre Canadien français au Manitoba. Possède certaine expérience du magasin et de comptabilité. Bonnes références. S'adresser à Gaston Hacault, Bruxelles, Man., téléphone: Holland 314-12. 12-562-14P.

PRETS SUR 1ère ou 2e hypothèque: maisons et fermes. Financez à nouveau votre hypothèque à termes plus faciles. Hypothèques achetées, etc. Appeler A. Paquin, agent d'assurance feu et automobile, CHapel 7-4313. 12-557-T.F

ON DEMANDE A LOUER pour 1er octobre, maison ou logis de 2 ou 3 chambres à coucher, à St-Boniface, près écoles et basilique. Paverait $90.00 ou moins. Signaler: 475-9428. 14-615-15C.

A LOUER — Des logis dans nouvel immeuble-appartements climatisé situé près des églises Précieux-Sang et Holy Cross, autobus et Safeway. Les logis de 1 chambre à coucher avec réfrigérateur et poêle: $85 et $95 par mois. Meublés, si désiré. Demandez M. Gruss, Horace et Traverse. Téléphone: 233-6735. 3-363-T.F

A LOUER — St-Boniface. Précieux-Sang. Chambre meublée, avec lessiveuse, réfrigérateur, évier, armoires. Pour demoiselle tranquille. Signaler: CHapel 7-6082. 3-299-T.F

A LOUER — Norwood. Logis: 2 pièces. Meublé en partie. Place de stationnement. Idéale pour jeune couple qui travaille. Libre: 1er juin. Signaler: CEdar 3-2142. 2-280-T.F.

A LOUER — Norwood, rue Horace. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Salle de bain privée. Adultes de préférence. Signaler: 233-7965. 12-570-14C.

A LOUER — Rue Ritchot. Logis: 4 pièces. Poêle, séchoir, stationnement compris. Congélateur facultatif. $85 par mois. Appeler M. Boulanger: WHitehall 3-2134. 10-487-14C.

A LOUER — St-Boniface, rue Goulet. Logis: 3 pièces, au 1er plancher. Réfrigérateur et poêle fournis. Libre: 1er juillet. Prix: $70. S'adresser à 218, rue Berry. Téléphone: CEdar 3-2808. 13-587-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 285, rue Notre-Dame. 2 logis modernes. Un de 3, l'autre de 2 pièces. Nouveaux poêles, réfrigérateurs et tentures. Signaler: CEdar 3-4228 après 5 h. 11-537-14C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 grandes pièces, propre, meublé. 1er étage. Cuisine avec armoires et évier. Place de stationnement. Près de toutes commodités. Pour couple tranquille. $57.00. Signaler après 6 h. WHitehall 3-9024. 19-555-T.F.

A LOUER — Rue Aulneau. Logis: 2½ pièces dans duplex approuvé par Métro. Entièrement privé. Poêle et réfrigérateur. Garage si désiré. Libre. Idéal pour couple qui travaille ou demoiselles professionnelles. Signaler: 233-6410 après 5 h. 14-614-T.F.

A LOUER — La Broquerie. Logis très moderne: grands salon et cuisine, 2 chambres à coucher, salle de bain et entrée privées. A 50 verges de l'église. Endroit idéal pour couple retiré. S'adresser à Jos. Beaupré, HAzel 4-5209. 14-613-15P.

A LOUER — 440, rue Langevin. Duplex: grand logis: 4 pièces. 2e étage. Complètement privé. 2 portes d'entrée. Garage. Libre: 1er août. $100 par mois. Signaler: CHapel 7-2589. 14-611-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Grand logis: 4 chambres à coucher, cabinet de travail, poêle, réfrigérateur, usage de grand soubassement et garage avec prise de courant. Près écoles et collège français. 2 portes d'entrée. Seul logis dans immeuble. Bureaux en bas. $150 par mois. Signaler: GRover 5-0205 ou GRover 4-1803. 10-488-T.F.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
296, Smith, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

HORLOGER SUISSE
LOUIS MATILE & FILS
maintenant à 237, rue Garry près du nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

OLIVER, BROWN ET SCHRAG pouvons vous trouver des clients désireux d'acheter des maisons dans toutes les municipalités du Grand-Winnipeg. Si vous avez l'intention de vendre téléphonez à FERNAND VIAU 253-1361 ou AL 3-0155 T.F

A LOUER — St-Boniface, 424½, rue Aulneau. Logis: 2 pièces. Signaler: WHitehall 3-8254. 8-444-T.F

A LOUER — Norwood. Logis: 2 pièces, meublé. Pour jeunes gens de préférence. Stationnement. Signaler: 233-7745 après 4 h. 9-479-T.F.

LIBRE, RUE LA VERENDRYE — Bureau et entrepôt de 1,500 pieds carrés avec stationnement. $150 par mois. Téléphone: 233-7272 ou CHapel 7-1701. 10-497-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Une chambre meublée ou non avec facilités de cuisine. S'adresser à 193, rue Notre-Dame. 13-597-14C.

A LOUER — Blvd Dollard. Logis: 4 pièces. 2e étage. Place de stationnement. Prête 1er juillet. Signaer: CHapel 7-2616. 11-543-14C.

A LOUER — Avenue Provencher. Beau logis: 3 pièces. 2e. Non meublé. Poêle. Près autobus. Salle de bain privée. Signaler: CEdar 3-5268. 14-607-16C.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. Grand logis: 7 pièces. Entièrement privé. Libre: 1er juillet. Signaler: 247-8452. 14-606-14C.

A LOUER — Avenue Manitoba. Logis: 6 pièces. Cuisine et salle de bain. Stationnement gratuit. Entrée privée. Signaler: CHapel 7-3772. 14-605-17C.

A LOUER — St-Boniface. Salle pour réunions d'hommes (stags), mariages, soirées sociales. Prix raisonnable. Signaler: CEdar 3-5471. 14-604-14C.

ST-ADOLPHE, MAN.
A VENDRE — Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher, centre du village. Ecoles élémentaire et supérieure. 15 milles du coeur de la ville. Appelez Jos. Chabalier, Ste-Agathe 312-32. 12-574-14P.

A VENDRE — Mobilier entier. Cause: départ. Signaler: ALpine 3-5186. 13-585-T.F.

A VENDRE — Robe de mariée en organza brodé. Grandeur: 10-12. Voile et couronne. Vendrait à très bas prix. Signaler: CEdar 3-3753. 13-589-14C.

A VENDRE — Lorette. 2 maisons de 5 pièces chacune. Aussi, lot: 60' x 200' avec puits. S'adresser personnellement à Paul Gendreau, Lorette, Manitoba. 13-590-T.F.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet: 3 chambres à coucher. Pour plus de renseignements, signaler: 233-6725. 11-521-T.F.

A VENDRE — St-Boniface centre. Maison pour revenu ou famille. Revenu mensuel: $135.00, plus 5 pièces pour propriétaire. Pour plus d'informations, signaler CEdar 3-4757. 8-446-17C.

A VENDRE — St-Boniface centre, rue Despins. Duplex: 6 et 5. Plein prix: $25,000. Comptant: $10,000. Offres considérées. Signaler: CEdar 3-3457 le jour; CEdar 3-6997, le soir. 2-266-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow moderne: 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. 3 ans. Grand garage. Signaler: GLobe 2-0781. 12-561-T.F.

A VENDRE — Belle propriété: 90' x 150'. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher, une au 2e. Garage. Chauffage: huile. S'adresser à 868, rue de l'Eglise, St-Norbert, Man. 12-566-15C.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. Pour renseignement, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man. 9-304-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow: 3 chambres à coucher. Salon et salle à manger en "L". Grande cuisine. 1,150 pieds carrés. Près école et église. $16,500. Comptant: $4,500. Signaler: 452-5239. 9-461-T.F.

A VENDRE — Rue Aulneau. 2 maisons de revenu. 4 logis entièrement privés loués à $218.00 par mois. Prix: $14,500. Signaler: WHitehall 3-2134. 8-448-T.F.

A VENDRE — Village de St-Malo. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher (3 au 2e et 1 au 1er). Salon, salle à manger et grande cuisine. Eau courante. Sur grand lot. Signaler: 233-2001 ou s'adresser à A. Maynard, St-Malo. 2-288-T.F.

STE-ANNE, MAN. — Rue Centrale. Maison à vendre ou à échanger pour maison de ville. 3 chambres à coucher et logis de revenu. Chauffage: gaz. Plomberie neuve et puits. Soubassement complet. Garage. Prix: $8,500. Appeler Paul Desautels, à GArden 2-5563. Si pas de réponse, GArden 2-5591. 12-554-T.F.

ST-ADOLPHE
A vendre dans nouveau développement
Grand lot boisé: 81' x 185'. Très pittoresque. Endroit idéal pour établir une nouvelle demeure. Bonnes écoles. Accès facile à la ville en quelques minutes. Voyez nos plans. S.v.p. appeler 247-9267. 42-58-T.F.

Restaurant licencié *à louer*
à une personne responsable
S'adresser à l'hôtel Touriste, St-Boniface
Tél.: CH 7-7339

NE MANQUEZ PAS CETTE CHANCE!
Centre de Norwood. Un "chez-vous", près de toutes commodités. Quelques points attrayants:
★ Possession immédiate.
★ Taxes: seulement $161.40.
★ Chauffage à gaz.
★ Nouveau brochage.
★ Soubassement moitié fini.
★ 3 chambres au 2e étage. Salon, salle à diner, cuisine au 1er.
★ Grand garage avec établi.
★ Près écoles et églises.
★ Deux rues de l'école Précieux-Sang.
★ Comptant requis: environ $900. Prix: $11,500.
Jugez vous-mêmes en venant visiter cette maison à 230, rue Eugénie, ou signalez CH 7-7047.

A VENDRE — Village, 15 milles, Winnipeg. Maison moderne: 8 pièces. Très propre. Grand lot paysagé. Chauffage: huile, eau chaude. Bonnes écoles. Appeler: Jos. Leclerc: St-Adolphe 313-24 ou TUrner 8-1105. 10-489-E.O.W.-T.F.

A VENDRE
Norwood — Maison de famille. Rénovée. 6 pièces. Près école. Lot: 50'. Taxe basse. $10,500. Comptant: $1,500. Balance facile.
Bonne résidence à la campagne — Maison, étable, poulailler, garage. 15 acres de terrain. Electricité. Autobus scolaire. Le tout: $5,000, $2,000 comptant.
Magasin avec résidence — Bonne localité. Bon chiffre d'affaires.
St-Boniface — Restaurant avec résidence. 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Equipement et congélateur. Bon chiffre d'affaires. $19,900. $4,000 comptant. Balance facile.
Près de la ville — 76 acres près rivière et chemin pavé. Machines agricoles. 2 maisons, une louée. 14 bêtes à cornes, volailles, etc. Le tout: $32,000. Montant comptant à négocier. Balance facile.
St-Norbert — Turnbull Drive. 1½ acre de terrain. Entre 2 chemins pavés. $6,300. Montant comptant à négocier.
J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
14-619-14C.

A VENDRE
Rue De la Morénie — Maison en stuc: 6 pièces, 2 chambres à coucher. Lot: 44'. Arbres fruitiers et fleurs. Bel emplacement. Prix: $11,500. A termes.
St-Boniface — Parc Windsor, baie Bibau. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. 3 ans. Comptant requis: $1,500. Balance: termes faciles.
Rue Horace — Duplex en stuc. Environ 15 ans. Garage. Chambre au soubassement. Bel emplacement. Prix: $14,800.
Rue St-Jean-Baptiste — Semi-duplex en stuc: 4 et 3. Chauffage: gaz. Très bon état. Prix: $13,900 à termes.
St-Boniface — Rue Notre-Dame. Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Prix: $7,900. Comptant requis: $500.
St-Vital — Maison: 1½ étage, 6 pièces, 4 chambres à coucher. Age: 13 ans. Chauffage gaz. Garage. Beau lot très central. Seulement $2,500 comptant. Balance à termes. Pour visiter, appeler.
St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500. $1,500 comptant.
Pour acheter, vendre ou échanger Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
ou
JOS. TRUDEAU
CHapel 7-8011
14-610-14C.

N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
Téléphone: GLobe 3-0741
Ernie M. Bucko: CEdar 3-4574
A VENDRE
PARC WINDSOR — $3,000 comptant
Bungalow: 2 chambres à coucher. Grand lot. Nombreux arbres. Près école Bibeau et église française. Allée de côté. 6 ans seulement. Plein prix: $12,500. Possession prochaine.
NORWOOD — $1,000 comptant
Possession immédiate. Maison: 3 chambres à coucher à 438, rue Larivière. Récemment décorée à l'intérieur et à l'extérieur. Soubassement à la grandeur. Grand lot. Garage. Près école et église Précieux-Sang. Salon et salle à manger. Prix: $10,900. Termes faciles.
ST-BONIFACE, rue Notre-Dame — $2,000 comptant
Maison: stuc, 4 chambres à coucher. 2 plomberies. Localité de choix à école Provencher. Maison idéale pour famille et revenu. Salle de récréation au soubassement. Prix raisonnable.
ST-BONIFACE, rue Des Meurons
Quadruplex: stuc. $5,000 comptant. 4 logis: 3 pièces complètement privées. Près école Marion. Taxe basse. Bon revenu. Seulement: $22,500. Soubassement à la grandeur. Gaz.
ST-VITAL, rue Guay — $1,500 comptant
Maison: 4 chambres à coucher. Grands salon et cuisine, plus 2 chambres à coucher et salle de bain au 1er. 1½ étage. 2 chambres à coucher au 2e. Nouveau gaz. Garage. Lot: 33' x 120'. Près école et église catholiques. Plein prix: $9,600.
ON DEMANDE
Maisons pour vente, à St-Boniface. Avons acheteurs qui attendent.
Si vous désirez vendre, appelez E. M. BUCKO
CE 3-4574 le jour GL 3-0741.
14-616-14C.

Dieu n'est pas avec ceux qui s'arrêtent, mais avec ceux qui marchent et qui vivent.
NEWMAN.

* * *

Que ta prière circule en tout, cachée, puissante et vivante, comme le sang.
Vladimir GHIKA.

A VENDRE
St-Boniface — Près hôtel de ville. Maison style colonial: 7½ pièces, 3 chambres à coucher, salle à manger. Site de choix. Cour avec beaucoup d'arbustes. Montant substantiel comptant. Balance portée par propriétaire.
St-Vital — 46, rue Connington. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chambres supplémentaires au soubassement. Grand lot. Garage. Termes faciles.
St-Boniface — Rue Valade. Maison de rapport: 10 pièces. Taxe seulement: $235. Revenu mensuel: $155, plus 5 pièces pour propriétaire. Montant substantiel comptant. Balance: termes.
St-Boniface — Près hôpital. A louer entrepôt et bureau: 2,000 pieds carrés. Loyer mensuel: $175. Possession immédiate.
A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
14-608-14C.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Immeuble appartement: 9 logis. 4 ans. Revenu annuel: $11,400. Bonne aubaine à $92,000.
ST-BONIFACE
Immeuble appartement: 5 logis. 4 garages. Prix: $32,000. Termes faciles.
NORWOOD
Rue Kitson. Duplex: 4 et 3. Chauffage: gaz. Garage. $15,900. $3,000 comptant. Balance portée par propriétaire.
ST-BONIFACE
Duplex: 5 et 5. Grand lot. Garage double. Prix: $18,500.
ST-BONIFACE
Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. $6,350, $3,000 comptant.
ROUTE TRANS-CANADA
Garage, restaurant, station-service, plus logis moderne. 5 pièces, 3 acres de terrain. Propriétaire malade sacrifierait. Complet: $28,500.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
14-617-14C.

MARION STREET REALTY LTD.
66, rue Marion, Norwood
A VENDRE
Norwood — Rue Pinedale. Maison: 1½ étage, 4 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Garage. Plein prix: $12,600. Comptant requis: $4,600.
Dufresne, Manitoba — 480 acres, tout en culture. Bâtisses très âgées. Prix: $90 l'acre. Termes à négocier.
St-Vital — Immeuble-appartements neuf: 8 logis. Revenu mensuel: $780. Comptant requis: $15,000.
St-Boniface — Maison: 1½ étage, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Age: 15 ans. Comptant requis: $2,000.
St-Vital — Rue Berrydale, près chemin Ste-Marie. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. 8 ans. Grand lot. Garage. Prix très raisonnable. Comptant requis: $2,500.
St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. 14 ans. Chauffage: gaz. Soubassement complet. Garage. Près basilique et écoles. $3,000 comptant requis.
Libau — 380 acres, toutes en culture. 340 ensemencées. Ligne complète d'équipement. Maison neuve: 4 pièces. 32 milles de la ville. Plein prix: $60,000. Termes à négocier.
Appeler le soir
Louis Engel, CE 3-6217
ou
Rudy Leblanc, 253-9705
le jour, CEdar 3-6217
14-618-14C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
Rue Marion — Aubaine pour personne désirant logis gratis. Revenu mensuel: $825. 32 pièces meublées. 7 salles de bain. Aussi restaurant avec équipement complet. Chauffage: huile. Comptant requis: $28,000. Balance $370 par mois, taxe incluse.
St-Boniface — Duplex: 8 pièces. Revenu mensuel: $80. Entrées privées, plomberies doubles. 4 pièces pour propriétaire. Sous-sol fini avec chambre supplémentaire. Chauffage: eau chaude, gaz. Comptant requis: $2,500. Possession immédiate.
Norwood — 147, Enfield Crescent. Près église Précieux-Sang. Duplex: 4 et 3. Entrées privées. Plomberie double. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis: $2,500. Balance portée par propriétaire à 6½%.
Lorette — Centre village. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Bonne eau. Grand lot: 140' x 128'. Pour future construction. Plein prix: $3,100. Comptant requis: $300. Balance facile.
St-Boniface — Blvd Dollard. Bungalow: 4 pièces. Sous-sol complet. Nouvelle fournaise: huile. $1,000 comptant. Balance facile.
Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.
N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
14-609-14C.

Logis à louer
DANS IMMEUBLE NEUF
Près hôpital St-Boniface
203, rue Bertrand
Suites de 3½ à 4½ pièces
Possession immédiate
Signalez 943-9516 le soir ou 452-0637

Que l'homme reste toujours plus grand que ce qu'il fait, plus précieux que ce qu'il a.
Lanza del VASTO.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of LEONIDE BRUNET, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Building Superintendent, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 29th day of July, A.D. 1964.

DATED at Winnipeg, in Manitoba, this 25th day of June, A.D. 1964.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for the Administrator.

Prolongation de délai

On fait savoir par les présentes que le délai pour la réception des soumissions pour L'HOPITAL CHARLES CAMSELL, MINISTERE DE LA SANTE NATIONALE ET DU BIEN-ETRE SOCIAL, EDMONTON (ALBERTA), devant être reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'est) le mercredi 22 juillet 1964, est prolongé jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'est) le MERCREDI 5 AOUT 1964.

BUREAU DES SOUMISSIONS DEPOSEE: Les sous-entrepreneurs présenteront leurs soumissions par l'entremise du Bureau des soumissions déposées d'Edmonton, 10415, avenue Princess Elizabeth, Edmonton (Alberta), à 3 h. de l'après-midi, heure d'Edmonton, le MERCREDI 29 JUILLET 1964.

ROBERT FORTIER,
Directeur des Services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 26 juin 1964.
DPW ARCH-64-60

Ministère des Travaux publics du Canada

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 322, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 3, et portant la mention "SOUMISSION POUR TRANSFORMATION DE CHAUDIERE et INSTALLATION DE POMPE A INCENDIE — PHASE II — NORWAY HOUSE (Man.)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI 15 JUILLET 1964.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: L'architecte régional, 269, rue Main, Winnipeg; et on peut les consulter à pièce C 705, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa; et aux bureaux de poste de Selkirk, Grand Rapids et Norway House, Man.; ainsi qu'au "Builders' Exchange", Winnipeg, Man.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.
DPW ARCH-64-56

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMWOOD ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg 1
Téléphone: 943-4021

A VENDRE
Formules de reçus bilingues
Livrets de 25 reçus 15c
Livrets de 50 reçus 25c
(Ajouter 5 sous pour frais de poste)
Prix spéciaux pour commandes de 10 livres ou plus
S'adresser à:
La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — Tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3
Téléphone: 774-2758 Résidence: St-Adolphe 314-R-14

Un service de vente s'offre à la province du Manitoba

On demande une personne fiable pour gérer ce commerce exclusif d'Appareils à raser Wilkinson. Le candidat doit avoir une expérience préalable en commerce, des références, une voiture, et être membre de clubs d'entraide. $8,000 sont requis pour obtenir le stock. Pour une entrevue, écrivez en spécifiant expérience et qualifications à Boite 592, La Liberté et le Patriote.

ÉPICERIE MARCOUX
ANGLE BERTRAND ET TRAVERSE
Gens de la ville et de la campagne
Si vous n'avez pas reçu notre circulaire d'aubaines exceptionnelles
Appelez-nous à **233-7553** UN MAGASIN SOLO

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

Mesdames,

Etablis en 1906, nous avons toujours refusé de vendre à longs termes. Actuellement nous avons une compagnie de finance qui vous donnera les termes désirés sans augmenter le prix d'achat. Quand vous achetez de nous, vous achetez directement de la manufacture, car nous ne vendons que des FOURRURES confectionnées dans notre établissement.

ANT. LANTHIER et FILS
254, RUE MAIN WINNIPEG
TEL.: WH 2-3891



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
233-7105

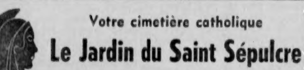
JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

FERNAND VIAU
Oliver, Brown & Shrag
Centre d'achats Windsor Park
A VENDRE
Parc Windsor — Maison de famille tout près de l'église Sts-Martyrs-Canadiens et marché. Trois grandes chambres à coucher; salon et salle à manger. Sous-sol: 40' x 26'. Un seul dépôt et une hypothèque. Ne retardez pas.
Rue Cathédrale — Duplex. Salon, salle à diner, cuisine et 3 chambres à coucher chacun. Chauffage: gaz. Pas de sous-sol. Prix: $9,500. Comptant requis: $1,200. Un vrai achat.
Parc Windsor — Maison âgée de 7 ans. Salon et salle à diner, cuisine et 3 chambres à coucher. Prix: $11,900. Une aubaine spéciale.
Parc Windsor — Rue Buttonwood. Près de l'église Ste-Bernadette, écoles et marché. Grand salon, salle à diner, cuisine et 3 grandes chambres à coucher. Un vrai bijou pour $13,900.
St-Boniface — Rue Langevin. Belle grande maison, divisée en 4 beaux logements qui rapportent un beau revenu mensuel. Chauffage: gaz. Un achat qui garantit une belle résidence et revenu. Le tout pour $29,900.
St-Norbert — Rue du Couvent. Maison de 4 pièces: salon et cuisine avec 2 chambres à coucher. Chauffage au gaz. Prix: $7,500.
Winnipeg — Maison de rapport. Revenu mensuel: $250. 10 pièces: 2 logis de 2 pièces, 1 logis de 3 pièces et demie et 3 chambres privées. Prix: $11,500.
Norwood — Belle maison de famille: 8 pièces avec 4 chambres à coucher. Chauffage au gaz. Attaché à la maison un restaurant donnant un revenu d'au-delà de $900 par mois. Situé dans le centre de Norwood sur le chemin Ste-Marie en face de l'Institut Collégial. Prix: $30,000. Cette propriété est située sur un grand lot qui peut assurer un bénéfice financier.
St-Norbert — Rue de l'Eglise. Vraie maison de famille: 5 pièces, 3 chambres à coucher, salle de bain complète. Chauffage à l'huile au soubassement. Grand lot: 90' x 150'. Garage. Présentement louer, alors peut garantir un revenu de 10% sur placement.
Elmwood — Belle propriété de onze logements assurant un revenu d'au-delà de $9,500 par année. Sur cette propriété un restaurant qui garantit plus de cent dollars par jour. $15,000 comptant.
Windsor Park — Rue Cascade pour $13,900. Un versement et une hypothèque. Vous assurez à votre famille un vraie vie de foyer. Agée de 4 ans. Grand salon, grande cuisine et trois grandes chambres à coucher. Près des écoles et marché. Belle pelouse et tout clôturé.
Norwood — Près de l'église et école Précieux-Sang. J'ai une demande pour une maison de famille au 1er étage, et le haut comme revenu. Si vous avez une telle propriété, veuillez me téléphoner.
St-Boniface — Rue Deniset. Près école et église Ste-Famille. Belle propriété de 66' x 110'. Salon, cuisine et 2 chambres à coucher. Salle au sous-sol. $1,500 comptant. Beau grand parterre. Un vrai lieu de repos près de la Seine.
St-Norbert — Près de l'église et école. J'ai une demande pour une maison de famille avec trois chambres à coucher. Désirez-vous vendre votre propriété, veuillez me téléphoner.

Vous constatez que la liste de vente augmente de semaine la semaine à la suite d'un contact quotidien d'un agent qui a une connaissance complète des propriétés à vendre et des clients qui désirent acheter. Un appel téléphonique ou une entrevue au bureau vous assure un service rapide et satisfaisant.

Si vous désirez acheter ou vendre,
appelez Fernand Viau
253-1361 ou ALpine 3-0155
6-323-T.F.

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Votre cimetière catholique

Le Jardin du Saint Sépulcre
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main Tél.: WH 3-7425
Great Western Building Winnipeg, Man.

ST. BONIFACE ESSO SERVICE

angle Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
MARCEL RAJOTTE, propriétaire
☆ ☆ ☆
Nos spécialités:
"Tune-ups", alignement des roues, freins, etc.
Réparations sur toutes marques d'autos
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Magasin à louer
avec aménagements
Marchandises à vendre, entre $6,000 et $7,000
Epicerie et viandes
Chiffre d'affaires, $9,000 à $10,000 par mois
Loyer, $200.00 par mois, comprend les aménagements, chauffage et eau; aménagements peuvent être achetés si désiré.
Cette entreprise est située sur une rue principale à St-Boniface et serait idéale pour un couple marié.
Pour un rendez-vous, signalez
CH 7-4101; le soir, 339-8218

SPÉCIAL! SPÉCIAL!
Maison toute neuve à St-Norbert
6 chambres — 3 chambres à coucher
Bungalow de haute qualité!
COMPREND:
chambre de bain et chambre de toilette en quatre couleurs; grandes chambres décorées avec goût; cuisine de famille; planchers de bois dur; cave à la grandeur, idéale pour salle de récréation ou chambre à coucher; chauffage au gaz; grand lot paysagé; rue pavée.
Vous serez à l'aise en achetant cette maison confortable, dans un district idéal pour élever une famille.
SEULEMENT
$360.00 COMPTANT
APPELEZ Ed. Popel ED 9-1197 ou Stan Marson 233-6113